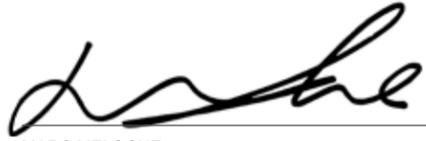


PROPOSITION VISANT L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX AUX ABORDS
DU SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE OKA-MONT-SAINT-HILAIRE

novembre 2015



PRÉPARÉ PAR :



MARC MELOCHE
URBANISTE ET ARCHITECTE PAYSAGISTE



GÉRALD PAU
ARCHITECTE PAYSAGISTE

APPROUVÉ PAR :



ANDRÉ ARATA
ARCHITECTE PAYSAGISTE

NO DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION ET/OU L'ÉMISSION
00	2015-11-20	ÉMISSION FINALE

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	04	
1.1	LE SENTIER MÉTROPOLITAIN, UN CORRIDOR D'EXPÉRIENCES MULTIPLES ET DIVERSIFIÉES	05	
2	LE SENTIER MÉTROPOLITAIN.....	06	
2.1	PORTRAIT DU SENTIER MÉTROPOLITAIN.....	07	
2.2	LA DYNAMIQUE DU SENTIER.....	12	
2.3	TYPOLOGIE D'EXPÉRIENCES PAYSAGÈRES.....	13	
2.4	RÉPARTITION ET NATURE DES ATTRAITS AUX ABORDS DU SENTIER MÉTROPOLITAIN ET PORTRAIT SECTORIEL.....	14	
2.4.1	COURONNE NORD.....	15	
2.4.2	LAVAL.....	15	
2.4.3	AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL.....	15	
2.4.4	AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL.....	15	
2.4.5	COURONNE SUD.....	15	
3	DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE PROPOSITION DE PLAN DE MISE EN VALEUR ET ANALYSE MULTICRITÈRE.....		17
3.1	DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE PROPOSITION DE PLAN DE MISE EN VALEUR.....		19
3.2	PLAN GÉNÉRAL DE LOCALISATION DES PROJETS ET LIEUX IDENTIFIÉS.....	20	
3.3	ANALYSE MULTICRITÈRE.....	21	
3.4	RÉSULTATS DE L'ANALYSE MULTICRITÈRE ET L'IDENTIFICATION DES SITES PORTEURS.....	21	
4	PISTES DE RÉFLEXION.....	23	
4.1	PISTES DE RÉFLEXION.....	25	
4.1.1	PARAMÈTRES À RESPECTER POUR LA MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX.....	26	
5	PLAN-CONCEPT.....	27	
5.1	PARTI ARCHITECTURAL.....	29	
5.2	PLAN-CONCEPT.....	31	
6	FICHES ET ILLUSTRATIONS DES PROJETS.....	33	
6.1	FICHES ET ILLUSTRATIONS.....	35	
7	CONCLUSION.....	53	
8	ANNEXE 1 ÉTAPE 1 : IDENTIFICATION DES LIEUX POSSIBLES ET DES PISTES D'INTERVENTION.....	57	
9	ANNEXE 2 ÉTAPE 2 : CONSULTATION AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS.....	87	

1 INTRODUCTION

En matière d'environnement, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), adopté en 2011, vise la protection et la mise en valeur des éléments naturels et bâtis d'intérêt de la grande région de Montréal. Ainsi, ayant pour objectif d'assurer la compétitivité et l'attractivité de la région métropolitaine, est suggéré la mise en place d'un réseau récréotouristique métropolitain articulé autour d'une Trame verte et bleue. Cette trame, qui favorise des modes de déplacements actifs, permettra aux personnes de découvrir des richesses patrimoniales exceptionnelles telles que : les aires protégées et les corridors forestiers, les milieux humides, les rives et le littoral ainsi que les paysages et le patrimoine bâti d'intérêt métropolitain. La mise en valeur de tous ces éléments constitue la colonne vertébrale de l'un des cinq projets sous-jacents à cette Trame verte et bleue : le Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire.

En effet, le gouvernement du Québec annonçait, en janvier 2013, des investissements importants afin d'assurer la mise en œuvre de 5 projets phares de la Trame verte et bleue dont le Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire. Aussi appelé « Sentier métropolitain », ce projet est le premier axe du Réseau vélo métropolitain prévu au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).

Afin de documenter le choix du tracé cyclable et de ses principales composantes, un Plan directeur du Réseau vélo métropolitain a été réalisé en 2012. C'est en lien avec cette étude et le tracé proposé que la Communauté métropolitaine de Montréal octroyait à Stantec, en octobre 2014, le mandat d'élaborer une proposition de plan visant la mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire. Ce mandat comporte quatre principales activités, soit :

1. L'identification des lieux propices à la mise en valeur par certaines interventions;
2. Une consultation auprès de chacune des municipalités concernées;
3. La réalisation de cette proposition de plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux aux abords du Sentier cyclable et pédestre - Oka - Mont-Saint-Hilaire;
4. La production du rapport de présentation final.

Le présent document constitue l'ultime étape du mandat confié à Stantec soit, la proposition visant l'élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka-Mont-Saint-Hilaire. Il contient, de manière non limitative, le portrait sectoriel des éléments d'attrait du paysage et du patrimoine en lien avec le Sentier métropolitain à travers 17 municipalités, l'identification des 78 projets et sites identifiés dans l'étude, la liste des projets les plus porteurs basée sur les résultats d'une analyse multicritère ainsi que des fiches et illustrations pour chacun des projets porteurs retenus.

Dans le cadre des festivités entourant le 375^e anniversaire de la ville de Montréal et dans l'optique de créer un lien entre les différents secteurs du Grand Montréal, le Sentier métropolitain pourrait devenir l'un des principaux catalyseurs des actions de la Communauté.

Aussi appelé « Sentier métropolitain », ce projet est le premier axe du Réseau vélo métropolitain prévu au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).



1.1 LE SENTIER MÉTROPOLITAIN, UN CORRIDOR D'EXPÉRIENCES MULTIPLES ET DIVERSIFIÉES :

RECONNAÎTRE

Le transport actif comme un mode de déplacement contribuant à la qualité de la vie et au dynamisme des communautés. Reconnaître aussi la région métropolitaine comme un bassin détenant des attraits remarquables.

CONNECTER

Les communautés et les milieux de l'archipel du Montréal métropolitain. Le Sentier devient un parcours continu qui s'inscrit au cœur des multiples composantes urbaines et naturelles qui contribuent à la spécificité régionale. Il donne aussi accès aux autres réseaux cyclables régionaux, de même qu'à des attraits existants et projetés qui valorisent la région.

RÉVÉLER

Des panoramas et des points de vue sur des paysages, bâtis et naturels, qui sont des témoignages éloquentes, souvent insoupçonnés, du patrimoine métropolitain. La découverte des paysages mémorables est la première motivation des déplacements touristiques. Reprendre contact avec le caractère fluvial métropolitain.

AFFIRMER

Les composantes régionales les plus emblématiques, telles que le bassin fluvial, les îles et les montérégiennes. S'en inspirer pour rythmer le parcours et créer les temps forts du Sentier.

POURVOIR

Le visiteur des infrastructures nécessaires à la qualité de l'expérience du parcours. Cette condition commande la mise en place d'un mobilier visant la détente, le repos, l'observation et l'interprétation et, de façon plus globale, la prise de contact avec le milieu.

INFORMER

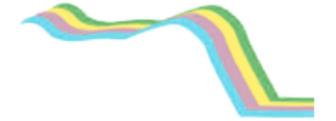
Le visiteur de la nature des composantes particulières qui structurent l'identité du milieu. Un mobilier à caractère didactique apporte des informations sur les spécificités biophysique, sociale et historique des paysages traversés.

SIGNALER

La progression du visiteur dans le réseau et la présence d'attraits de proximité qui contribuent à l'intérêt du parcours.

CÉLÉBRER

L'identité métropolitaine et le caractère structurant que pourrait représenter le Sentier comme catalyseur des identités régionales et locales.

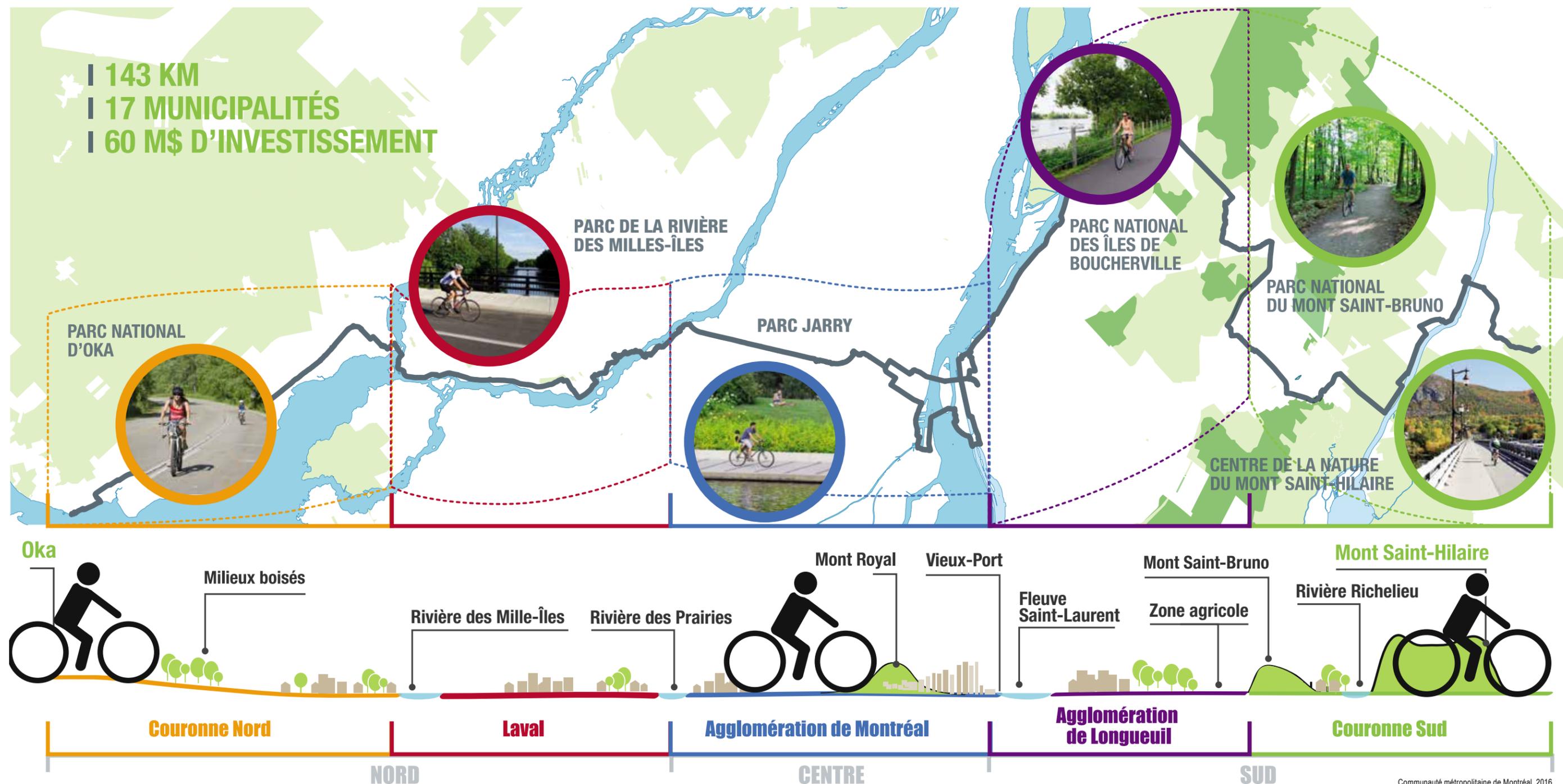


2 LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

2.1 PORTRAIT DU SENTIER MÉTROPOLITAIN

Le Sentier métropolitain consiste à relier les trois parcs nationaux du territoire métropolitain (Oka, Îles de Boucherville et Mont Saint-Bruno), le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire et de nombreux espaces verts et bleus dont le mont Royal. Il se développe autour des éléments les plus marquants de la région métropolitaine, soit les plans d'eau, les paysages, les milieux naturels et agricoles ainsi que le patrimoine bâti. Cette pluralité des éléments paysagers confère au sentier un fort potentiel pour offrir aux usagers des expériences diverses et de qualité contribuant à la valorisation du territoire du Grand Montréal.

D'une longueur de 143 kilomètres, le parcours traverse 17 municipalités réparties dans les cinq (5) secteurs géographiques de la Communauté. Il assure une connectivité avec les réseaux cyclables locaux, régionaux et nationaux ainsi qu'avec de nombreux points d'accès au réseau de transport en commun.





Les abords du Sentier métropolitain offrent des paysages très diversifiés qui confèrent aux utilisateurs une expérience récréotouristique distinctive et enrichissante. Les images suivantes font état des différents paysages qui animent le parcours.

DES PAYSAGES URBAINS CENTRAUX



DES PAYSAGES URBAINS VILLAGEOIS



DES PAYSAGES URBAINS PÉRIPHÉRIQUES



DES PAYSAGES FLUVIAUX



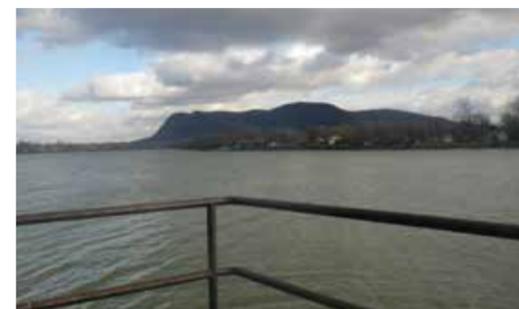
DES PAYSAGES AGRICOLES



DES PAYSAGES NATURELS



DES COLLINES MONTÉRÉGIENNES





2.2 LA DYNAMIQUE DU SENTIER

Le parcours du Sentier métropolitain présente un séquençage multiple en regard des niveaux d'intérêt. Il s'en suit une diversité de sites d'envergure variable. Cette dynamique émane de la nature des milieux traversés, construite à partir des spécificités biophysiques, des fonctions urbaines en présence et de l'histoire du lieu. Parmi les points forts, le bassin hydrographique contribue dans une large mesure à la signature paysagère du cadre métropolitain. La proximité du fleuve, des lacs et des rivières permet de dégager des points de vue et des panoramas remarquables, voire emblématiques, ne serait-ce que par l'échelle et l'amplitude des perspectives et des paysages abordés. Dans un contexte où il est généralement admis que l'identité insulaire est peu saisissable, la proximité du Sentier métropolitain avec la rive compose une série de fenêtres sur l'eau d'une grande valeur.

Qui plus est, certains secteurs offrent un contact direct avec l'eau grâce à une rive ou une plage. Tous ces éléments contribuent de façon vibrante à construire «l'expérience bleue du Grand Montréal» inscrite au PMAD. Ces fenêtres sur le bassin hydrographique métropolitain sont multiples et présentes dans une majorité de municipalités. Seulement la portion centrale de Montréal, de même que Pointe-Calumet, Sainte-Julie et Saint-Bruno-de-Montarville sont dépourvues de point de vue sur le réseau hydrographique.

Le Sentier métropolitain, un vecteur de convergence des orientations du PMAD : Le Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire promeut efficacement des milieux de vie durables, consolide un réseau de transport actif et valorise le patrimoine paysager, naturel et bâti de la région métropolitaine.

La présence des usages agricoles en milieu urbain contribue aussi à la richesse et au contraste des paysages. Ils participent à l'expérience métropolitaine. Leur présence dans certains segments nous rappelle la vocation première de la plaine fertile du Saint-Laurent.



Fragment de territoire agricole - Oka

Terre en culture - Varennes

Champs agricoles - Saint-Basile-Le-Grand

Verger du Chemin de la Montagne - Mont-Saint-Hilaire

La dynamique du Sentier prend force également grâce aux nombreux segments présentant des figures urbaines et villageoises qui contribuent aux spécificités de l'histoire du Grand Montréal. On y observe des témoignages éloquentes de composantes urbaines fondatrices des noyaux villageois (Oka, Saint-Lambert, Boucherville, Beloeil, Saint-Hilaire), des pôles qui ont initié l'essor de la ville (Vieux-Montréal et Vieux-Port), l'établissement de quartiers populaires animés (plateau Mont-Royal) et enfin des empreintes agricoles à caractère seigneurial (Varennes, Saint-Basile-le-Grand, etc.).



Fenêtre sur le lac des Deux-Montagnes - Oka

Fenêtre sur la rivière des Prairies - Laval

Fenêtre sur le fleuve Saint-Laurent - Montréal

Fenêtre sur la rivière Richelieu - Beloeil



Noyau villageois - Oka

Scène urbaine de la métropole - Montréal

Bâtiment patrimonial - Boucherville

Composantes hydroélectriques - Sainte-Julie

Dans un milieu au relief généralement plat, les saillies des montérégiennes participent également des moments forts du Sentier par le contraste qu'elles offrent. Ce contraste bien visible compose des éléments de repère à certains moments du parcours. Les montérégiennes offrent aussi à l'usager des points de vue et des perspectives, à la manière de promontoires ouverts sur l'identité paysagère régionale. Des montérégiennes pour voir et être vues. Nous pensons ici aux collines d'Oka, au mont Saint-Bruno et au mont Saint-Hilaire. Le mont Royal figure lui-aussi comme une composante emblématique bien que légèrement plus excentré du parcours.



Vue depuis le Calvaire d'Oka - Oka

Le centre-ville - Montréal

Le mont Saint-Bruno - Saint-Bruno-de-Montarville

Le Mont Saint-Hilaire - Beloeil

2.3 TYPOLOGIE D'EXPÉRIENCES PAYSAGÈRES

À la lumière de la dynamique du Sentier qui émane de la nature des milieux traversés et afin de prioriser les sites à aménager et les projets à développer dans la proposition de plan de mise en valeur, une typologie a été élaborée. Tenant compte de la diversité des éléments paysagers et patrimoniaux susceptibles d'avoir un impact sur l'expérience récréotouristique des utilisateurs du Sentier métropolitain, les quatre (4) types suivants ont été identifiés :



MILIEU FLUVIAL :

Expérience bleue : La nature des projets avancés par les partenaires municipaux se démarque premièrement par la création et/ou la consolidation de fenêtres sur l'eau. Nous pensons ici à Oka, Laval, Montréal, Saint-Lambert, Longueuil, Boucherville, Varennes, Saint-Basile-le-Grand, McMasterville et Beloeil, soit dix des dix-sept municipalités impliquées. Cette composante largement emblématique que représente l'hydrographie du milieu est donc bien représentée, voire dominante dans la typologie des projets. Cela se traduit par la volonté de créer des parcs ou des places en rive, de consolider des promenades riveraines ou encore créer/consolider des belvédères et des points de vue. À Oka, des terrains municipaux et riverains au lac des Deux-Montagnes représentent des opportunités intéressantes à développer. À Montréal, la pointe de la Cité-du-Havre et les Îles représentent des lieux stratégiques à considérer. Encore une fois, tous ces projets participent de l'ambition de «l'expérience bleue du Grand Montréal» du PMAD.

MILIEU NATUREL :

Montérégiennes : La présence des montérégiennes contribue aussi à définir certains projets bien que leur ampleur soit restreinte. Dans ce contexte, on tente de bonifier l'accès aux parcs et lieux publics, lesquels sont actuellement ténus, peu nombreux et peu signalés. Ces projets se restreignent à créer des alternatives d'accès pour les usagers du Sentier et ce, sans amplifier les infrastructures lourdes telles que stationnement, etc. On pense ici plus particulièrement aux monts Saint-Bruno et Saint-Hilaire.

MILIEU AGRICOLE:

Plaine agricole : D'autres projets font appel à la reconnaissance du milieu agricole. Il s'agit de haltes et d'aires de repos et d'observation dans ou à proximité de champs en culture. Ces sites profitent des paysages changeants et en constant renouvellement de diverses productions agricoles, principalement orientées vers le maïs et les céréales. On doit souligner la présence d'un vignoble, composante d'unicité, à Varennes.

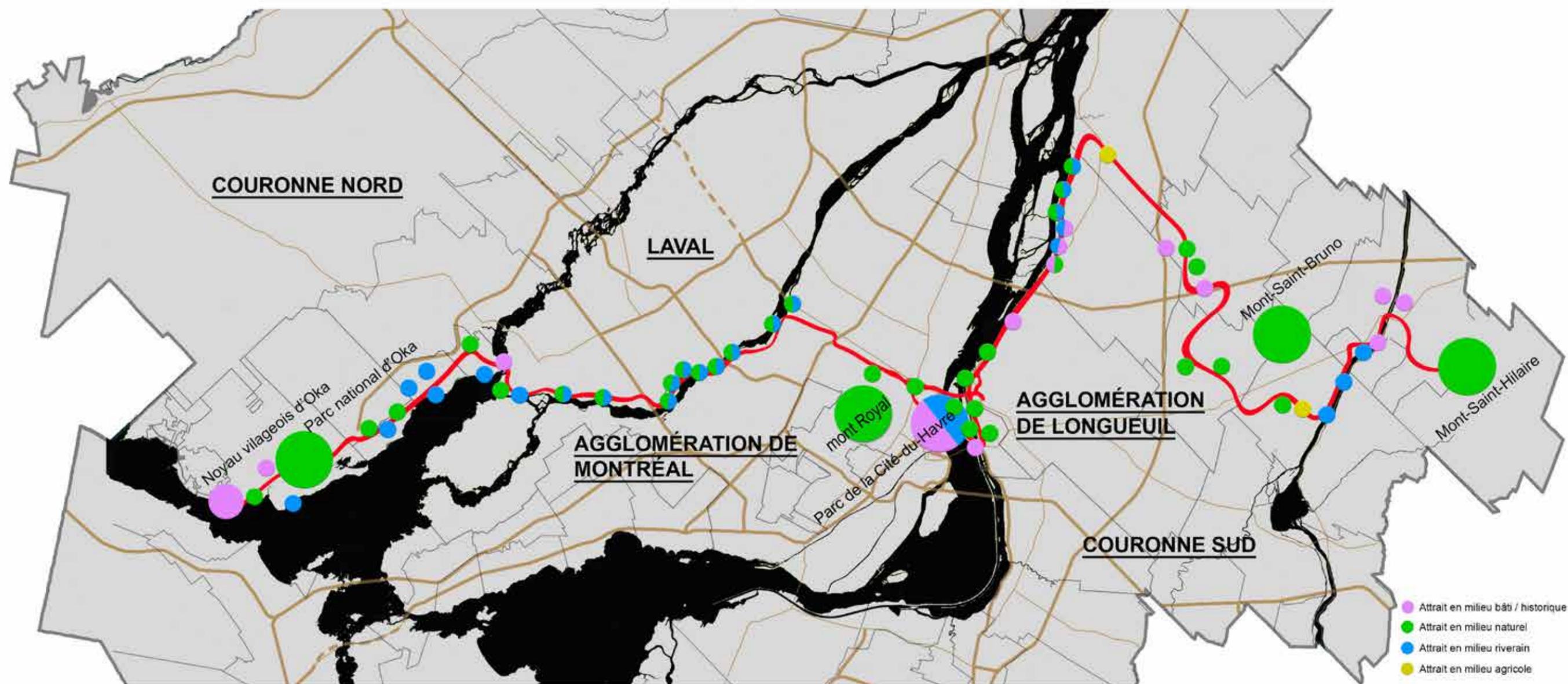
MILIEU BÂTI :

Patrimoine historique : La mise en valeur de noyaux villageois représente un autre créneau évoqué par les partenaires municipaux. Cela concerne souvent la consolidation et la valorisation de lieux riverains qui profitent d'une proximité avec une concentration bâtie patrimoniale. Nous relevons ici les cas d'Oka, Saint-Lambert, Boucherville et Beloeil. Pour Montréal, il s'agit d'une figure urbaine particulière dans la mesure où le patrimoine bâti du Vieux- Montréal et du Vieux-Port constitue une référence historique de premier ordre par la densité et la qualité des éléments en présence. Sur un autre registre, il en va de même de certains arrondissements, tel que le plateau Mont- Royal qui évoque par son bâti, ses parcs et l'animation urbaine le cœur vibrant de la métropole.



2.4 RÉPARTITION ET NATURE DES ATTRAITS AUX ABORDS DU SENTIER MÉTROPOLITAIN ET PORTRAIT SECTORIEL

La carte ci-dessous illustre la répartition et la nature des éléments d'attrait répertoriés aux abords du Sentier métropolitain et dont l'attractivité est de portée régionale ou métropolitaine. Ces attractions sont identifiées en référence à leur lieu d'insertion ainsi qu'à leur appartenance à une des quatre typologies présentées plus haut : en milieu bâti, naturel, riverain ou agricole. Bien que chacune des villes traversées par le Sentier renferme des qualités paysagères insoupçonnables, la carte représente le portrait global et sectoriel de l'identité paysagère du territoire de la grande région métropolitaine de Montréal.





2.4.1 COURONNE NORD

Les éléments phares du paysage de la Couronne Nord sont nombreux. De manière non limitative, on y retrouve :

- Des ensembles bâtis de valeur patrimoniale tel que le noyau villageois d'Oka;
- De nombreuses vitrines révélatrices sur le lac des Deux-Montagnes ainsi que des ouvrages témoignant de l'ampleur des grands bassins hydrographiques de l'archipel;
- Une succession de paysages boisés, de reliefs vallonnés et d'espaces naturels de qualité;
- Des témoignages de la géomorphologie locale représentée par d'anciennes sablières.



Noyau villageois d'Oka



Vue sur le lac des Deux-Montagnes



Espaces boisés



Le Calvaire d'Oka



Plage municipale, Sainte-Marthe-sur-le-Lac

2.4.2 LAVAL

Laval possède une quantité impressionnante d'attraits sur son territoire. En raison de la localisation du Sentier, ce secteur est majoritairement représenté par de multiples fenêtres ponctuelles sur le bassin de la rivière des Prairies. De manière non limitative, on y retrouve :

- Le caractère singulièrement paisible de Laval-sur-le-Lac;
- Une multitude de fenêtres donnant vue sur la rivière des Prairies ainsi que des points de contact à l'eau;
- Un grand espace boisé et humide d'intérêt à l'est de l'autoroute 13;
- La traversée de la rivière des Prairies au pont Lachapelle, un ouvrage d'art d'intérêt.



Parc riverain à Laval-sur-le-Lac



Petite plage de la Berge Couvrette



Terrain boisé riverain à l'est de l'autoroute 13



Vue du pont Lachapelle depuis Montréal

2.4.3 AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Sur le plan de cette proposition, l'agglomération de Montréal constitue le secteur dans lequel la concentration d'attraits liés à un environnement bâti est assurément la mieux représentée. Les principaux éléments dominants du paysage montréalais en lien avec le Sentier métropolitain sont, de manière non limitative, les suivants :

- Une série de quartiers et d'environnements bâtis de toutes natures qui témoignent de la culture et de l'histoire de la métropole;
- La présence de parcs emblématiques de l'identité montréalaise (Parc Jarry, Parc Lafontaine, Parc Laurier) et la proximité avec la montagne iconique de Montréal que constitue le mont Royal;
- Des composantes patrimoniales fondatrices telles que le Vieux-Montréal, le secteur du Havre et le pont Jacques-Cartier;
- Des fenêtres de grande valeur sur la rivière des Prairies et le fleuve Saint-Laurent rendant saisissable l'identité insulaire.



Un parcours à travers les quartiers



Des parcs emblématiques



Le pont Jacques-Cartier



Des paysages urbains dynamiques



Plage municipale Sainte-Marthe-sur-le-Lac

2.4.4 AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

L'agglomération de Longueuil offre un parcours cyclable au fil de l'eau ouvert, entre autre, sur le fleuve et le Port de Montréal. À cela s'ajoute des regroupements bâtis patrimoniaux qui témoignent des premières implantations régionales et révèlent des panoramas sur des milieux naturels exceptionnels tels que le parc national des Îles-de-Boucherville et le parc national du Mont-Saint-Bruno. Il en ressort ainsi une ambiance globale de haut niveau qui procure une expérience mémorable. Les points dominants du paysage sont, de manière non limitative, les suivants:

- La Voie maritime du fleuve Saint-Laurent et ses composantes industrielles;
- Des milieux humides et boisés sensibles et d'intérêt en rive du fleuve;
- Le noyau villageois à caractère unique de Boucherville;
- Le mont Saint-Bruno;
- Le lac de la Carrière Goyer comme témoignage de la géologie régionale.



Les écluses de Saint-Lambert



Le parc de la Frayère à Boucherville



Constructions patrimoniales de Boucherville



La proximité du mont-Saint-Bruno



Le lac de l'ancienne Carrière Goyer

2.4.5 COURONNE SUD

La Couronne sud constitue le secteur dans lequel le patrimoine paysager agricole est le mieux représenté aux abords du Sentier. Outre ces témoignages agraires typiques du bassin du Richelieu, le parcours est ponctué de traversées de villes de type banlieue pavillonnaire de deuxième couronne d'implantations anciennes et d'autres, plus récentes. À cela s'ajoute les nombreuses ouvertures sur la rivière Richelieu et les vues sur le mont Saint-Hilaire qui forment une composition picturale d'intérêt exceptionnel. Parmi les points dominants du paysage de ce secteur, on y retrouve :

- Une présence agricole contrastante et d'intérêt en milieu urbain;
- Des panoramas remarquables sur la plaine et les milieux ruraux champêtres;
- Des ouvertures sur les composantes hydroélectriques qui témoignent de la spécificité québécoise en matière d'énergie;
- Une concentration bâtie patrimoniale d'intérêt tel que le noyau villageois de Beloeil et quelques exemples du côté de Mont-Saint-Hilaire;
- Les vergers et le mont Saint-Hilaire qui constituent des attraits récréotouristiques d'appel.



Un sentier cyclable au coeur des cultures en rive du fleuve à Varennes



Installations pour le transport de l'énergie à Sainte-Julie



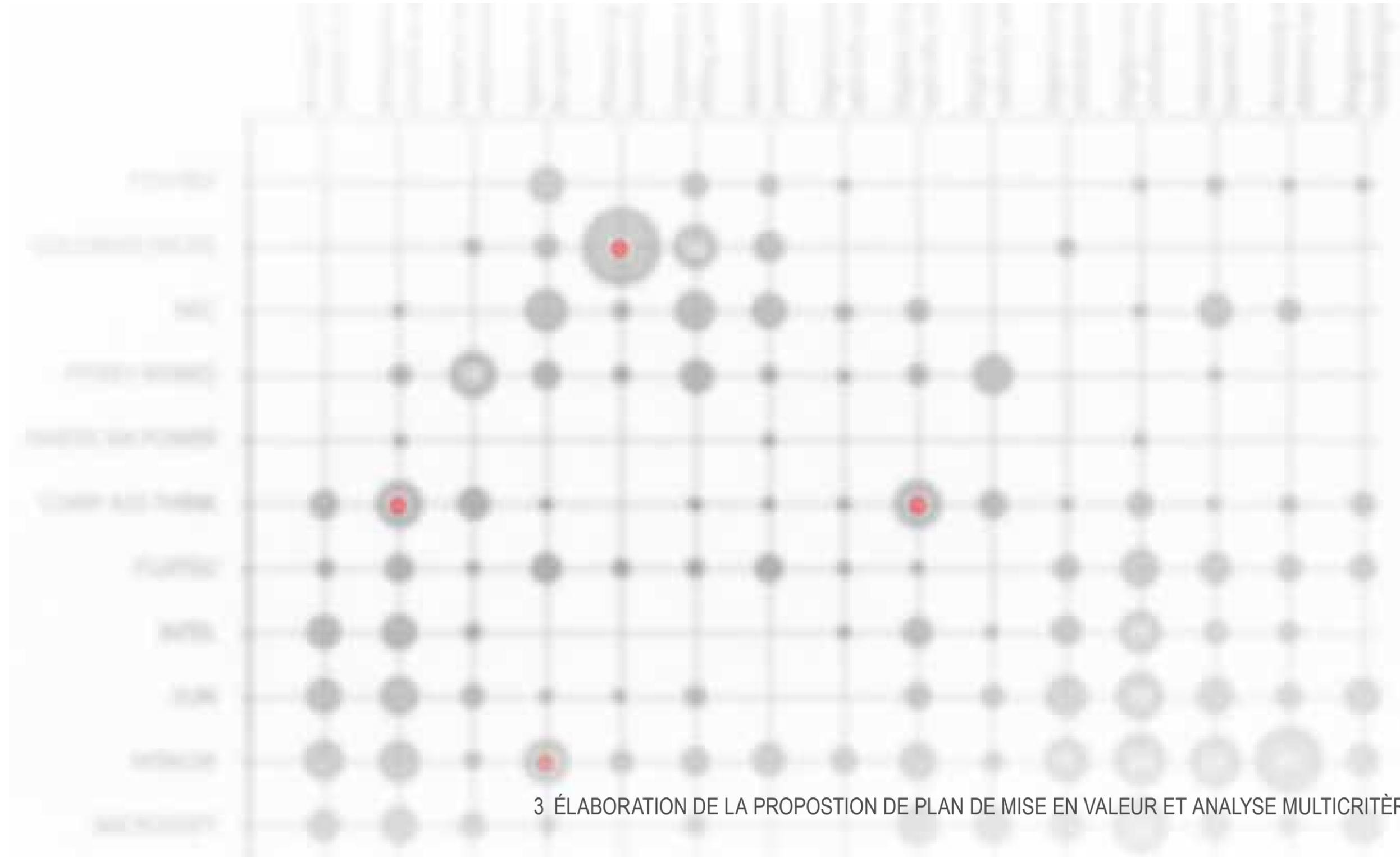
Le noyau villageois dans le vieux-Beloeil



Vue remarquable sur le mont Saint-Hilaire aux abords de la rivière Richelieu



Vue des vergers depuis le Chemin de la Montagne à Mont-Saint-Hilaire



3 ÉLABORATION DE LA PROPOSTION DE PLAN DE MISE EN VALEUR ET ANALYSE MULTICRITÈRE

3.1 ÉLABORATION DE LA PROPOSITION DE PLAN DE MISE EN VALEUR

Pour élaborer cette proposition de plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux aux abords du Sentier métropolitain apte à reconnaître et à célébrer les paysages du Grand Montréal, une première étape visant l'identification de certains potentiels et de certaines pistes d'intervention a été complétée, à la fin de l'année 2014, à partir de la documentation déjà disponible.

Cette activité, qui comprenait une analyse terrain et un inventaire photographique, a permis de répertorier quarante-deux (42) lieux possibles d'intervention et d'obtenir une connaissance globale du Sentier métropolitain et de son caractère paysager. **ANNEXE 1**

Une deuxième activité, qui consistait à consulter les municipalités concernées, s'est déroulée à l'hiver 2015. Ces consultations ont permis de valider l'intérêt réel de la mise en valeur des sites identifiés et de marquer toutes les potentialités du territoire, sachant que les partenaires possèdent une fine connaissance des spécificités locales et des aspirations municipales. **ANNEXE 2**

Les consultations auprès des municipalités ont permis de faire ressortir certains constats généraux à plusieurs égards :

Dynamique des consultations : Par l'attitude volontaire et la participation intéressée des intervenants municipaux, il appert que le projet de Sentier métropolitain possède une résonance bien réelle dans le milieu métropolitain. Il s'en dégage une fierté affirmée à l'égard de leur territoire respectif et ceux-ci reconnaissent que la réalisation de l'axe cyclable et pédestre permet un renforcement et une valorisation de leur identité municipale. De manière générale, les municipalités participent avec entrain.

L'inventaire produit lors de l'activité No.1 et les projets soulevés à l'activité No.2 recoupent souvent la vision municipale. Il s'agit alors d'un outil efficace qui génère une discussion soutenue auprès des participants. Cet inventaire préalable est aussi bonifié par l'apport de projets et de sites nouveaux et non décelés antérieurement. Il s'agit là du but recherché, soit l'identification de toutes les potentialités en présence. Les consultations auprès des intervenants municipaux ont permis d'accroître à soixante-dix-huit (78) le nombre de lieux possibles d'intervention au travers des 17 municipalités. La carte de la page suivante présente la répartition des projets et lieux identifiés lors des deux premières activités.

Globalement, les consultations ont permis de consolider les connaissances du territoire à l'étude et de jauger des disparités locales en matière de développement récréotouristique et de transport actif.

Le Sentier métropolitain, un vecteur de convergence des orientations du PMAD : Le Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire apparaît comme un vecteur de convergence des trois orientations du PMAD. Il promeut efficacement des milieux de vie durables par son apport économique, social et environnemental. Ensuite, il consolide un réseau de transport actif pour le bénéfice de toute la population métropolitaine. Enfin, il protège, valorise et même célèbre un patrimoine paysager, naturel et bâti qui participe de l'identité et de la culture montréalaise. Ces actions multiples et cumulatives sont réalisées au sein même de la trame urbaine existante et ce, à des coûts modérés. C'est du moins le constat que laissent en mémoire les échanges positifs des consultations et les aspirations dévoilées des participants. Un enthousiasme évident a été constaté dans la mesure où le projet de Sentier est vu comme un moyen simple d'affirmer plusieurs des aspirations des intervenants.

Outre la typologie des ambiances et des paysages traversés, les municipalités proposent des projets de divers gabarits. Bien que Montréal ait reconnu plusieurs sites d'intérêt, c'est sur ce territoire qu'ont été recensés les projets détenant la plus grande envergure (pointe nord du Parc de la Cité-du-Havre, etc.). Ailleurs, les projets prennent place dans des lieux de dimensions restreintes. Les plus grands projets se retrouvent à Laval (site boisé du Terrain riverain A13 à l'est de l'autoroute 13) ou à Varennes pour ce qui est du prolongement du parc de la Commune. Boucherville projette la bonification d'une promenade piétonne sur pilotis. Beloeil inscrit divers projets d'envergure moyenne, par exemple par la création du parc Michel-Brault et son raccordement à la promenade riveraine existante. Ailleurs, les projets se résument à des interventions de plus petite envergure bien que toujours d'intérêt et en résonance avec les spécificités du milieu.

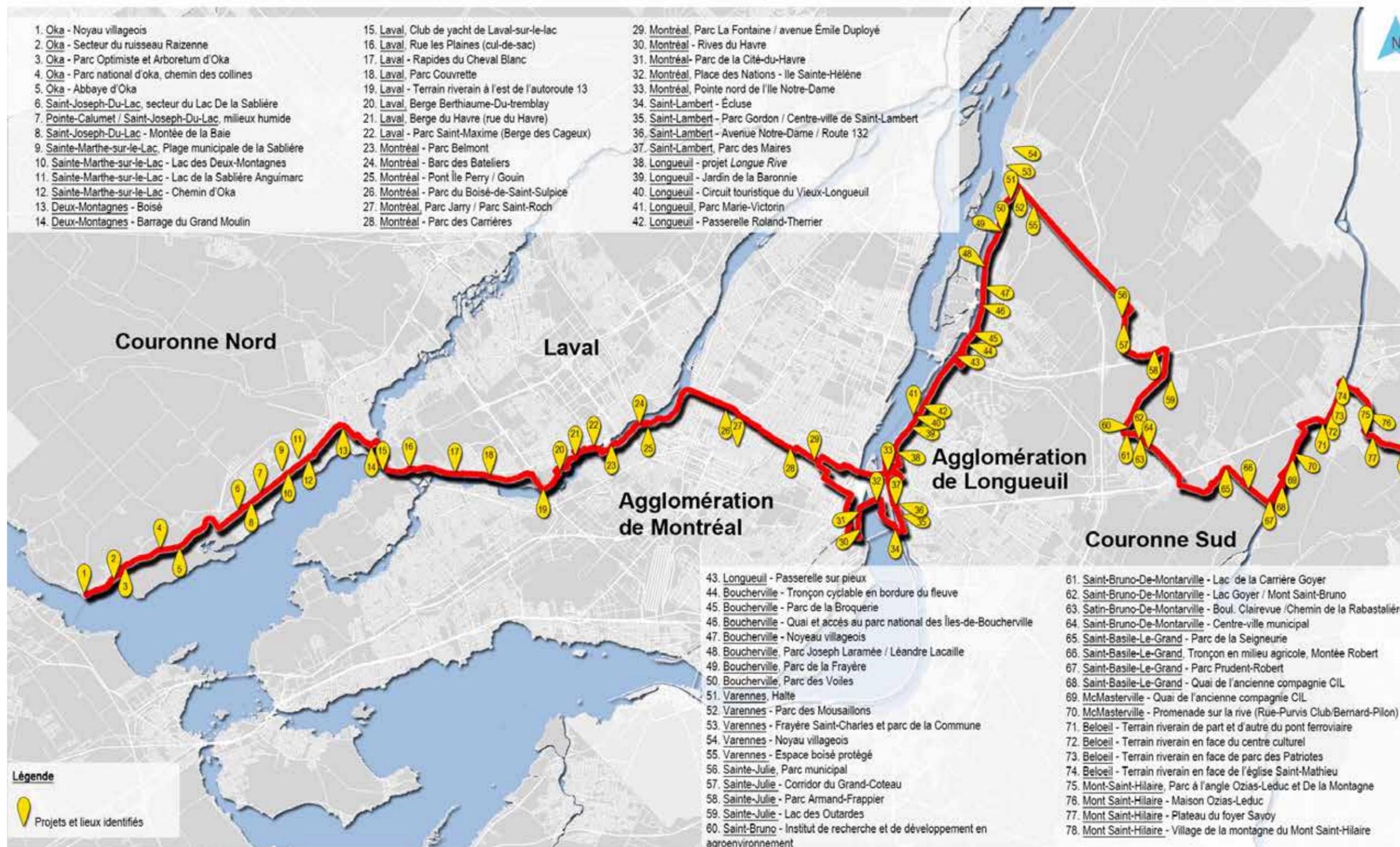
D'autres projets sont de nature particulière et prennent en compte des opportunités dont la faisabilité reste à valider. Notons ici la mise en valeur du barrage Grand-Moulin (Laval et Deux-Montagnes) qui offre des perspectives remarquables sur la Rivière-des-Mille-Îles et des accès à l'eau. Il en va de même des vestiges de quais industriels en bordure de la rivière Richelieu. Enfin, le secteur des écluses de Saint-Lambert contribue, par le passage des navires de la Voie maritime, à un spectacle inusité sur l'univers industriel et la Voie maritime du Saint Laurent.

Un enthousiasme évident a été constaté dans la mesure où le projet de Sentier est vu comme un **moyen simple d'affirmer** plusieurs des aspirations des intervenants.

Le Sentier métropolitain possède une **résonance** bien réelle dans le milieu métropolitain.

3.2 PLAN GÉNÉRAL DE LOCALISATION DES PROJETS ET LIEUX IDENTIFIÉS

Les consultations auprès des intervenants municipaux ont permis d'identifier soixante-dix-huit (78) lieux possibles d'intervention au travers des 17 municipalités.



3.3 ANALYSE MULTICRITÈRE

Dans le cadre du processus d'élaboration de cette proposition de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du Sentier métropolitain, la mise en commun du diagnostic suite aux visites sur le terrain à l'activité No.1 et des commentaires recueillis lors des rencontres avec les responsables des municipalités concernées à l'activité No.2, ont permis d'établir des bases solides pour le choix définitif des sites potentiels à mettre en valeur parmi les 78 projets identifiés à la page précédente. Afin de déterminer l'horizon de réalisation de chacune des interventions proposées, une grille multicritère avec système de pointage a permis de sélectionner les projets les plus porteurs afin d'en établir une liste de projets prioritaires par secteur. La grille multicritère s'est avérée un outil efficace pour faire l'analyse de chaque projet sur une base commune d'évaluation.

Conçue pour faire ressortir les projets dont la portée est plutôt métropolitaine, la grille multicritère présente trois paramètres d'évaluation dont chacun est accompagné de trois critères nécessaires pour les fins d'analyse. Les trois paramètres ont été formulés de manière à exprimer des préoccupations environnementales, sociales et économiques, respectivement.

Ainsi, chacun des projets identifiés est évalué en fonction des 9 critères retenus et selon qu'il répond « **de façon marquée** (de portée métropolitaine), **de façon satisfaisante** (de portée régionale), **partiellement** (de portée locale) ou **aucunement** (de portée nulle). Suivant cette logique, est respectivement attribué un pointage de 3, 2, 1 ou 0. Pour chacun des 78 projets évalués, les notes sont additionnées afin d'obtenir le pointage total et de dresser le portrait global en fonction des résultats d'analyse. À noter que les paramètres ont été identiquement pondérés afin d'obtenir la même possibilité de pointage puisque chacun est considéré de même importance.

En parallèle à cette analyse, les projets dont la faisabilité est réalisable à court terme ont été identifiés. Toutefois, afin de ne cibler que les projets à grande portée, aucun pointage ne fut attribué à cette notion.

Le tableau suivant présente les paramètres et critères d'évaluation des projets retenus pour fins d'analyse.

PARAMÈTRES	CRITÈRES
	Le projet ...
Contribution du projet à la mise en valeur des ressources patrimoniales	...contribue à la préservation et/ou à la mise en valeur du patrimoine naturel
	...contribue à la préservation et/ou à la mise en valeur du patrimoine historique
	...contribue à la préservation et/ou à la mise en valeur du patrimoine paysager
Contribution du projet à l'appropriation du milieu	...profite d'un haut degré d'accessibilité
	...sera utilisable sur quatre saisons
	...offre une diversité de services à une gamme d'utilisateurs
Contribution du projet à la vitalité et au rayonnement des communautés locale et régionale	...constitue un levier de revitalisation socioéconomique à l'échelle locale
	...a un caractère distinctif et de qualité
	...contribue à faire du sentier métropolitain un produit d'appel

3.4 RÉSULTATS DE L'ANALYSE MULTICRITÈRE ET L'IDENTIFICATION DES SITES PORTEURS

Telle que présentée ci-dessous, la grille-type d'analyse propose un pointage maximum de 27 points répartis à part égale sur 3 paramètres et chacun de leurs 3 critères respectifs. Sur la base de ce modèle, aucun projet n'a atteint le pointage maximum ou minimum, celui-ci variant de 5 à 21 points. Les résultats complets de cette analyse sont présentés à l'annexe 2.

PARAMÈTRES	CRITÈRES	PROJETS					
		SECTEURS			COURONNE NORD		
		No. de projet	1	2	3	4	...
	Unité paysagère	NATUREL	AGRICOLE	FLUVIAL	URBAIN	...	
Contribution du projet à la mise en valeur des ressources patrimoniales	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine naturel						
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine historique						
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine paysager						
Sous-total paramètre 1							
Contribution du projet à l'appropriation du milieu	profite d'un haut degré d'accessibilité						
	sera utilisable sur quatre saisons						
	offre une diversité de services à une gamme d'utilisateurs						
Sous-total paramètre 2							
Contribution du projet à la vitalité et au rayonnement des communautés locale et régionale	constitue un levier de revitalisation socioéconomique à l'échelle locale						
	a un caractère distinctif et de qualité						
	contribue à faire du sentier métropolitain un produit d'appel						
Sous-total paramètre 3							
TOTAL							
Aucunement : 0		Partiellement : 1		De façon satisfaisante : 2		De façon marquée : 3	

Le choix des projets à illustrer repose sur les critères suivants:

- Le projet est d'intérêt métropolitain et est réellement porteur et signifiant pour le Grand Montréal (pointage élevé basé sur l'analyse multicritère);
- La possibilité d'illustrer un projet porteur par secteur (Couronne nord, Couronne sud, Agglomération de Longueuil, Agglomération de Montréal, Laval);
- La possibilité d'illustrer au moins un projet porteur par unité paysagère.

La prise en compte de ces critères a permis la sélection des 10 projets les plus porteurs pour fins d'idéation et d'illustration. Le tableau ci-dessous reprend ces projets par secteur et en fonction de la typologie du lieu d'insertion observée. Rappelons que la typologie constitue le caractère paysager du site à mettre en valeur par des interventions qui sont proposées dans les pages qui suivent.

Numéro d'identification	Lieu	Secteur	Nature	Pointage	Typologie
1	Noyau villageois	Couronne Nord	Fiche	17	Milieu bâti
5	L'abbaye d'Oka	Couronne Nord	Illustration	16	Milieu bâti
18	Parc Couvrette	Laval	Illustration	10	Milieu naturel
19	Terrain riverain à l'Est de l'A13	Laval	Fiche	18	Milieu naturel
25	Pont de l'île Perry	Agglomération Montréal	Fiche	13	Milieu naturel
43	Passerelle sur pieux	Agglomération Longueuil	Fiche	10	Milieu fluvial
50	Parc des voiles	Agglomération Longueuil	Illustration	16	Milieu fluvial
66	Montée Robert	Couronne Sud	Illustration	12	Milieu agricole
71	Viaduc ferroviaire	Couronne Sud	Fiche	18	Milieu Fluvial
78	Village de la Montagne	Couronne Sud	Illustration	16	Milieu Naturel



4 PISTES DE RÉFLEXION

4.1 PISTES DE RÉFLEXION

Tel qu'abordé précédemment, l'identification et la validation des projets et des lieux possibles d'intervention a permis de recenser au total 78 sites dont 22 ont été relevés aux 2 premières étapes, établis dans les 16 municipalités intéressées à participer à la mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux aux abords du Sentier. L'envergure de ces projets étant très variable en termes de superficie, d'amplitude des interventions et d'investissement, les sommes requises pour la réalisation risquent d'être très élevées. De plus, il apparaît que plusieurs projets qui contribuent à l'expérience du Sentier s'avèrent davantage d'intérêt local.

Concernant l'agenda de réalisation, il semble que l'échéance de 2017 soit relativement courte. Cela suppose que des travaux puissent être engagés dès le printemps 2016, ce qui commande une période de planification intensive en 2015 et 2016 auprès des instances publiques, de la CMM et des municipalités comprises. À cela devra succéder des périodes de conception et d'appels d'offres requises tant pour les consultants que pour les travaux. Dans ce contexte, 2017 pourrait être vue non pas comme une finalité mais bien comme l'affirmation concrète d'un processus de réalisation.

La réalisation d'un certain nombre de projets aux abords du Sentier métropolitain commande une réflexion à l'égard de la conception et du design que l'on souhaite induire dans l'expression paysagère et bâti de chacune des composantes afin de développer une «signature métropolitaine». Cette possibilité a été évoquée lors des consultations.

Il s'agit d'une ambition louable mais aussi un objectif difficile à atteindre puisque :

- a) plusieurs projets sont existants ou bien comportent des orientations déjà définies, ou;
- b) chaque municipalité souhaite promouvoir ses propres normes ou spécifications en matière de mobilier, d'éclairage, de matérialité des interventions, etc.

Nonobstant ces contraintes, cette proposition de plan de mise en valeur a pour objectif de définir certains paramètres qui puissent faire en sorte que les projets détiennent malgré tout des composantes identifiables au projet métropolitain, sans pour autant nier les particularités municipales.

Par ailleurs, les projets à caractère événementiel qui pourraient s'inscrire dans le cadre des fêtes du 375^e de

Montréal semblent moins interpeler les partenaires. Seule Boucherville a montré un intérêt en ce sens puisque cette date croise le 350^e de la ville. Si la composante événementielle reste un objectif central de la CMM, la réalisation d'œuvres d'art sur le parcours pourrait être envisagée afin d'obtenir, d'une certaine manière, une galerie d'art à ciel ouvert qui contribue au caractère du milieu de même qu'à la motivation et à l'intérêt des usagers tout au long du parcours. Il s'agirait d'un «projet pont» qui tisse un fil conducteur à l'intérieur des municipalités qui jalonnent le parcours. Cette approche de déploiement d'œuvres d'art dans la composition/consolidation d'un axe de transport actif et collectif représente actuellement une tendance lourde en matière d'aménagement urbain, l'exemple récent du SLR de Nice est éloquent en la matière (illustration ci-contre). Dans cette perspective, on peut penser à la mise en place d'œuvres d'art comportant une composante identitaire au territoire traversé, sortes de «totems» qui portent en eux la représentation du clan des municipalités qui forment un secteur de la CMM. Il s'agit donc d'une série d'œuvres, réalisées par le biais de concours ou sur une base ponctuelle et volontaire mais encadrée, qui sont ni plus ni moins que les emblèmes du milieu, des icônes métropolitaines que l'on peut découvrir par le Sentier métropolitain. Ces œuvres peuvent être pérennes ou éphémères (land art) et constituent un outil de développement touristique contribuant ainsi à la mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux aux abords du Sentier. Elles réfèrent au caractère événementiel recherché. Notons que la ville de Montréal a déjà évoqué la possibilité d'une telle démarche lors des consultations. Il est permis de penser que cette démarche puisse être dupliquée dans chaque secteur, voire même dans chaque municipalité, à une échelle réduite. Les illustrations ci-contre constituent divers exemples de réalisations dont la quête réside dans la mise en valeur ou le soulignement d'un élément important du territoire par des interventions ponctuelles, éphémères ou pérennes et artistiques.



« Regard sur le fleuve » – Lisette Lemieux – 1992



« Field of Red Bisons » - John E. Simm – 1994



« Tree, Line » - Zander Olsen



« Conversation à Nice » – Jaume Plensa – 2007



Artiste inconnu



« Zygoté Seed Sculpture » – Anna Pope

4.1.1 PARAMÈTRES À RESPECTER POUR LA MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

Afin de répondre aux objectifs de cette proposition visant l'élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux aux abords du Sentier métropolitain, il est suggéré que les projets qui viendront ponctuer l'axe cyclable et pédestre respectent 8 principaux paramètres en matière de design. En effet, cet encadrement permettra aux différentes interventions de contribuer à la reconnaissance des qualités paysagères, à la création d'un caractère distinctif et, de manière globale, au rayonnement du Sentier à différentes échelles territoriales. Ces principes ont pour but commun de renforcer le caractère dominant du lieu d'insertion (voire le principal attrait à mettre en valeur) et de maximiser le plein potentiel de tout type de projet.

Ces 8 principes de base sont les suivants :

PRIVILÉGIER L'ACCÈS UNIVERSEL DANS LA CONCEPTION DES INTERVENTIONS DE MISE EN VALEUR



LANDZINE.COM



LANDZINE.COM

SOULIGNER PAR DES GESTES ANTHROPIQUES ET ARTISTIQUES LA VALEUR PAYSAGÈRE DU SITE D'INTERVENTION

MAXIMISER LA SYMBIOSE DU GESTE ARCHITECTURAL AVEC SON SITE D'ACCUEIL



LANDZINE.COM



LANDZINE.COM

STIMULER L'IMAGINAIRE ET LA DÉCOUVERTE

MINIMISER LES INFRASTRUCTURES DE MASSE ET LES COÛTS D'INTERVENTION



LANDZINE.COM



LANDZINE.COM

PERMETTRE UNE FLEXIBILITÉ ÉVOLUTIVE DES INTERVENTIONS ARCHITECTURALES ET ARTISTIQUES

EXPRIMER PAR UN VOCABULAIRE ARCHITECTURAL CONTEMPORAIN LA VALEUR PATRIMONIALE DU SITE

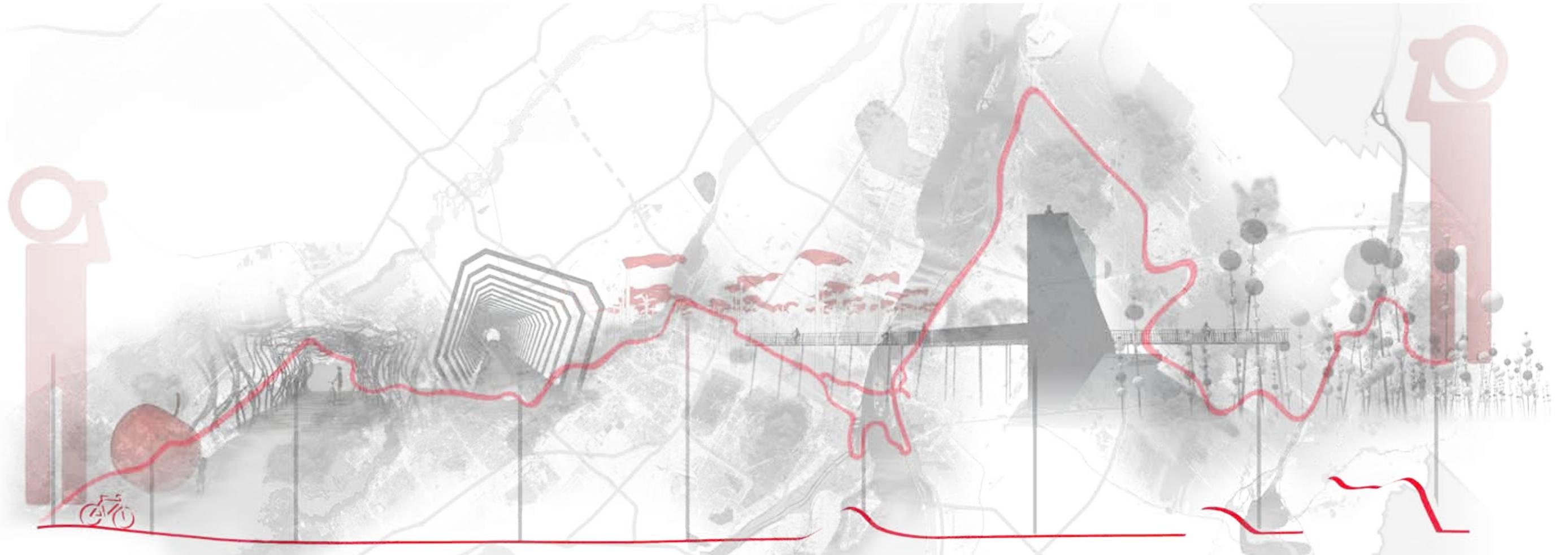


LANDZINE.COM



LANDZINE.COM

STIMULER L'APPROPRIATION DU PARCOURS PAR LES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS



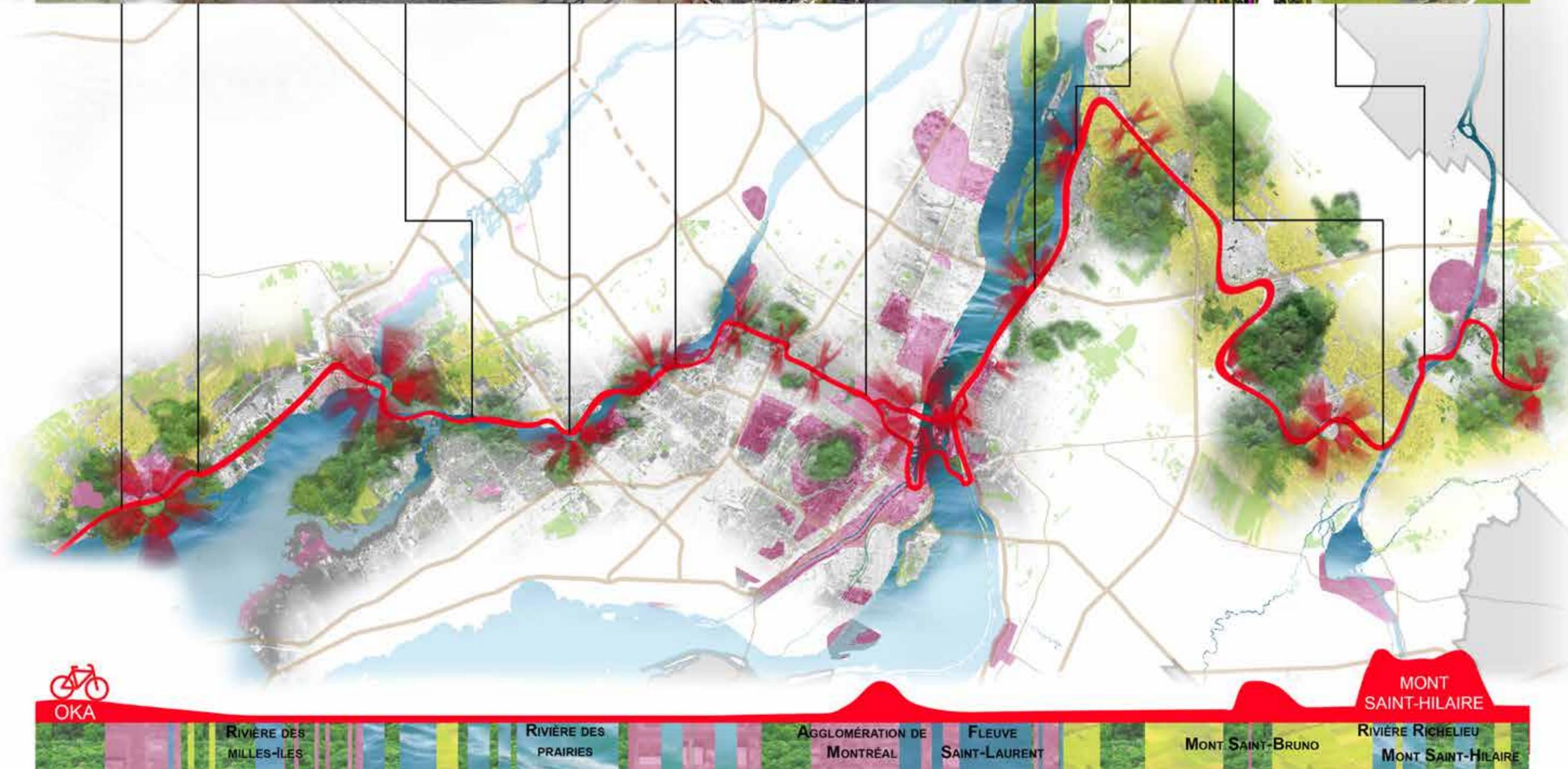
5 PLAN-CONCEPT

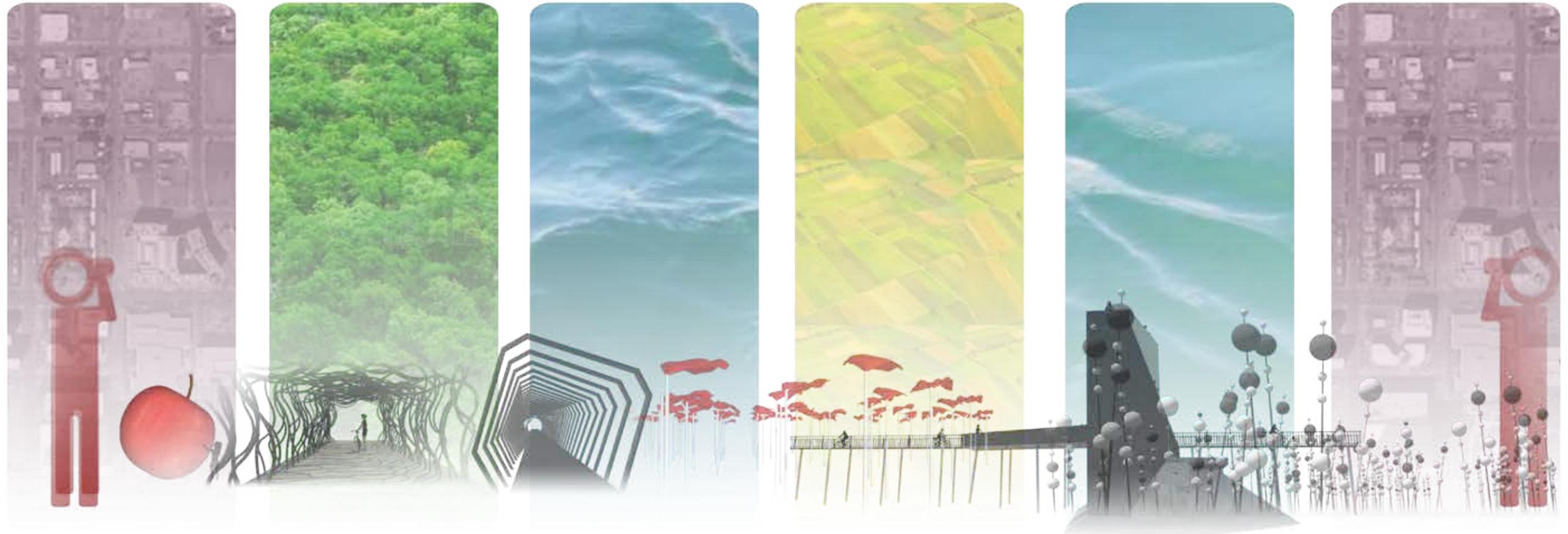
5.1 PARTI ARCHITECTURAL :

Reliant la ville d'Oka à celle de Mont-Saint-Hilaire, le sentier cyclo-pédestre de la Communauté Métropolitaine de Montréal se veut un parcours de découvertes et d'expériences multiples à travers un paysage dynamique et diversifié. Tel un tapis rouge se déroulant sur ces 143 kilomètres, l'usager de ce sentier multifonctionnel unique habitera une mise en scène où chacun des paysages significatifs seront exprimés et mis en valeur dans un langage théâtral et artistique selon un rythme saccadé d'espaces aménagés. Ces chambres événementielles ponctuant le parcours guideront les marcheurs et cyclistes dans l'imaginaire et la contemplation d'une richesse singulière de paysages naturels et urbains exceptionnels. Ainsi, chaque site proposera une expression architecturale symbolique visant à présenter de manière parfois abstraite ou parfois caricaturalement un élément du paysage unique et significatif à son lieu d'implantation.



5.2 PLAN-CONCEPT





6 FICHES ET ILLUSTRATIONS DES PROJETS

6.1 FICHES ET ILLUSTRATIONS

Cette section présente le résultat figuré du processus d'idéation pour chacun des 10 sites porteurs retenus. De manière concrète, elle contient 5 fiches de projets dont 1 par secteur. Ces fiches constituent la représentation graphique et textuelle d'un projet relié directement à son lieu physique d'implantation. De par sa nature, il participe à la mise en valeur de l'élément d'attrait auquel il est rattaché. Ces fiches comprennent une brève description du concept et de la façon dont le site est mis en valeur matériellement. L'estimation sommaire des coûts que peut engendrer la réalisation du projet accompagne les perspectives visuelles et les détails des concepts d'aménagement proposés, respectivement.

En plus des fiches de projets, on y retrouve des illustrations de visées réalisables en tout lieu le long du parcours. Elles présentent des visions abstraites de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux dont les concepts, plutôt modulables, sont transportables d'un endroit à l'autre. Elles constituent en quelque sorte, un lien, une signature établie sur une base commune de mise en valeur. Ces illustrations comprennent une description du concept ainsi que la représentation graphique de celui-ci.



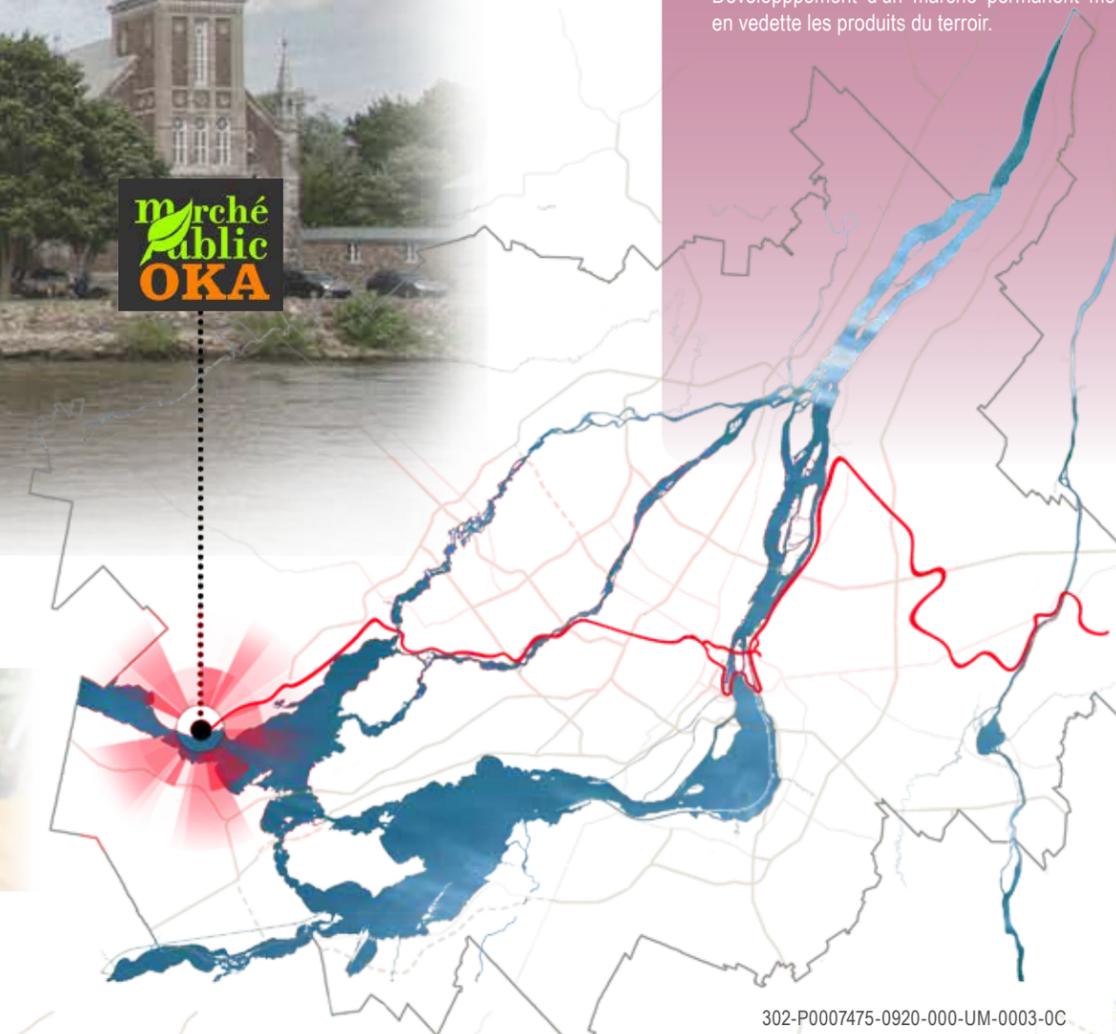
1 MILIEU BÂTI - NOYAU VILLAGEOIS, OKA



CONNECTER

Le secteur du Quai à Oka s'inscrit parmi les composantes urbaines qui contribuent à la spécificité régionale et métropolitaine. À la fois départ et destination, il possède plusieurs potentiels récréotouristiques (la proximité de l'eau, le secteur patrimonial et un marché des produits du terroir) à exploiter et à développer. Les pistes d'intervention pour l'aménagement se résument comme suit:

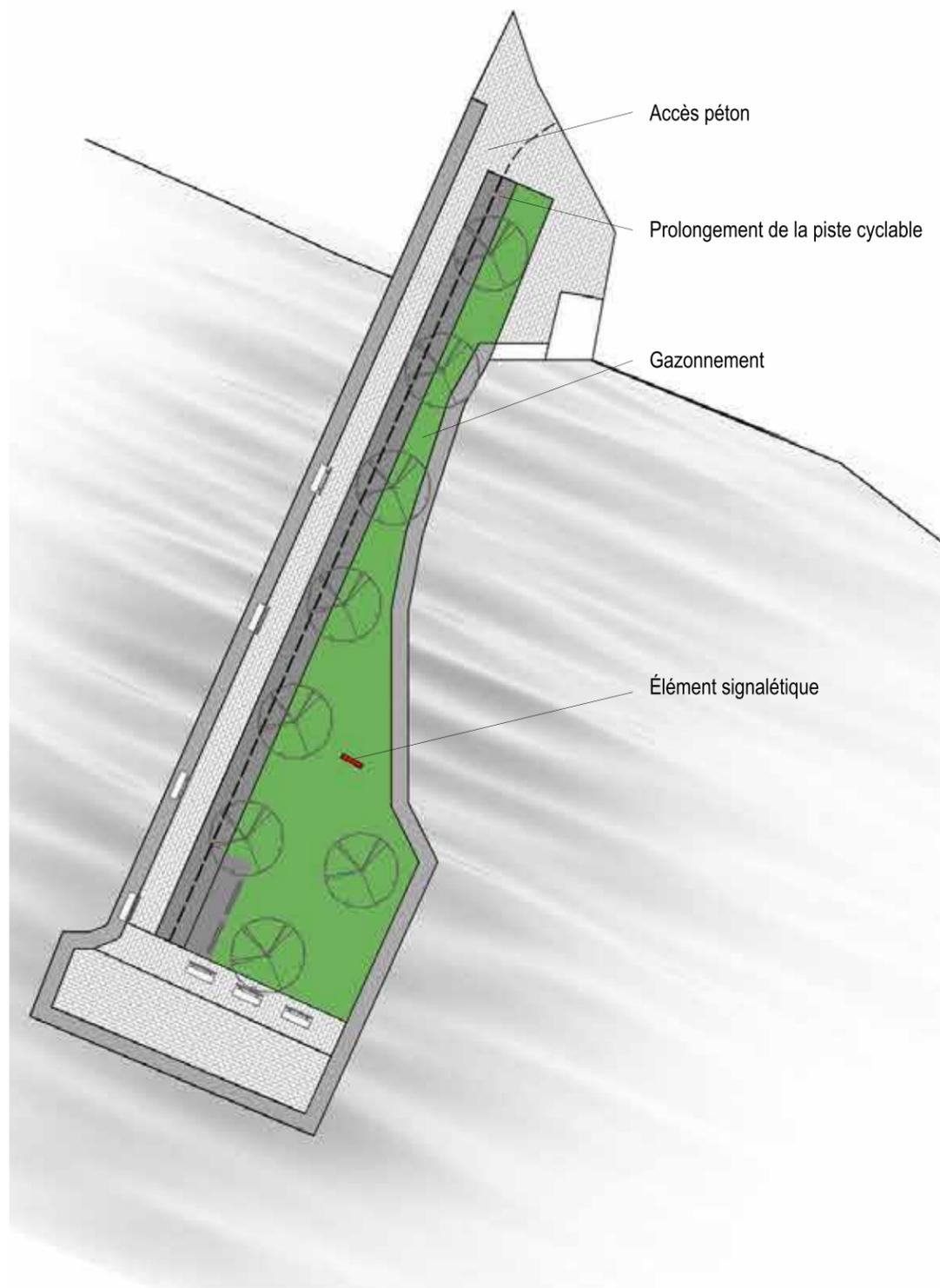
- Aménagement du quai du traversier de l'accès à l'eau;
- Marquer le début/fin du Sentier métropolitain par l'installation d'un élément signalétique;
- Requalification du terrain derrière l'église;
- Développement d'un marché permanent mettant en vedette les produits du terroir.



1 MILIEU BÂTI - NOYAU VILLAGEOIS, OKA



Aménagement du quai du traversier.

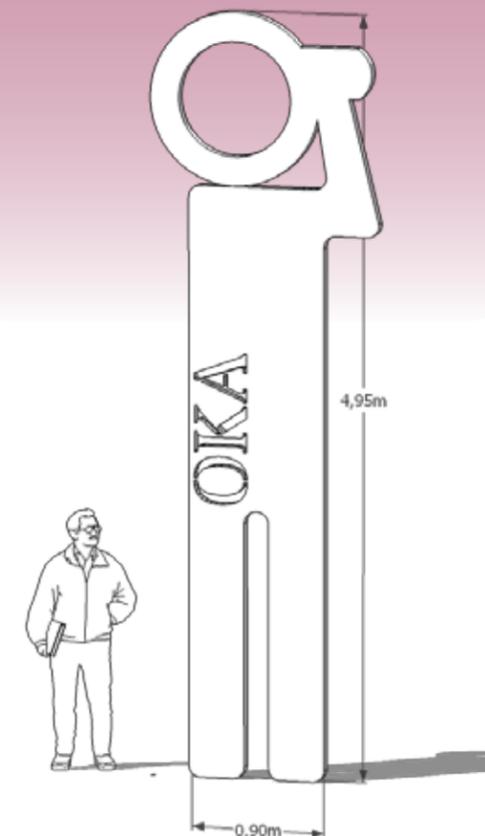


ESTIMATIONS

Mise en valeur du Quai	
Pavés de béton	107 000 \$
Mobilier	10 000 \$
Béton bitumineux	15 600 \$
Élément signalétique	7 000 \$
Plantations	5 000 \$
Gazonnement	6 900 \$
Total	151 500 \$

Espace Marché	
Aménagements	550 000 \$
Mobilier	200 000 \$
Bâtiments	800 000 \$
Total	1 550 000 \$

Imprévus 10%	170 150 \$
GRAND TOTAL	1 871 650 \$



5 MILIEU BÂTI - ABBAYE D'OKA, OKA



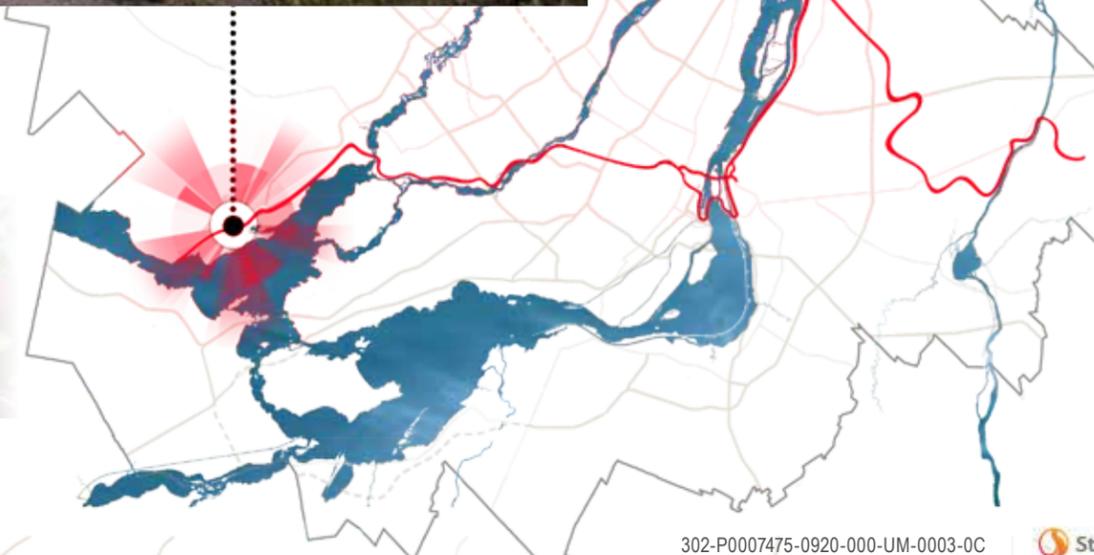
CÉLÉBRER

Le secteur de l'abbaye d'Oka possède un très fort potentiel agrotouristique et culturel. La connexion du réseau cyclable à l'Abbaye d'Oka via le parc National d'Oka est une intervention envisagée par la ville.

Le sentier devient alors un outil de célébration du patrimoine culturel et agricole de la région.

Les pistes d'intervention pour l'aménagement se résument comme suit:

- Marquer l'identité du site par la mise en place d'interventions ponctuelles (ludiques, artistiques singulière) le long du parcours;
- Mettre en évidence les paysages rural et patrimonial;
- Révéler des ouvertures visuelles par une réflexion approfondie du tracé et des interventions mineures.



18 MILIEU NATUREL - PARC COURVETTE, LAVAL

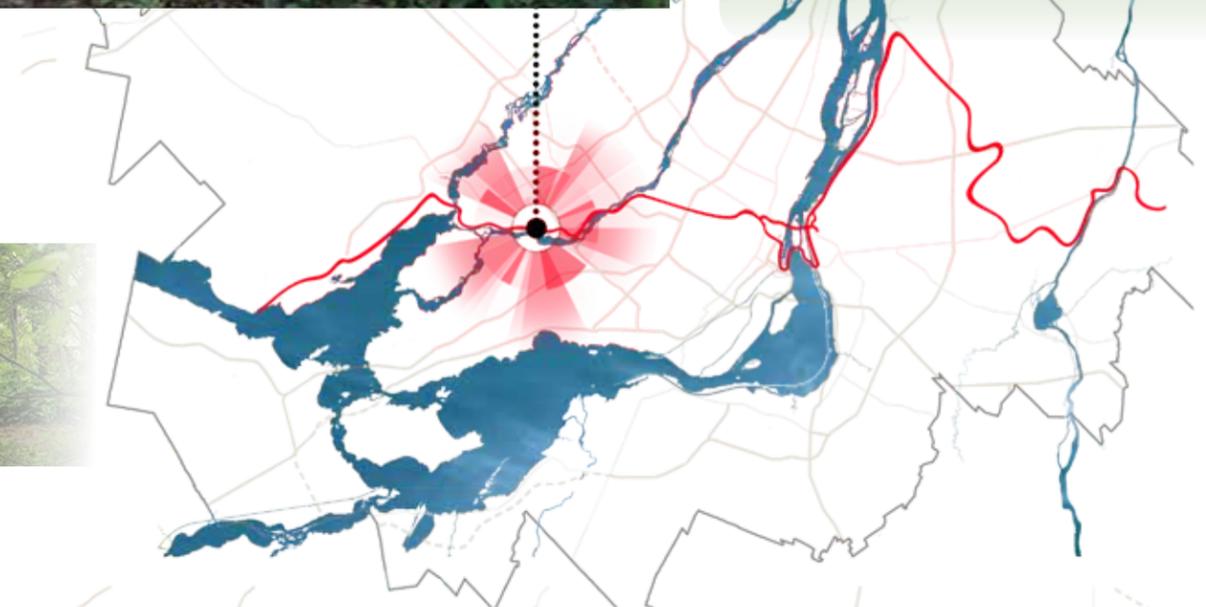


RÉVÉLER

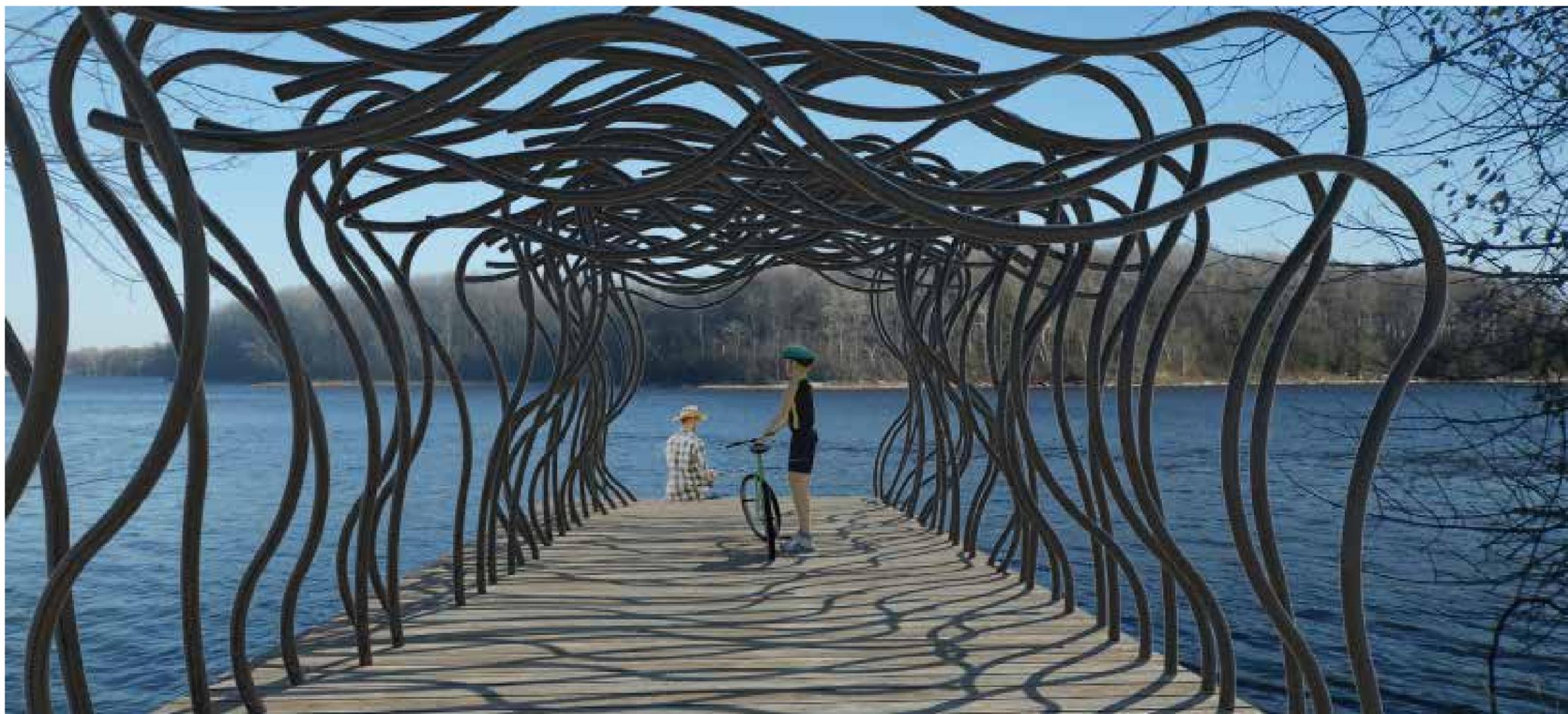
En bordure de la rivière des Prairies, le parc et la berge Couvrette possèdent de forts potentiels dont un accès à l'eau, la proximité avec le réseau métropolitain, plusieurs points de vue sur la rivière ainsi qu'un boisé d'intérêt.

Étant partiellement aménagé, les pistes envisagées se résument à des interventions sommaires :

- Aménager des ouvertures visuelles pour souligner les points de vue ;
- Exploiter les ambiances boisées;
- Ajouter et installer des équipements (supports à vélos, bancs, tables, etc.);
- Renouveler les équipements existants.



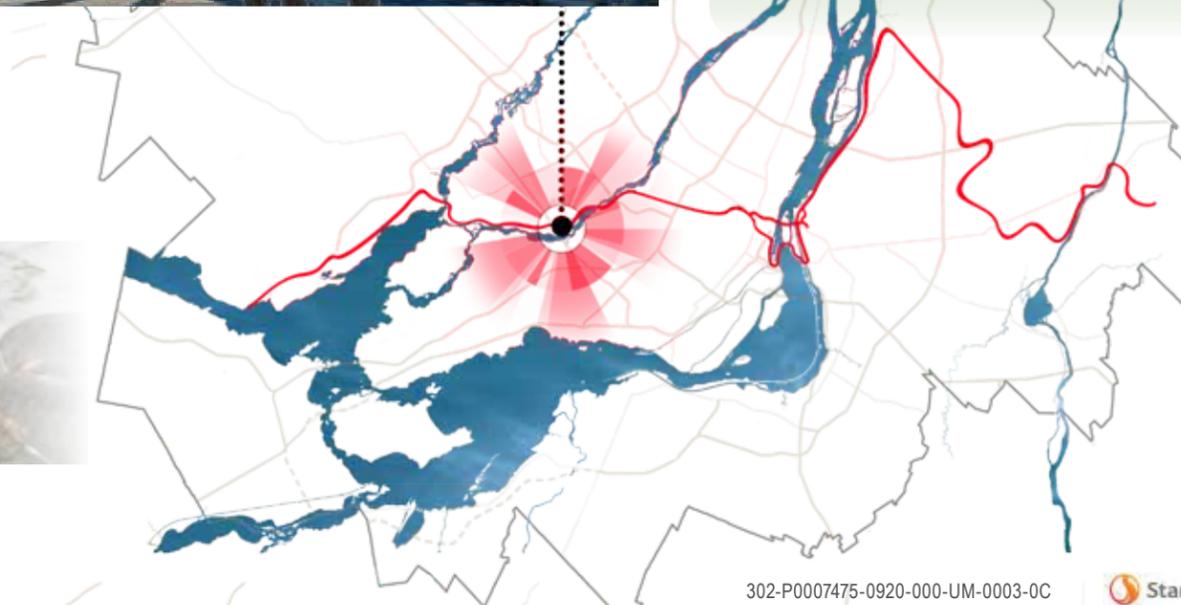
19 MILIEU NATUREL - TERRAIN RIVERAIN A13, LAVAL



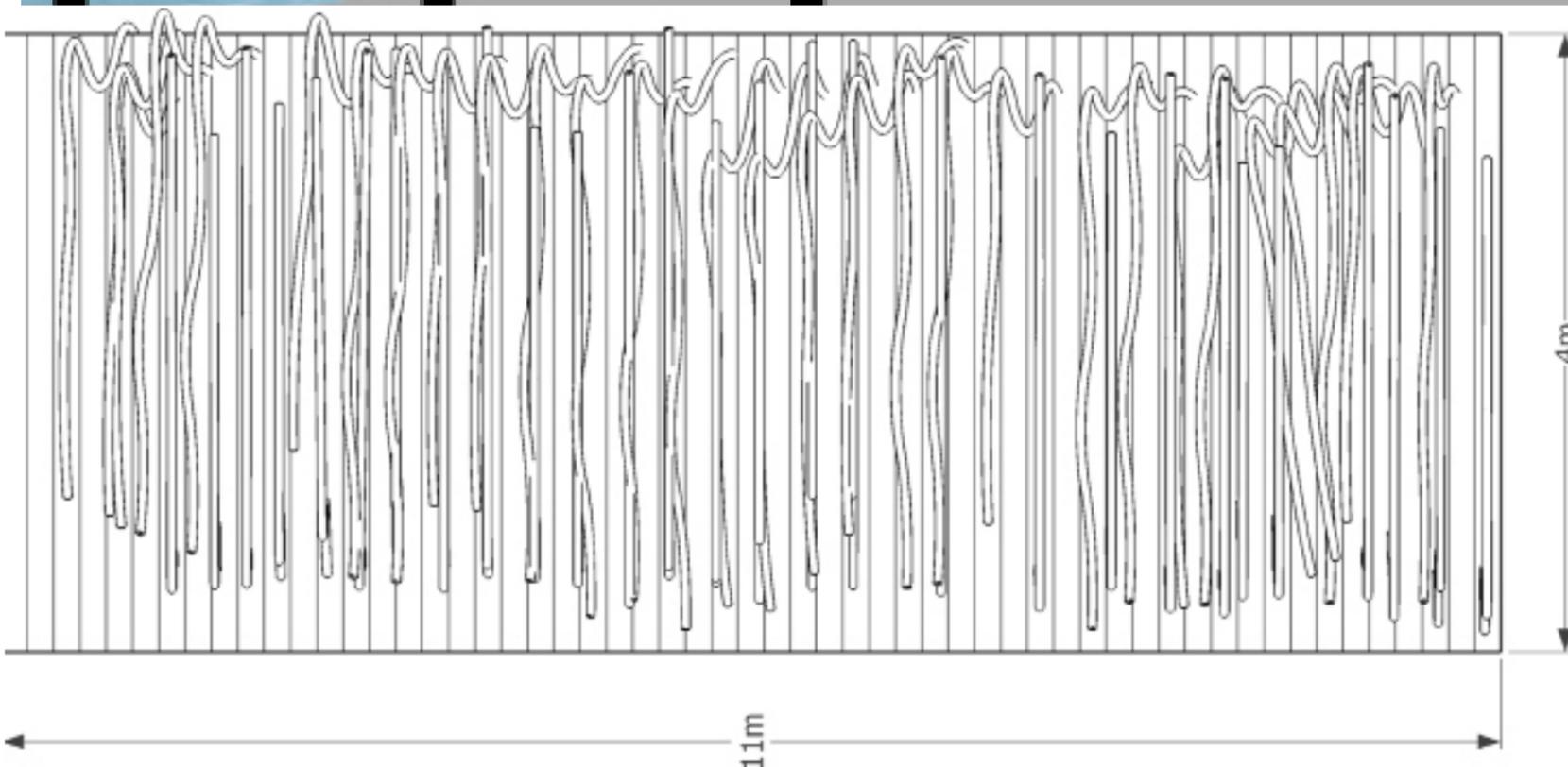
POURVOIR

Ce site d'une grande superficie est situé à l'est de l'autoroute 13. En plus de posséder une longue berge sur la rivière des Prairies, cette vaste friche présente de nombreux vestiges d'exploitation agricole et une grande variété paysagère. Étant donné le fort potentiel du secteur, une étude approfondie permettrait de préciser les nombreuses interventions et les contraintes techniques possibles afin de révéler et exploiter ce terrain. Cependant, certaines pistes d'intervention sont envisagées :

- Aménager des haltes dans les milieux d'intérêt (clairières, berges...);
- Implanter des sentiers d'interprétation ;
- Implanter des belvédères sur la rive;
- Formaliser les sentiers existants.



19 MILIEU NATUREL - TERRAIN RIVERAIN A13, LAVAL

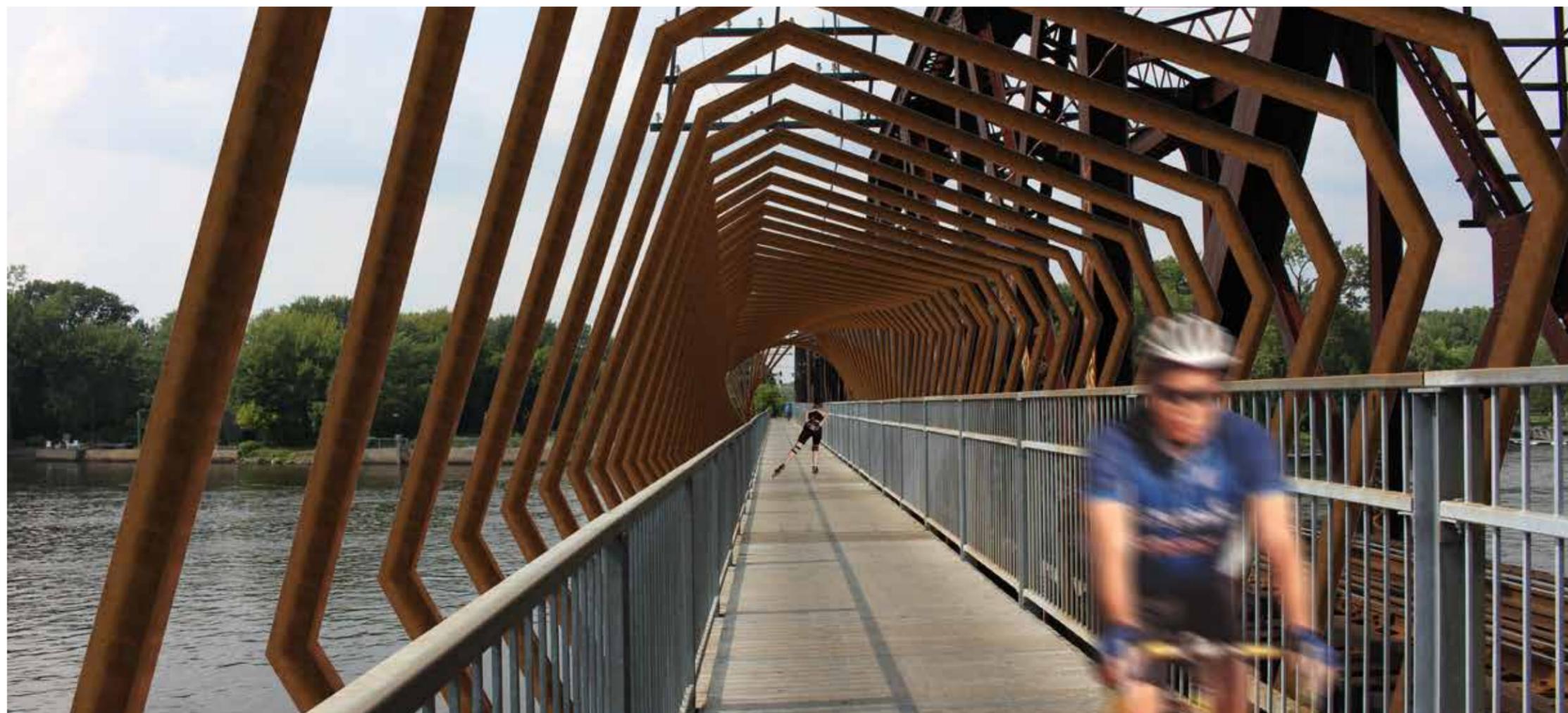


ESTIMATIONS

Quai en bois	11 000 \$
Sonotubes	5 400 \$
Acier	90 000 \$
Total	106 400 \$
imprévu 10%	10 640 \$
GRAND TOTAL	117 040 \$



25 MILIEU NATUREL - PONT ÎLE PERRY, MONTRÉAL

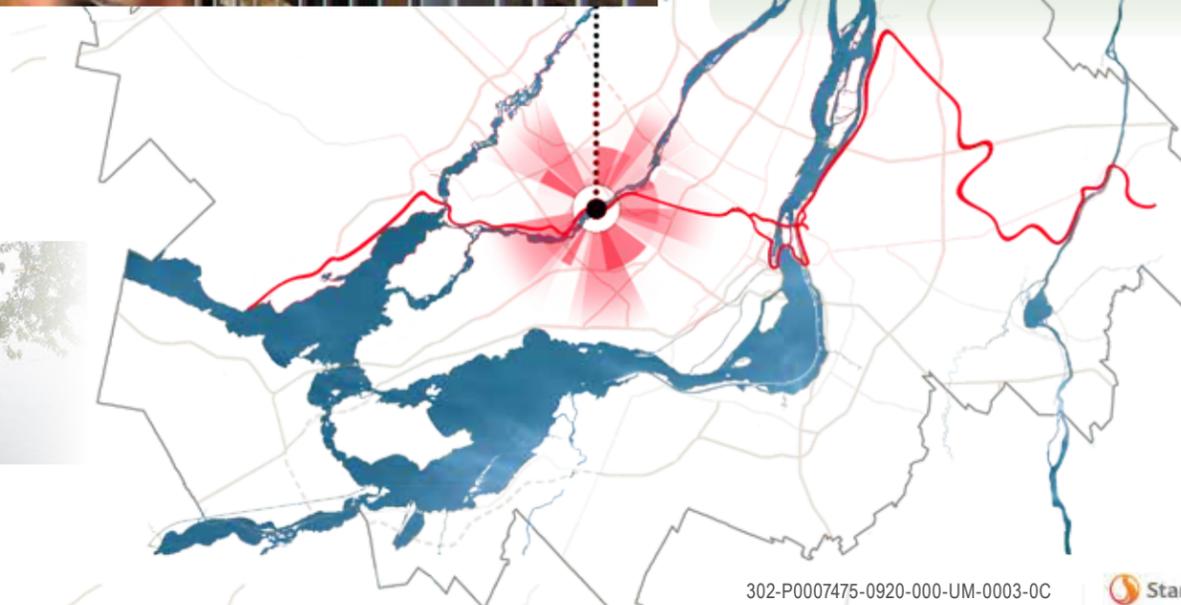


AFFIRMER

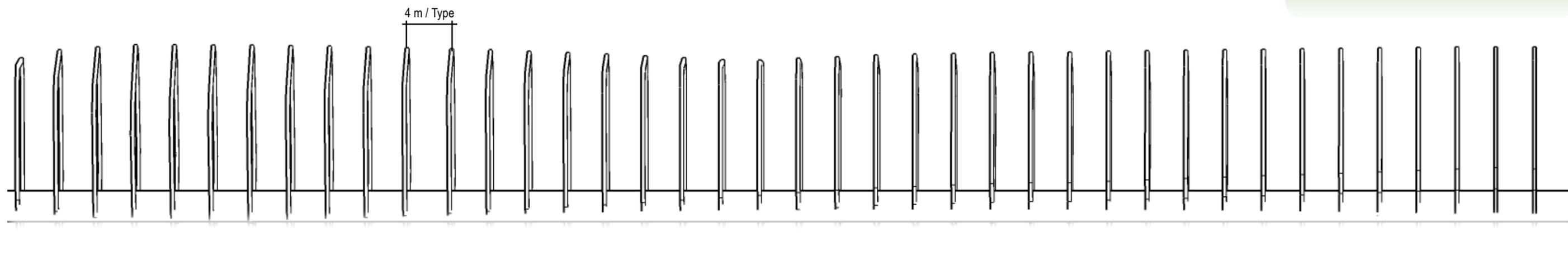
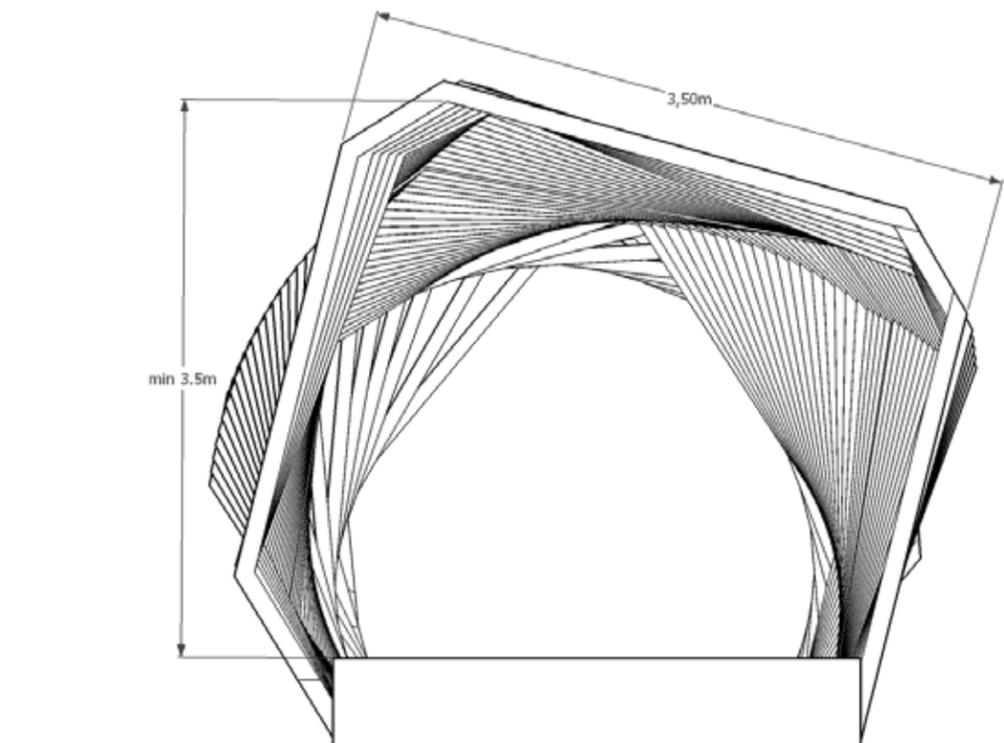
L'île Perry possède un fort attrait récréotouristique et patrimonial. L'accès à l'île en longeant le pont ferroviaire est une expérience en soit qui mérite d'être soulignée. C'est un temps fort de l'arrivée sur l'île de Montréal par le nord.

Une intervention architecturale basée sur l'expérience de l'utilisateur permettrait de créer un événement sur le parcours dans le but d'inciter les utilisateurs à faire un détour par l'île Perry.

Il est à noter que la passerelle du pont est de responsabilité partagée entre Laval et Montréal.



25 MILIEU NATUREL - PONT ÎLE PERRY, MONTRÉAL



ESTIMATIONS

90 arches de métal	315 000 \$
Installation	70 000 \$
Total	385 000 \$
imprévu 10%	38 500 \$
GRAND TOTAL	423 500 \$

43 MILIEU FLUVIAL - PASSERELLE SUR PIEUX, LONGUEUIL



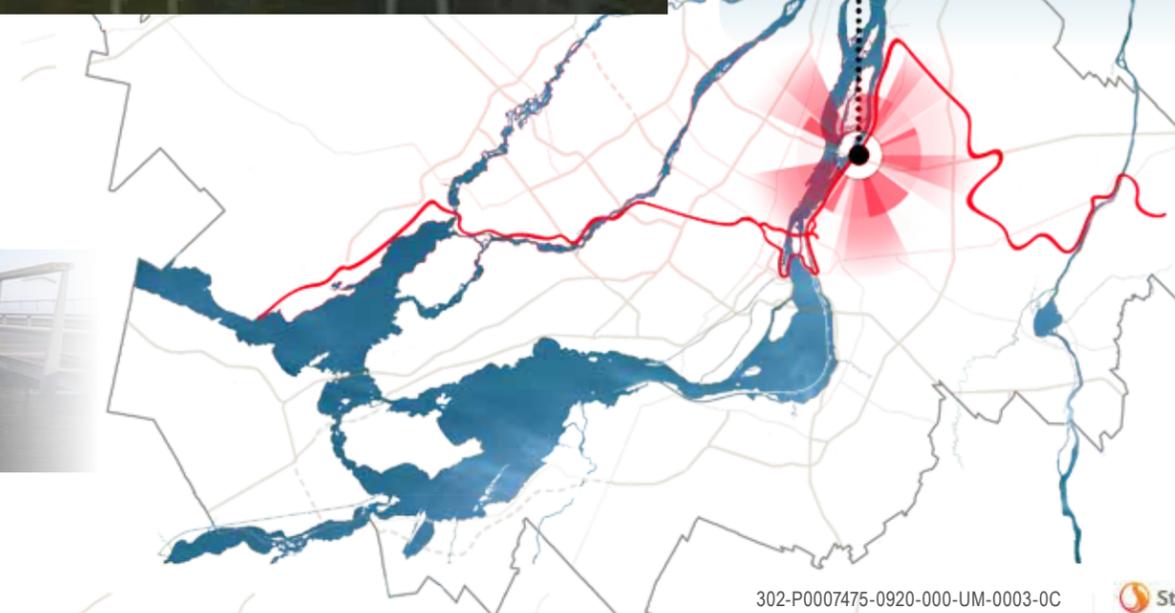
AFFIRMER

Le lien cyclable entre Longueuil et Boucherville est problématique. L'installation d'une passerelle sur pieux permettrait de créer un accès direct et sécuritaire.

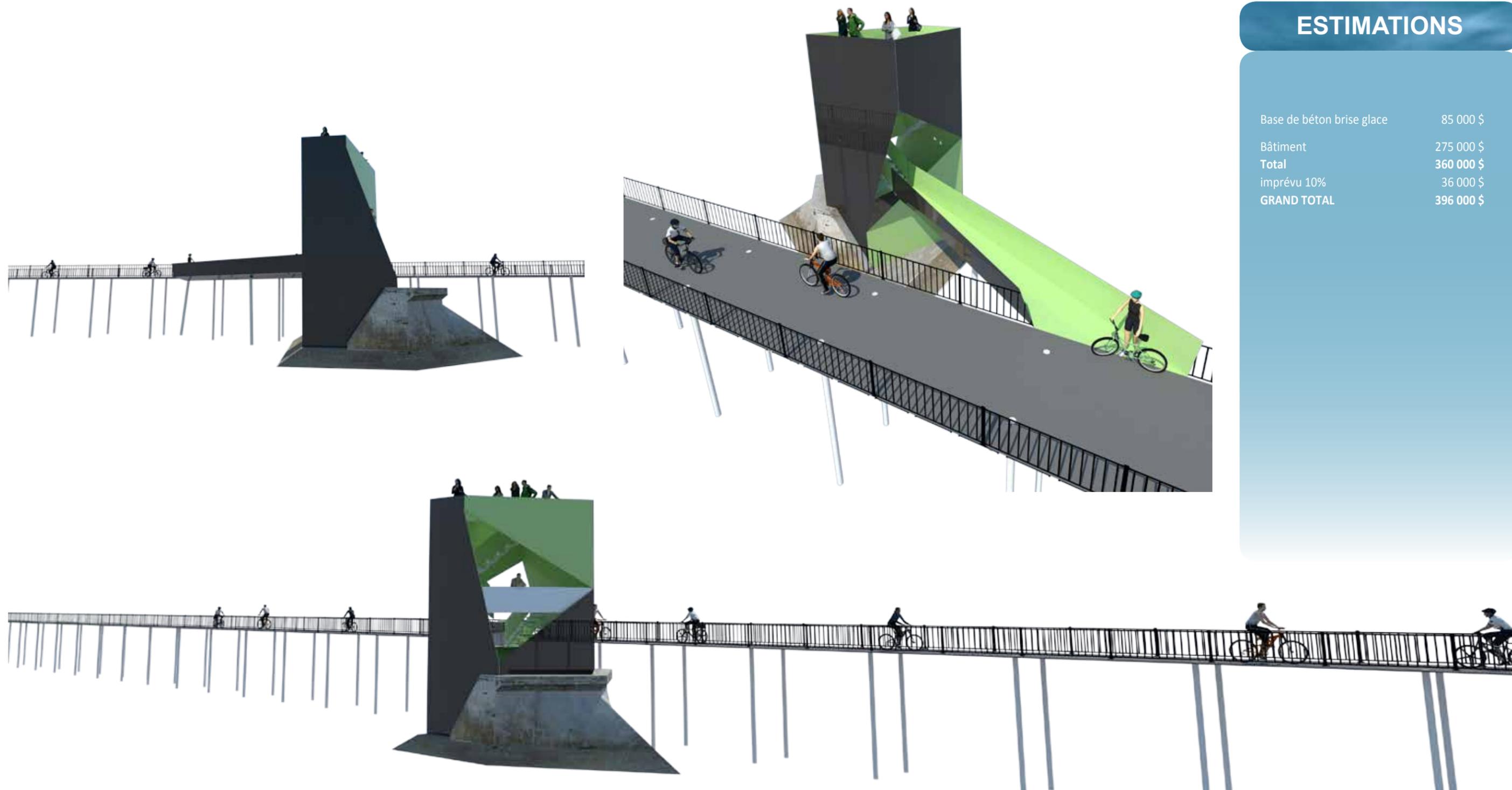
Une telle intervention ouvre une grande fenêtre sur le fleuve et représente un potentiel d'intervention rarissime dans la région métropolitaine.

Cette portion peut devenir un temps fort du sentier métropolitain.

Offrant un accès au fleuve, la passerelle pourrait être ponctuée d'une tour d'interprétation reprenant les bases de brise-glaces que l'on retrouve sur le fleuve.



43 MILIEU FLUVIAL - PASSERELLE SUR PIEUX, LONGUEUIL



ESTIMATIONS

Base de béton brise glace	85 000 \$
Bâtiment	275 000 \$
Total	360 000 \$
imprévu 10%	36 000 \$
GRAND TOTAL	396 000 \$

50 MILIEU FLUVIAL - PARC DES VOILES, BOUCHERVILLE



REVELER

Le parc des voiles offre un point de vue exceptionnel sur les infrastructures électriques de la région et sur le fleuve Saint-Laurent.

De plus il permet un accès direct à l'eau. Malgré la présence imposantes des pylône, c'est un espace d'une grande sérénité.

Afin de conserver l'esprit du lieu, les interventions demeurent sommaires et proposent une expérience en relation avec les éléments existants.

En plus des installations temporaires (ou permanentes) référant aux éléments caractéristiques du site, les pistes d'intervention se résument comme suit:

- Implanter un sentier formel;
- Ajouter des points d'observation et du mobilier.



66 MILIEU AGRICOLE - MONTÉE ROBERT, SAINT-BASILE-LE-GRAND



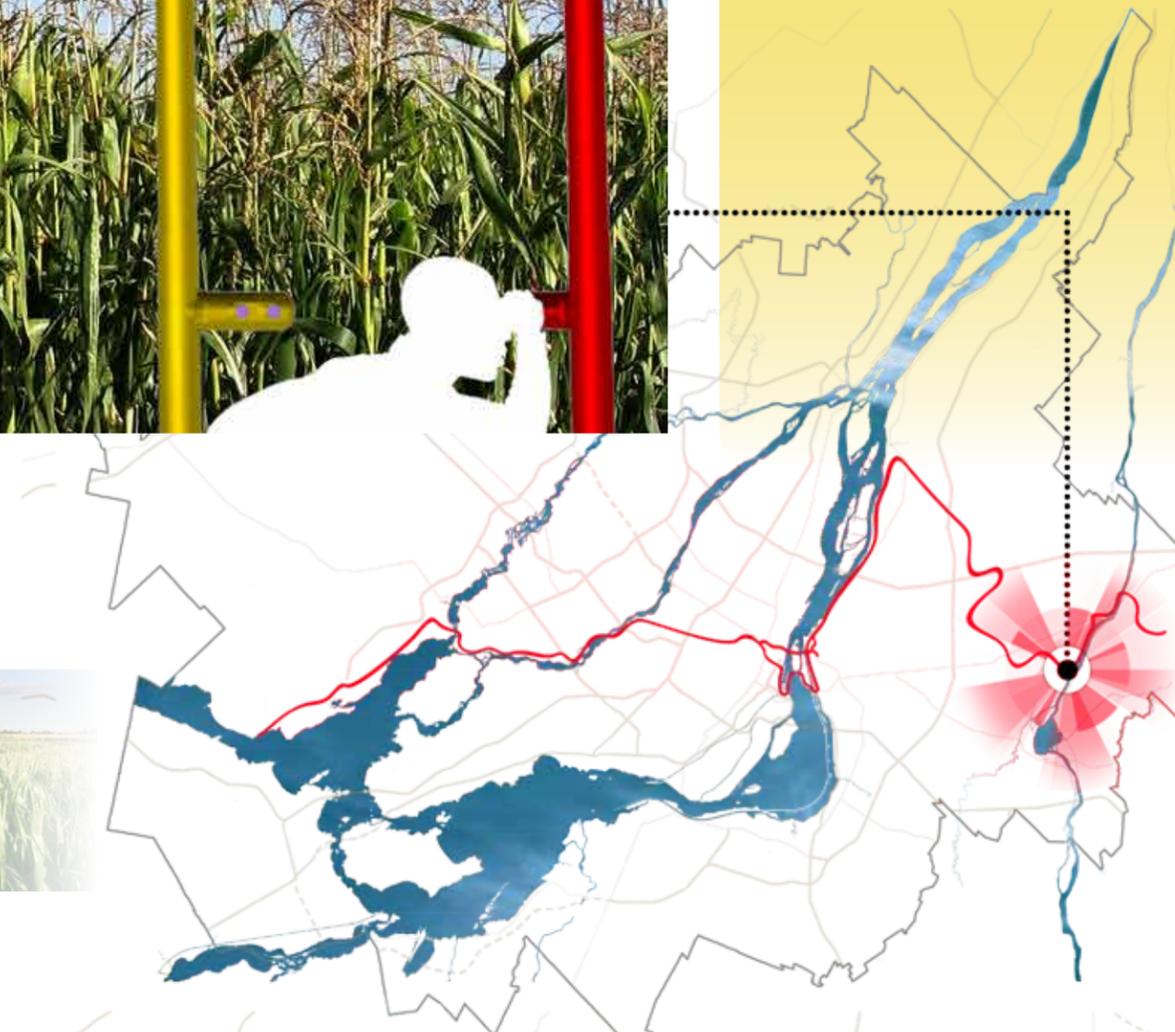
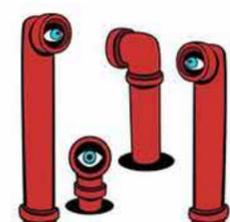
CONNECTER

Généreusement marqué par l'exploitation agricole, le secteur de la Montée Robert présente un paysage mouvant selon les saisons, caractéristique des milieux agricoles.

Il est, par conséquent, un secteur primordial du sentier pour vivre l'expérience des plaines agricoles de la rive sud de la région métropolitaine.

Tout au long du secteur, les pistes d'intervention mettent en scène le paysage et offrent à l'utilisateur des expériences en relation avec le milieu. Les interventions se résument de la façon suivante :

- Installations temporaires saisonnières;
- Ajout de point d'observation;
- Créer un contact direct avec le milieu existant.



71 MILIEU FLUVIAL - VIADUC FERROVIAIRE, BELOEIL

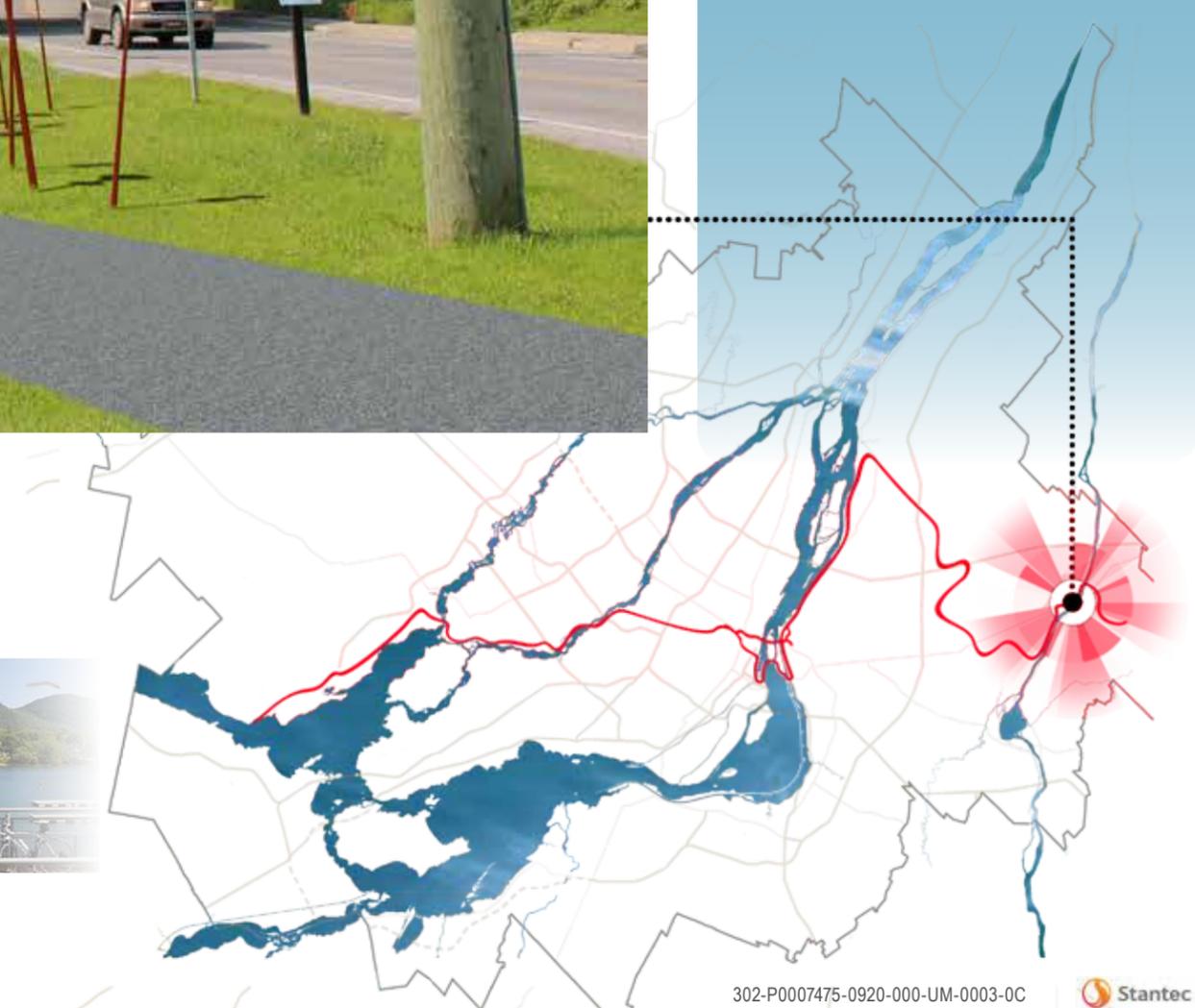


AFFIRMER

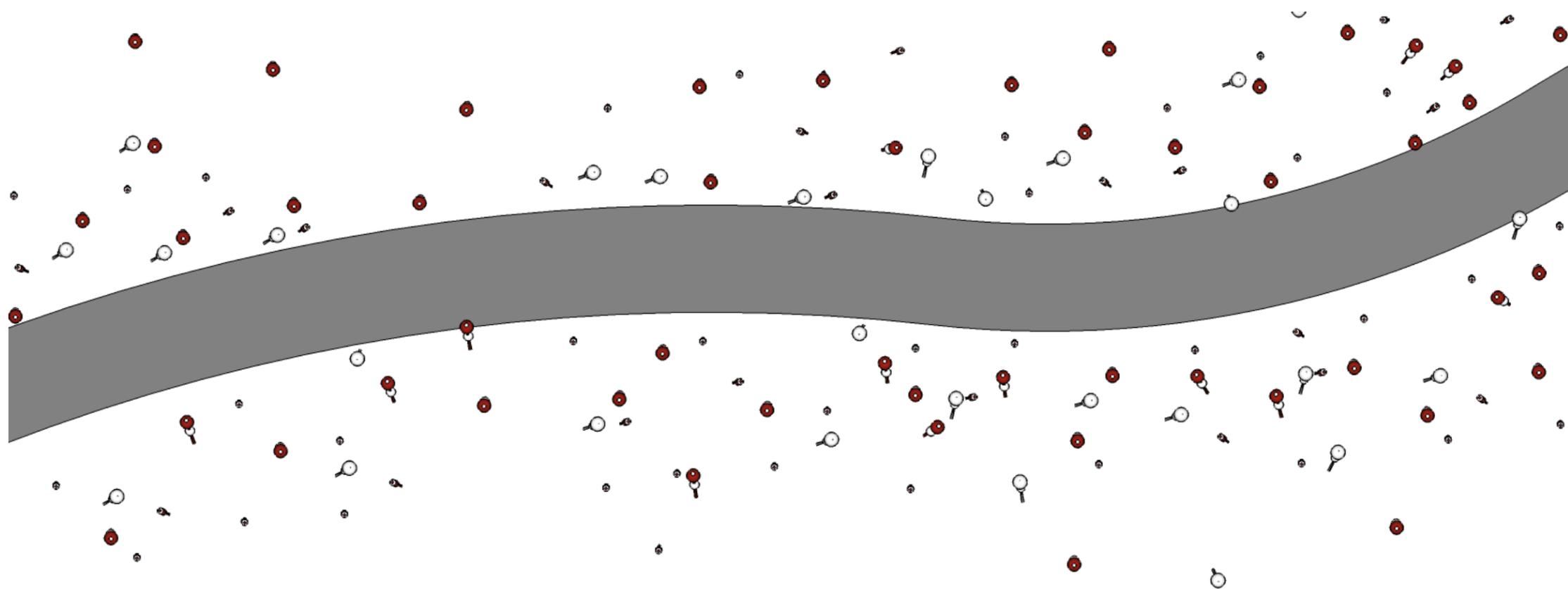
Le site se présente comme un espace peu utilisé et non aménagé. Situé directement en bordure de la rivière Richelieu, il offre des points de vue remarquables sur la rive opposée et sur le pont ferroviaire.

Un projet a déjà été planifié pour ce site par la ville. Cet aménagement prévoit encourager les activités axées sur le milieu aquatique et comprend les éléments suivants: promenade, activité de pêche, mobilier, accès à l'eau etc.

En plus des aménagements prévus, l'intervention proposée a pour objectif de démarquer le site et de le souligner. Une intervention artistique permettrait de capter l'attention vers le site.

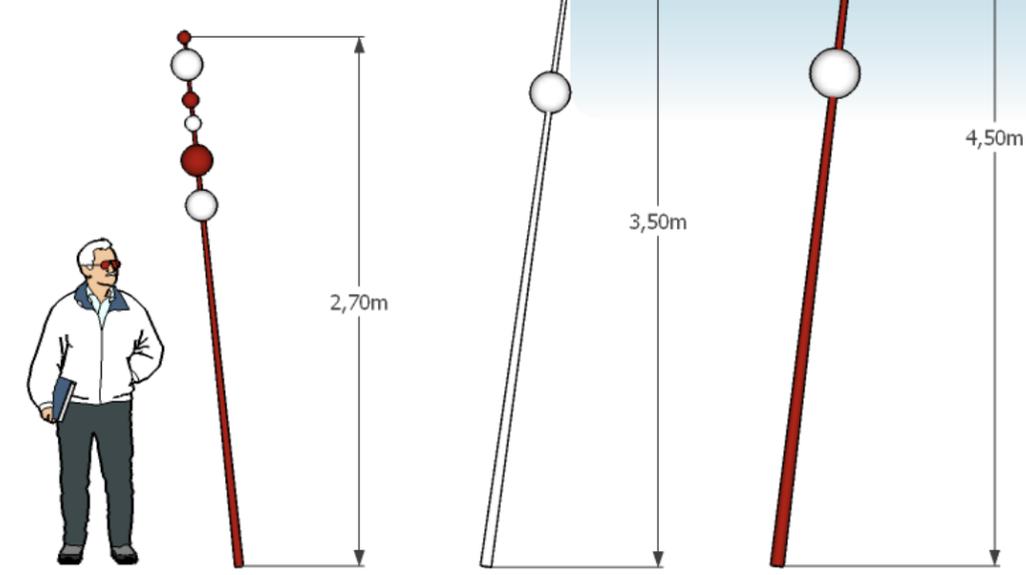


71 MILIEU FLUVIAL - VIADUC FERROVIAIRE, BELOEIL



ESTIMATIONS

Sentier en asphalte	18 000 \$
Installations	306 000 \$
Total	324 000 \$
imprévu 10%	32 400 \$
GRAND TOTAL	356 400 \$



78 MILIEU NATUREL - VILLAGE DE LA MONTAGNE, MONT-SAINT-HILAIRE



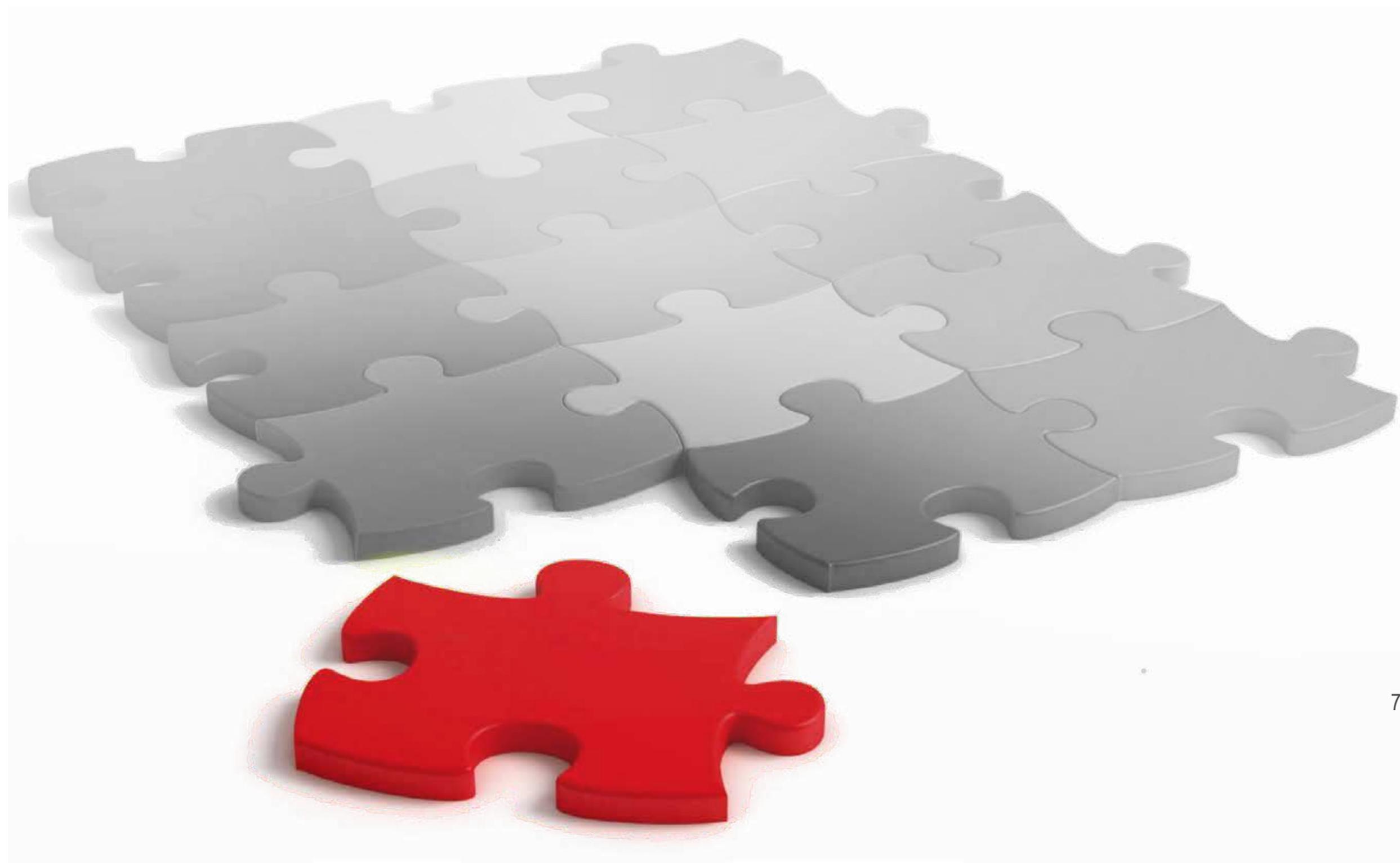
AFFIRMER

Le secteur du village de la montagne à Mont-Saint-Hilaire s'inscrit parmi les composantes qui contribuent à la spécificité régionale du paysage métropolitain. Tout comme le Noyau villageois d'Oka, il est à la fois départ et destination. En tant que destination, le village de la montagne possède un très fort potentiel et un sentier d'interprétation est à l'étude.

Les pistes d'intervention se résument comme suit:

- Installer une œuvre d'art et /ou un élément signalétique pour marquer l'extrémité du sentier;
- Ajouter du mobilier;
- Implanter une halte.





7 CONCLUSION

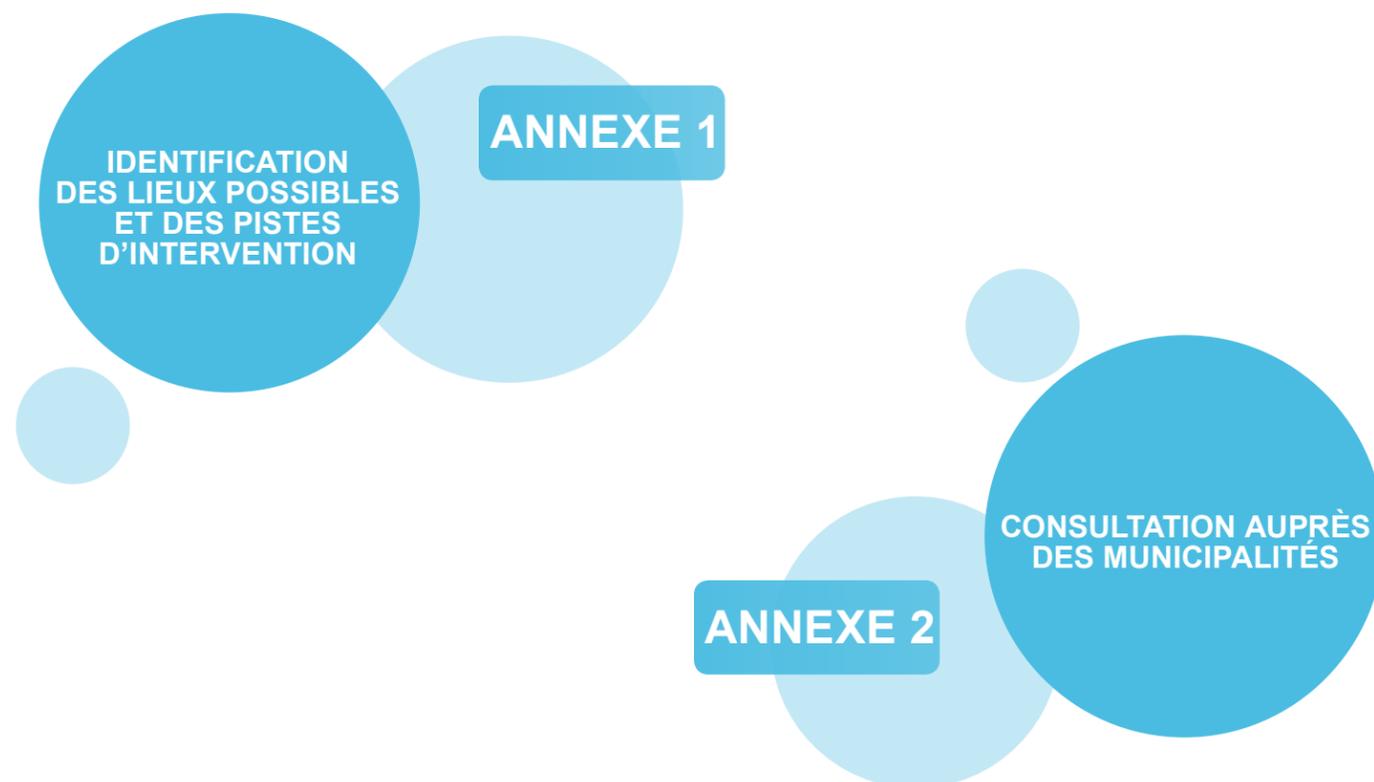
7 CONCLUSION

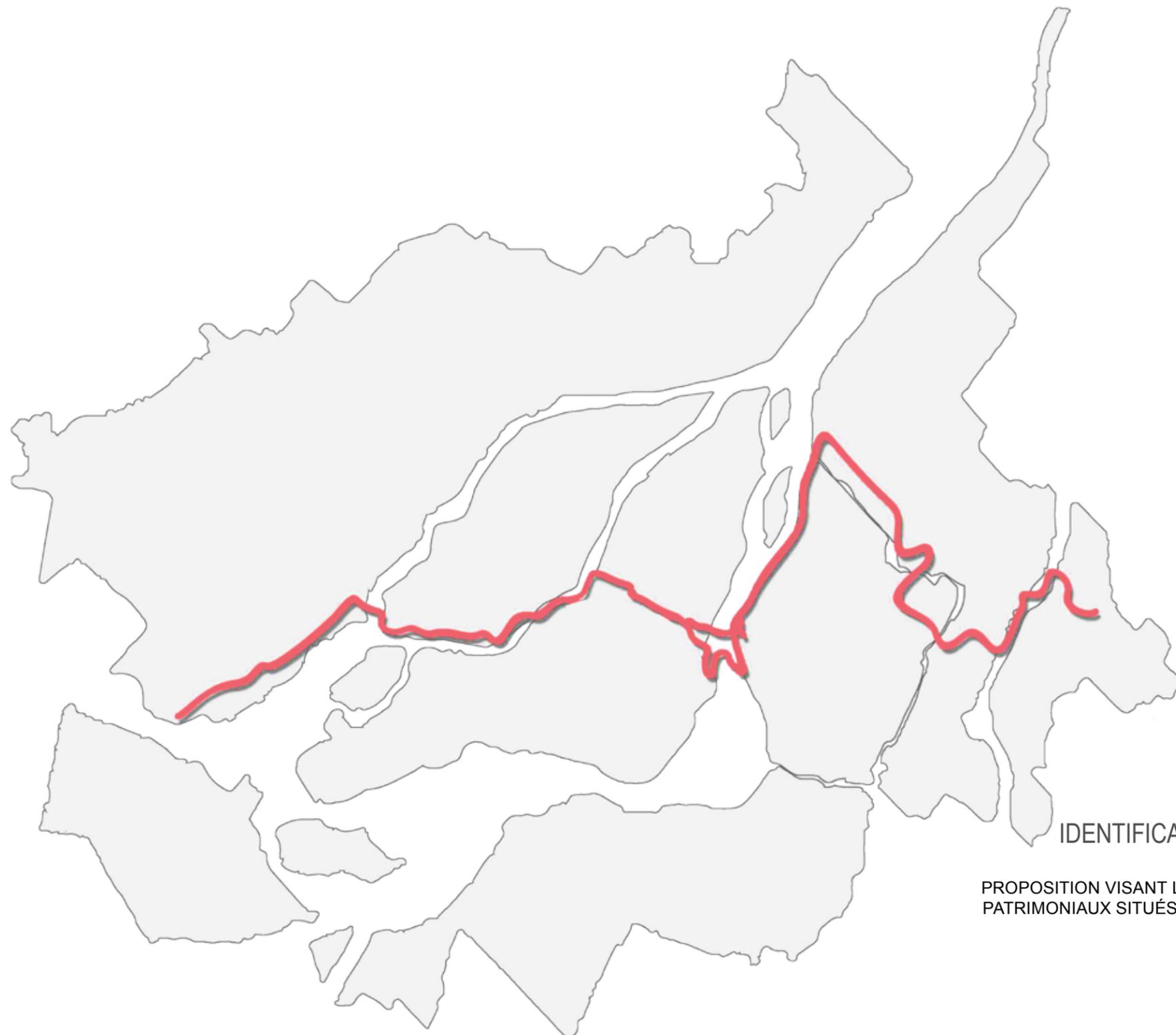
La réalisation et la mise en œuvre d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire, par son unicité et par son adéquation aux objectifs d'assurer la compétitivité et l'attractivité du Grand Montréal permettront à la population de profiter pleinement et de redécouvrir les composantes paysagères emblématiques dignes du patrimoine métropolitain.

Il a été démontré que chaque secteur renferme des particularités locales éloquentes en termes de patrimoine paysager et bâti et que le projet de Sentier métropolitain possède une résonance bien réelle au sein des municipalités concertées. De manière générale, les intervenants municipaux consentent généralement à reconnaître que la réalisation de l'axe cyclable et pédestre permet de renforcer et de valoriser l'identité locale tout en favorisant la mobilité active et ce, même si le partage des coûts et la part que la municipalité devra assumer demeure très souvent une préoccupation importante. En effet, la nature des projets étant très variable, les sommes requises pour la réalisation risquent, par moments, d'être très élevées.

Tout au long de ses 143 kilomètres, le Sentier métropolitain se voit donc ponctué d'une série de projets de toute nature et d'envergure variable. Chacun de ces projets a pour fonction de mettre en valeur l'identité et l'essence propre au lieu d'accueil, que ce soit pour créer des fenêtres sur l'eau, pour bonifier l'accès aux parcs et espaces naturels, pour faire appel à la reconnaissance du milieu agricole ou profiter d'une proximité avec une concentration bâtie patrimoniale. Outre les projets illustrés dans cette proposition de plan de mise en valeur, il a été démontré que de nombreux lieux possibles d'intervention sont réalisables tout au long du parcours et au travers de chacune des municipalités traversées. En effet, chaque secteur est pourvu d'attraits et de potentiels dont la portée peut être variable mais dont la mise en valeur permettrait sans aucun doute de renforcer le caractère attractif et récréotouristique du Sentier métropolitain. Cette proposition de plan de mise en valeur se veut également un outil de référence pour la réalisation de tout type de projet aux abords du Sentier.

Concernant le calendrier de réalisation, rappelons que l'échéance de 2017 correspondant au 375^e anniversaire de Montréal semble relativement rapprochée. Cela suppose que des travaux puissent être engagés dès 2016. Il demeure souhaitable, voire réaliste, que 2017 soit considéré plutôt comme l'affirmation d'un processus de réalisation à l'échelle métropolitaine.





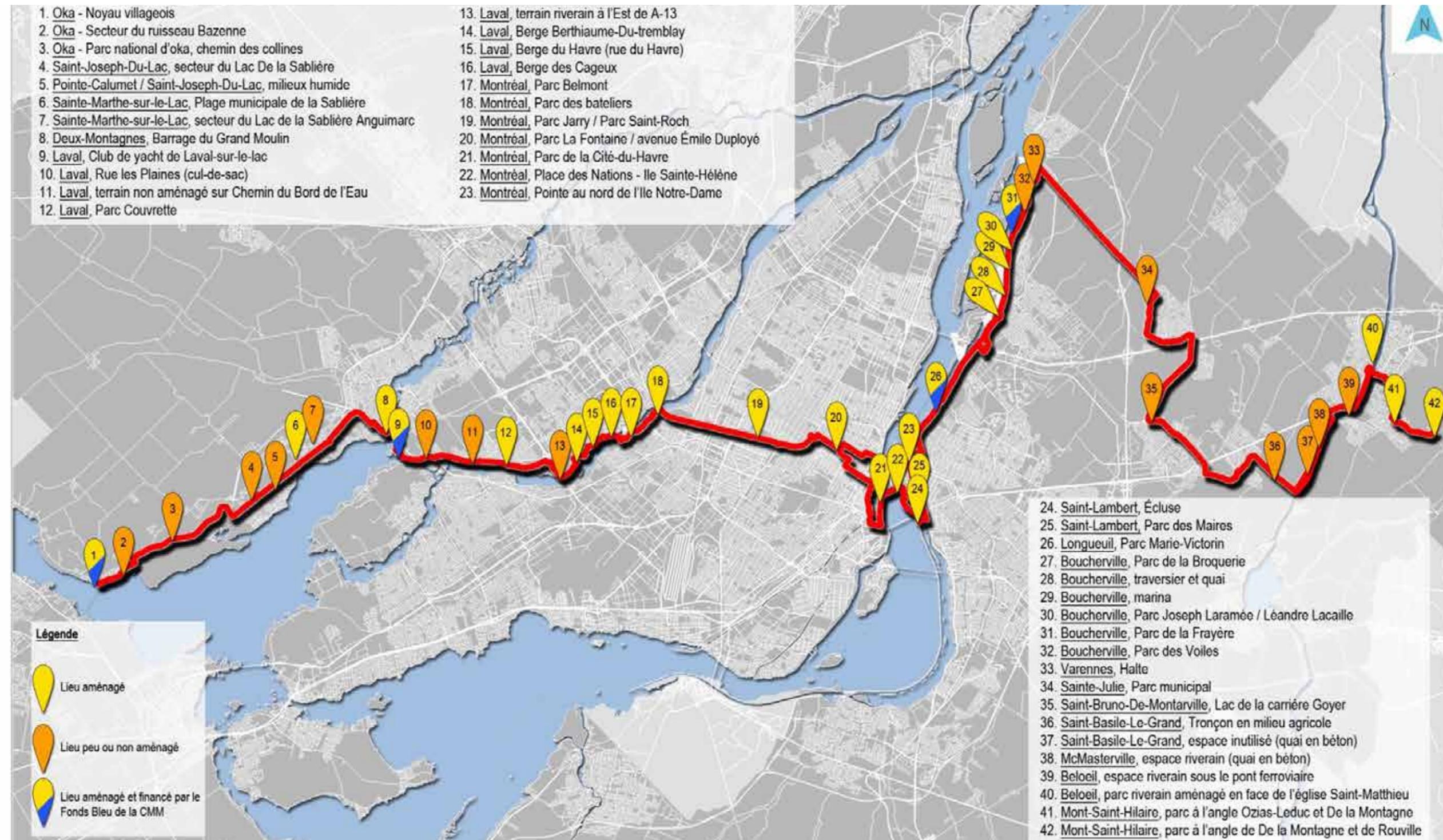
ANNEXE 1

IDENTIFICATION DES LIEUX POSSIBLES ET DES PISTES D'INTERVENTION

PROPOSITION VISANT L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX SITUÉS AUX ABORDS DU SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE OKA-MONT-SAINT-HILAIRE

EXTRAITS DU RAPPORT D'ÉTAPE 1

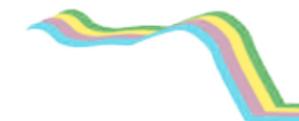
Prendre note que ce rapport a été rédigé à partir du tracé préliminaire du sentier



Sentier métropolitain

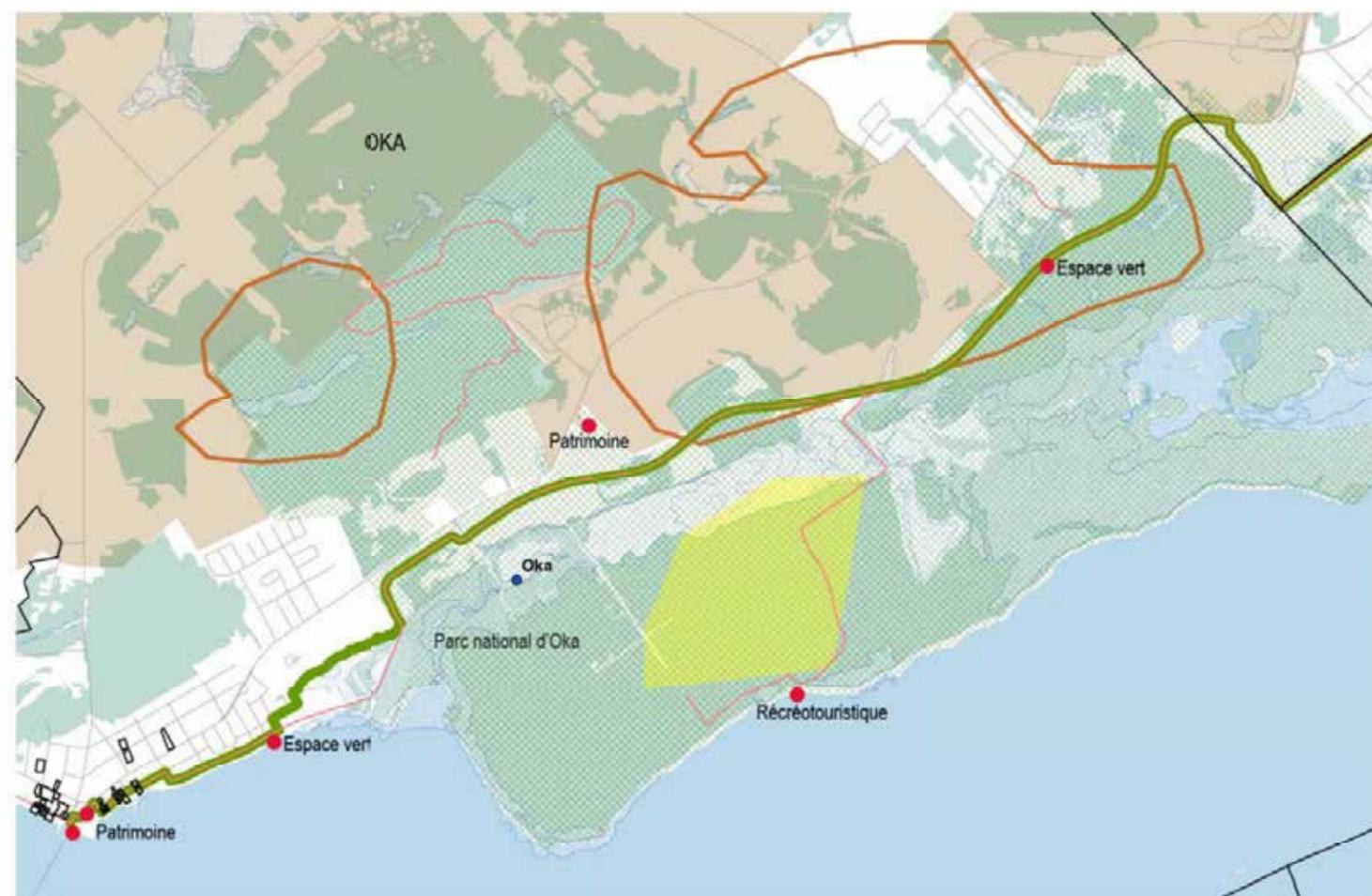
Plan de mise en valeur du patrimoine bâti aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

PLAN GÉNÉRAL DES LIEUX IDENTIFIÉS



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

LE NOYAU VILLAGEOIS, UN PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER DE GRANDE VALEUR
 UNE VITRINE EXEMPLAIRE SUR LE LAC DES DEUX-MONTAGNES, ICONE DE L'ARCHIPEL
 UNE SUCCESSION DYNAMIQUE DE PAYSAGES BOISÉS, MILIEUX HUMIDES ET AGRICOLES (DONT LES VERGERS)
 UN RELIEF VALLONNÉ, TÉMOIGNAGE DES MONTÉRÉGIENNES (CALVAIRE D'OKA À PROXIMITÉ)
 LA PROXIMITÉ D'UN PÔLE RÉCRÉATIF MAJEUR, LE PARC NATIONAL D'OKA



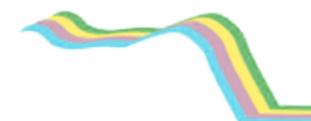
source : CMM, 2014

LÉGENDE

- ATTRAITS
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE D'UN STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE

1. Sentier métropolitain
 Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

OKA



LOCALISATION : Le noyau villageois

DESCRIPTION DU SITE : Le site est situé aux abords du lac des Deux-Montagnes et présente un regroupement d'éléments patrimoniaux. Il s'agit de l'extrémité ouest du réseau sur la Couronne nord.

POTENTIELS:

- Église de l'Annonciation et presbytère (patrimoine remarquable)
- Le quai d'Oka et son traversier
- La place devant l'église
- Activité commerciale à proximité
- Terrain municipal et bâtiment accessoire

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui, mais pourrait être plus cohérent et convivial.

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Récupération d'une partie de l'allée de circulation devant l'église
- Mise en valeur du quai
- Marquer le début/fin du Sentier métropolitain
- Requalification du terrain de jeux

LOCALISATION : Le secteur du ruisseau Bazenne

DESCRIPTION DU SITE : Un terrain aménagé donnant vue remarquable et accès au bord du lac des Deux-Montagnes. Il est situé dans un secteur résidentiel à faible densité.

POTENTIELS:

- Une belle fenêtre sur le lac des Deux-Montagnes
- Petite plage
- Couvert forestier
- En lien direct avec le réseau cyclable

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Aménagement sommaire

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Mise en valeur des vues
- belvédère
- Mobilier

LOCALISATION : Parc national d'Oka, chemin des Collines

DESCRIPTION DU SITE : Un sentier qui traverse le Parc national d'Oka et qui présente plusieurs unités paysagères telles que : milieu forestier, terre agricole et collines.

POTENTIELS:

- Milieu naturel bien préservé
- Couvert et milieu forestier
- Terres agricoles
- Collines, points hauts
- Proximité avec la plage

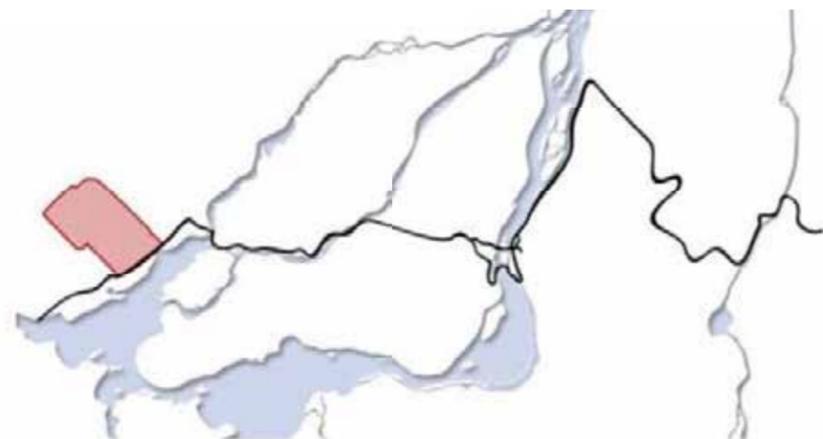
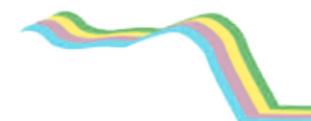
AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Belvédère en hauteur afin de saisir l'ensemble du territoire
- Aire de repos et de contemplation

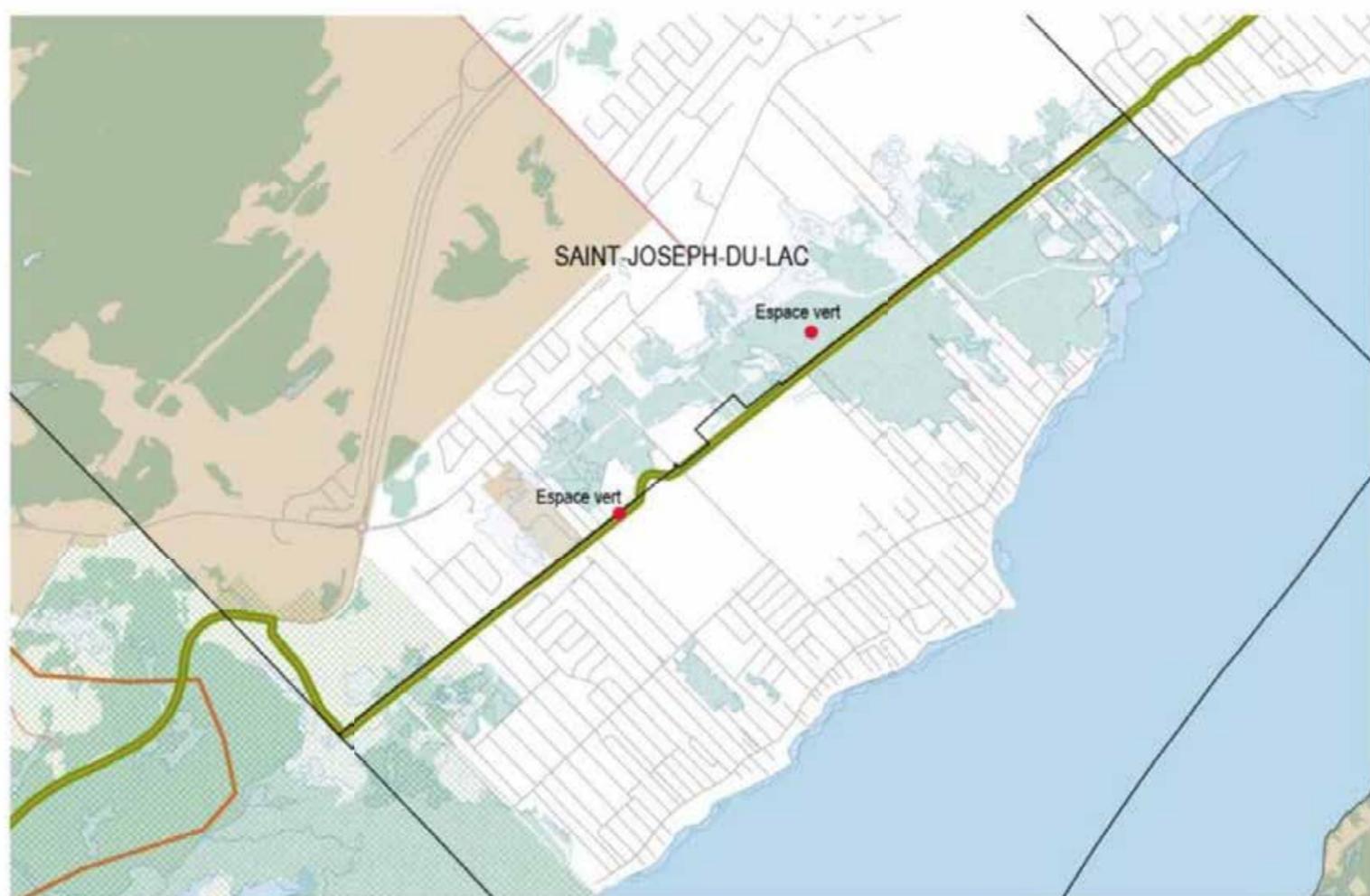
1. Sentier métropolitain
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

OKA



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

UN MILIEU BOISÉ ET HUMIDE REPRÉSENTATIF DES ZONES INONDABLES AUX ABORDS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES
LA PRÉSENCE D'ANCIENNES SABLÈRES, MAINTENANT LACUSTRES, REPRÉSENTATIVES DE LA GÉOMORPHOLOGIE LOCALE



LÉGENDE

- ATTRAIT
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE



source : CMM, 2014

2. Sentier métropolitain
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINT-JOSEPH-DU-LAC



4

LOCALISATION : Au bord du Lac de la Sablière du côté de Saint-Joseph-du-Lac

DESCRIPTION DU SITE : Un couloir cyclable et pédestre longeant la limite de la municipalité de Pointe-Calumet et de Saint-Joseph-du-Lac en bordure du Lac de la Sablière.

POTENTIELS :

- Un espace naturel et végétalisé
- Adjacent au sentier métropolitain
- Plan d'eau avec ambiance naturelle

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Aménagement d'un quai
- Aire de repos
- Lieu de baignade



5A

LOCALISATION : Milieu boisé et humide traversé par le sentier métropolitain

DESCRIPTION DU SITE : Un milieu humide densément boisé de part et d'autre du sentier métropolitain et chevauchant les municipalités de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet.

POTENTIELS :

- Milieu humide
- Milieu boisé
- Faune
- Possibilité de projet conjoint avec Pointe-Calumet

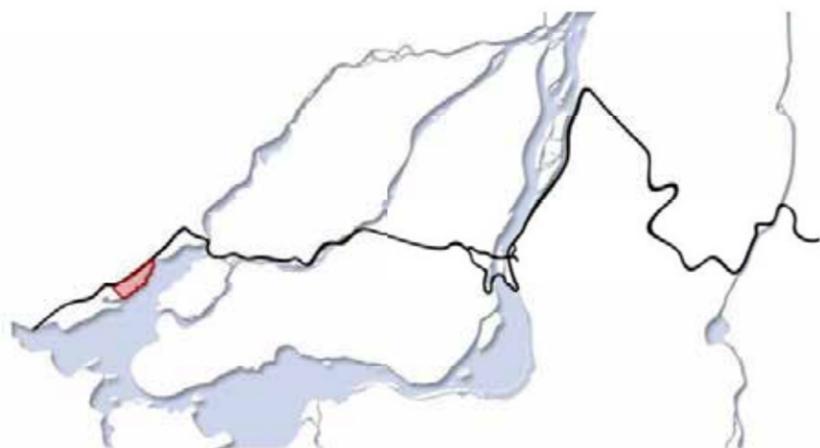
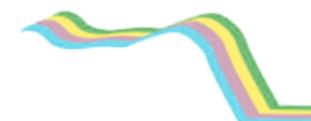
AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Sentier d'interprétation ou de découverte sur pilotis pour observation de la faune et la flore

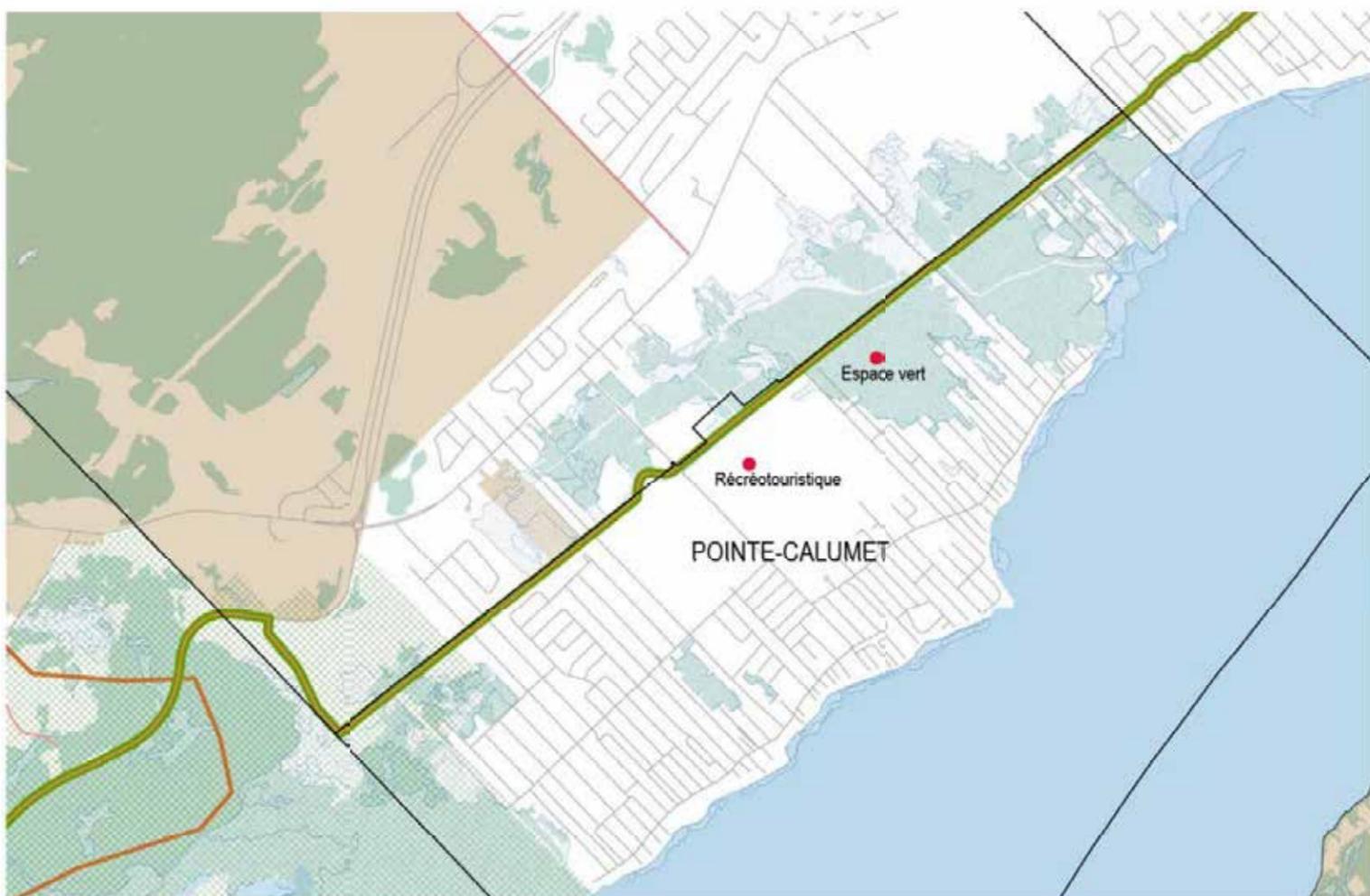
2. **Sentier métropolitain**
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINT-JOSEPH-DU-LAC



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

UN MILIEU BOISÉ ET HUMIDE REPRÉSENTATIF DES ZONES INONDABLES AUX ABORDS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES
 LA PRÉSENCE D'ANCIENNES SABLIERES, MAINTENANT LACUSTRES, REPRÉSENTATIVES DE LA GÉOMORPHOLOGIE LOCALE
 LA PROXIMITÉ D'UN PÔLE RÉCRÉATIF MAJEUR, LES JEUX D'EAU DU SUPER AQUA CLUB



source : CMM, 2014

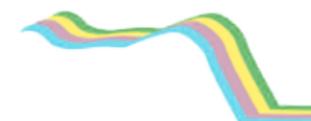
LÉGENDE

- ATTRAIT
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE



3. **Sentier métropolitain**
 Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

POINTE-CALUMET



5B

LOCALISATION : Milieu humide traversé par le sentier métropolitain

DESCRIPTION DU SITE : Un milieu humide densément boisé de part et d'autre du sentier métropolitain et chevauchant les municipalités de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet.

POTENTIELS :

- Milieu humide
- Milieu boisé
- Faune
- Possibilité de projet conjoint avec Saint-Joseph-du-Lac

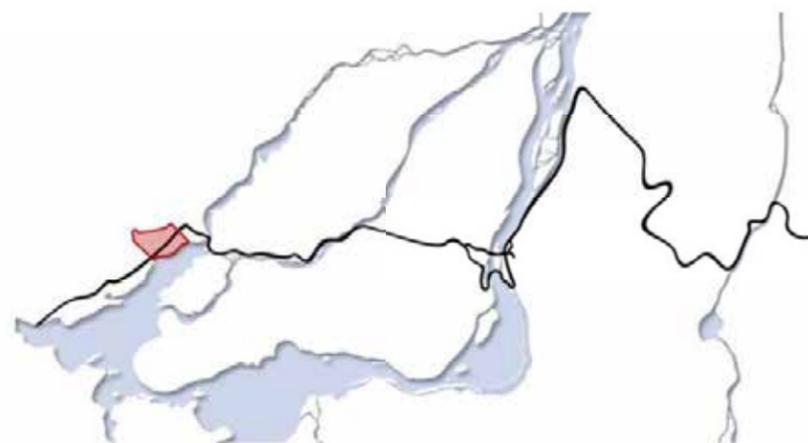
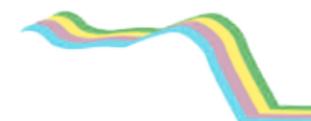
AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Sentier d'interprétation ou de découverte sur pilotis pour observation de la faune et la flore

3. Sentier métropolitain
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

POINTE-CALUMET



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

LA PRÉSENCE CONTINUE D'UN MILIEU RÉSIDENTIEL DE FAIBLE DENSITÉ, DE TYPE BANLIEUE ET DATANT DU MILIEU DU SIÈCLE
 LA PRÉSENCE D'ANCIENNES SABLÈRES, MAINTENANT LACUSTRES, REPRÉSENTATIVES DE LA GÉOMORPHOLOGIE LOCALE



source : CMM, 2014

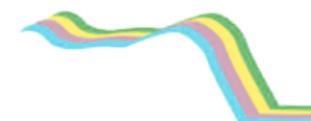
LÉGENDE

- ATTRAITS
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE



4. Sentier métropolitain
 Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC



6



LOCALISATION : Plage municipale de la Sablière

DESCRIPTION DU SITE : La plage municipale de la Sablière est située en bordure du lac Val-des-Sables sur la portion est de celui-ci.

POTENTIELS :

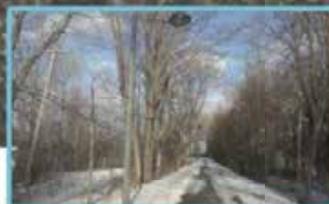
- Infrastructures d'accueil et de loisirs
- Lieu fréquenté et animé
- Plan d'eau
- Point d'arrêt et lieu de rafraîchissement sur le parcours

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui, à améliorer.

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Aménagement de petite envergure pour favoriser l'accessibilité au site
- Stationnement pour vélo, mobilier
- Signalisation

7



LOCALISATION : Lac de la Sablière Anguimarc

DESCRIPTION DU SITE : Le sentier longe le lac artificiel de la Sablière Anguimarc sur le côté sud. Il s'agit d'un milieu boisé qui offre des vues intéressantes sur le plan d'eau.

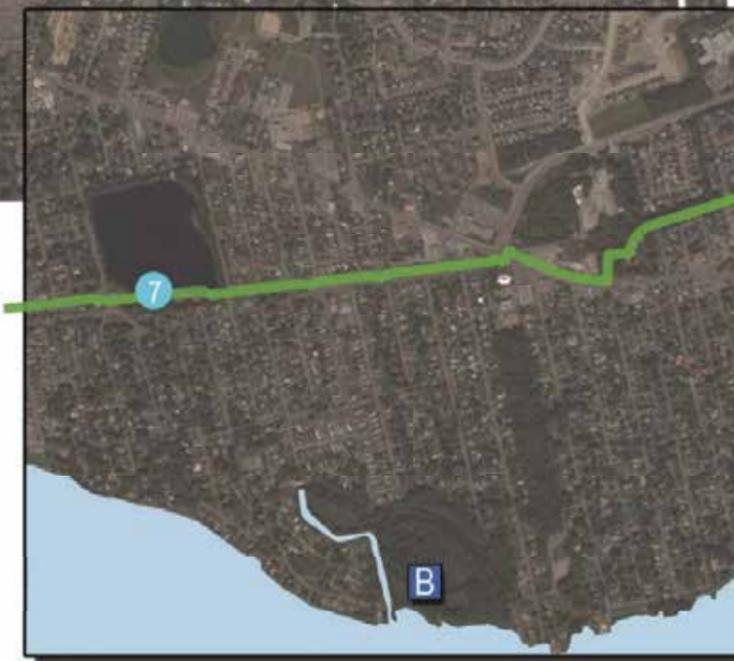
POTENTIELS :

- Milieu humide
- Milieu boisé
- Faune
- Accès direct depuis le sentier métropolitain

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Très peu, éclairage de la piste cyclable seulement.

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Profiter de la proximité pour offrir un accès au plan d'eau
- Baignade, quai
- Aire de repos et contemplation
- Mobilier
- Interprétation de l'exploitation des sablières (géomorphologie typique)



B Projet de la frayère (Fonds bleu)

4.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

LA PRÉSENCE CONTINUE D'UN MILIEU RÉSIDENTIEL DE FAIBLE DENSITÉ DE TYPE BANLIEUE, DATANT DU MILIEU DU SIÈCLE
 DES REGROUPEMENTS D'ESPACES COMMERCIAUX
 LA CONCENTRATION D'UN RÉSEAU VIAIRE DE NIVEAU SUPÉRIEUR
 LA TRAVERSÉE DE LA RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES, UN MILIEU NATUREL REMARQUABLE ET PRÉSENCE DE L'OUVRAGE DE CONTRÔLE
 DES CRUES TÉMOIGNANT DE L'AMPLEUR DES GRANDS BASSINS HYDROGRAPHIQUES DE L'ARCHIPEL



LÉGENDE

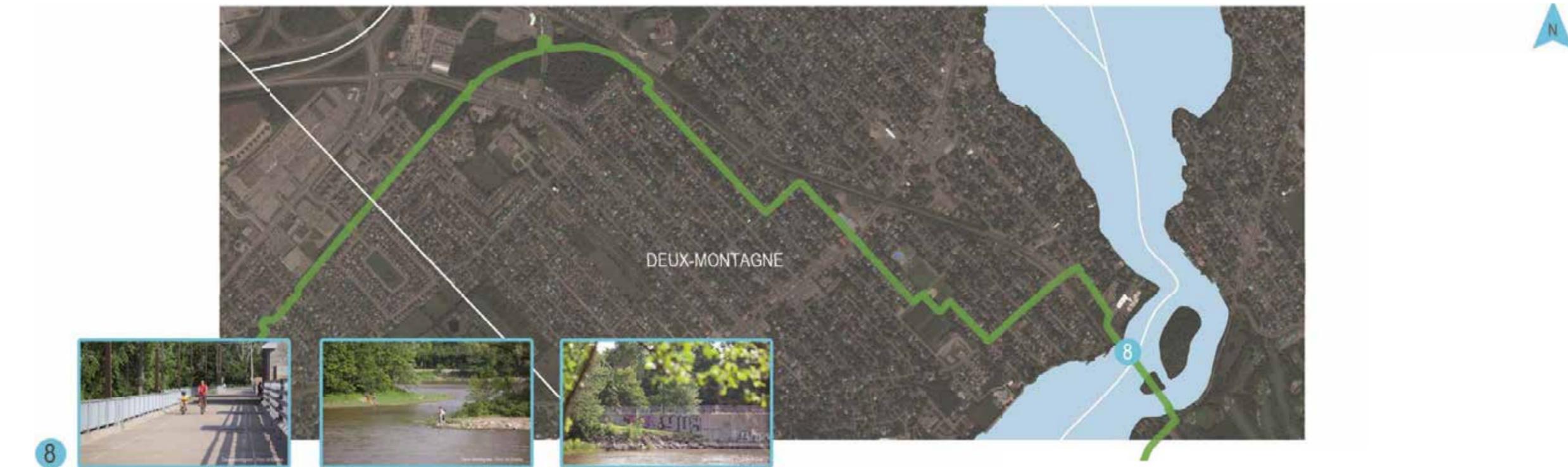
- ATTRAIT
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE



source : CMM, 2014

5. Sentier métropolitain Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

DEUX-MONTAGNES



8

LOCALISATION : Barrage du Grand-Moulin

DESCRIPTION DU SITE : Le barrage sert de lien entre Deux-Montagnes et Laval. Il fut construit pour contrôler les crues printanières mais demeure accessible aux cyclistes et piétons.

POTENTIELS :

- Ouvrage de contrôle des crues du bassin métropolitain
- Lieu d'observation d'excellente qualité en raison de sa position
- Plans d'eau et paysage boisé
- Localisé à même le sentier
- Permet un accès direct à l'eau

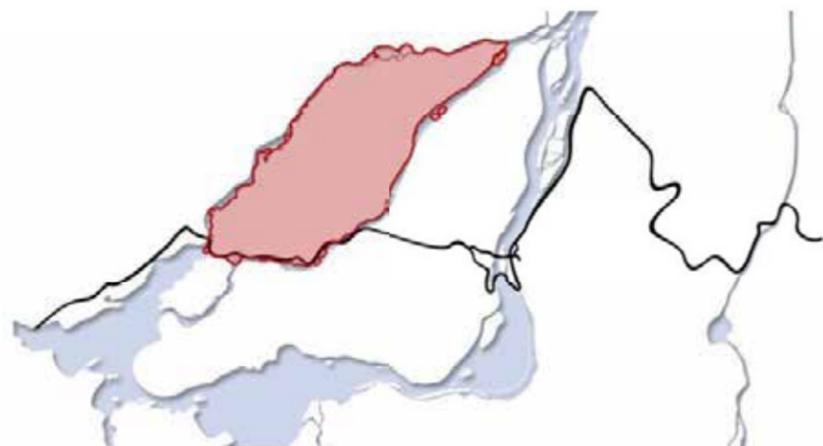
AMÉNAGEMENT EXISTANT : peu, fonctionnalisme à valoriser

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Mise à niveau des installations de contrôle (désuet)
- Installation d'oeuvres d'art
- Mobilier, aires de repos et ce contemplation
- Interprétation du système de contrôle des crues de l'archipel
- Accès à l'eau

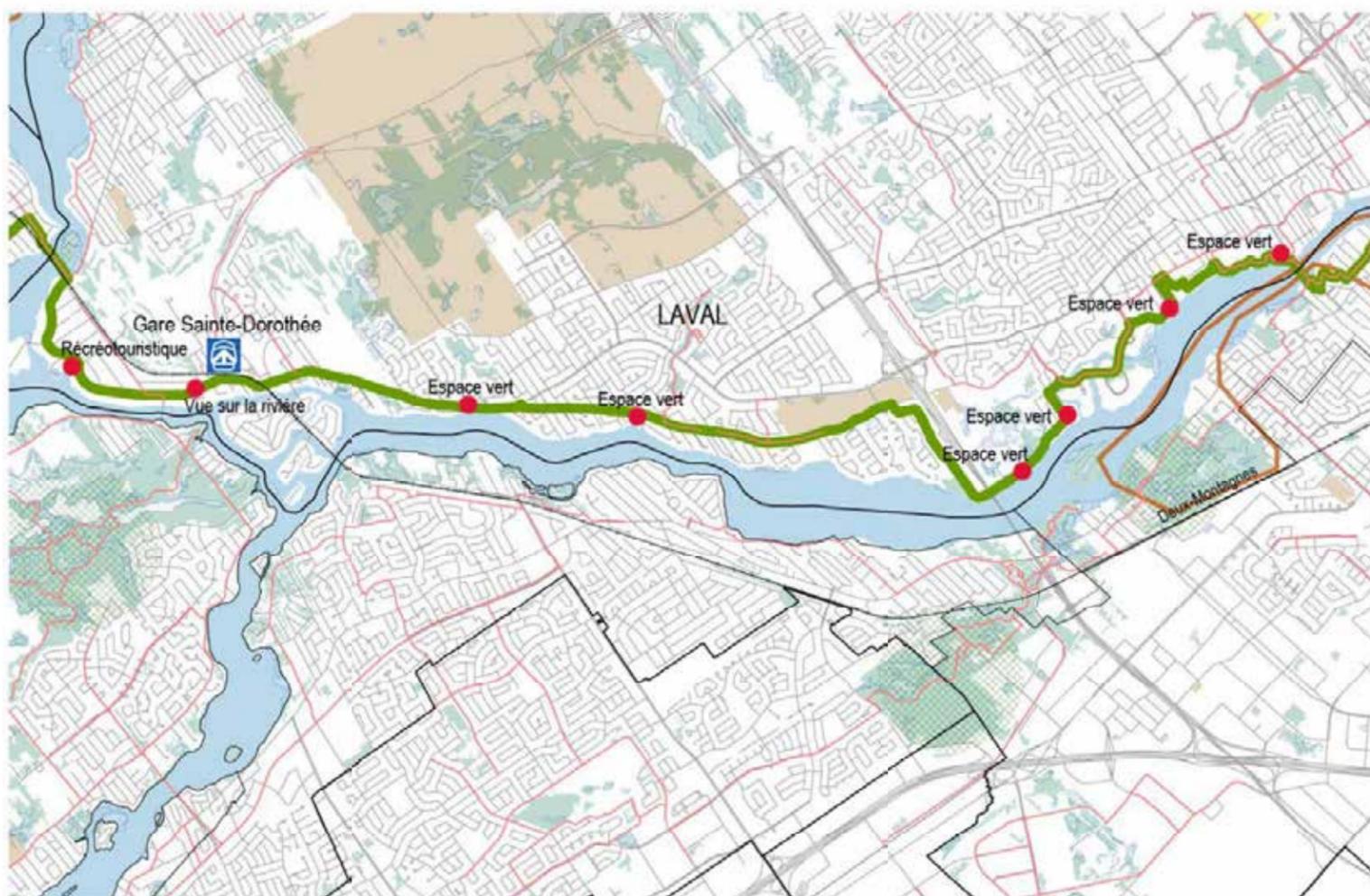
5. **Sentier métropolitain**
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

DEUX-MONTAGNE



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

LE SÉQUENÇAGE DE MULTIPLES DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS DE DIVERSES ÉPOQUES, DENSITÉS ET NIVEAUX D'INTÉRÊT.
 FAIBLE PRÉSENCE D'UN BÂTI PATRIMONIAL D'INTÉRÊT
 LE CARACTÈRE SINGULIÈREMENT PAISIBLE DE LAVAL-SUR-E-LAC
 LA PRÉSENCE DE MULTIPLES FENÊTRES PONCTUELLES SUR LE BASSIN DE LA RIVIÈRE DES PRAIRIES (LOTS RESTREINTS ET GRANDS PARCS), UN ICONE DE L'ARCHIPEL MÉTROPOLITAIN. POSSIBILITÉ DE POINTS DE CONTACT AVEC L'EAU
 UN MILIEU BOISÉ ET HUMIDE D'INTÉRÊT À L'EST DE L'AUTOROUTE 13 TÉMOIGNANT AUSSI D'UN PASSÉ AGRICOLE RÉCENT
 LA TRAVERSÉE DE LA RIVIÈRE DES PRAIRIES AU PONT LACHAPPELLE, UN OUVRAGE D'ART D'INTÉRÊT

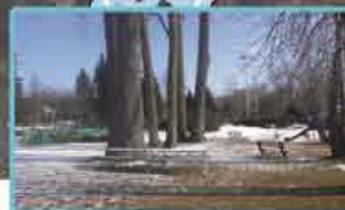
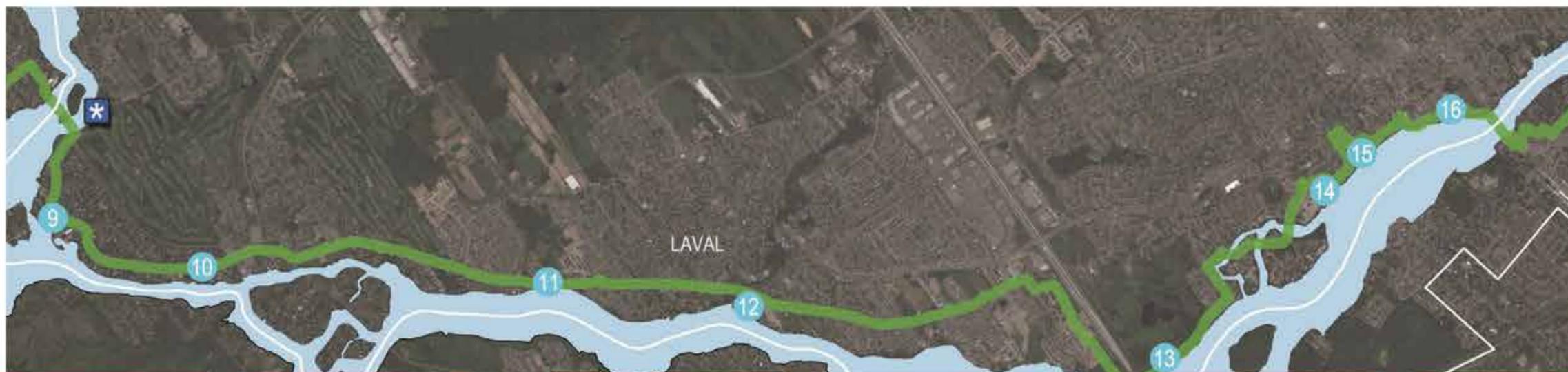
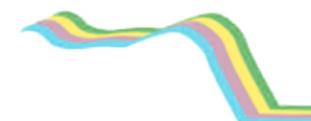


LÉGENDE

- ATTRAIT
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE

source : CMM, 2014





9

LOCALISATION : Club de yacht de Laval-sur-le-Lac

DESCRIPTION DU SITE : Un site aménagé offrant des points de vues sur la rivière des Mille-Îles ainsi que sur des spectacles nautiques.

POTENTIELS :

- Aménagement présent et de qualité
- Parc, piscine et amusement pour enfants
- Spectacles nautiques et points de vue intéressants sur la rivière des Mille-Îles et l'île-Bizzard

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Intervention sommaire
- Aire de repos et de contemplation
- Mobilier (supports à vélos)

10

LOCALISATION : Rue Les Plaines

DESCRIPTION DU SITE : Une rue se terminant en cul-de-sac avec une rampe de mise à l'eau, un quai et une petite plage en gravier

POTENTIELS :

- Vitrine sur la rivière des Mille-Îles
- Accès direct à l'eau
- Lieu insoupçonné

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Accès au traversier vers l'île Bizard

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Intervention sommaire
- Mobilier (banc, table, support à vélo)
- Revoir l'emplacement d'une haie arbustive afin de formaliser une fenêtre sur la rivière

11

LOCALISATION : Terrain vacant sur chemin bord de l'eau

DESCRIPTION DU SITE : Un terrain en pointe qui constitue une vitrine sur la rivière des Mille-Îles. Le terrain est directement adjacent au réseau métropolitain et ne présente aucun aménagement particulier.

POTENTIELS :

- Vitrine sur la rivière des Mille-Îles
- Accès direct à l'eau
- Arrêt-bus

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Intervention sommaire
- Mobilier (banc, table, support à vélo)
- Belvédère

Autre lieu potentiel de projet

6.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

LAVAL



LOCALISATION : Parc Couvrette

DESCRIPTION DU SITE : Un parc boisé et aménagé situé au bord de la rivière des Prairies. Le parc comprend une petite aire de stationnement, un abri et mène à une petite plage non aménagée.

POTENTIELS :

- Accès direct à l'eau
- Proximité avec le réseau métropolitain
- Vitrine et points de vue sur la rivière
- Boisé d'intérêt

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Bancs et tables ainsi qu'un abri et un stationnement

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Intervention sommaire
- Ajout et installation d'équipements (supports à vélos, bancs, tables)
- Mise à niveau des équipements existants

LOCALISATION : Terrain riverain à l'Est de l'autoroute 13

DESCRIPTION DU SITE : Un grand espace caché et situé en bordure de la rivière des Prairies bordée par un sentier existant. Plusieurs points de vues sont offerts aux visiteurs qui s'y aventurent. Le terrain est boisé et présente des vestiges de terres jadis cultivées.

POTENTIELS :

- Vitrine sur la rivière des Prairies
- Accès direct à l'eau
- Lieu insoupçonné et de découvertes
- Densément peuplé d'arbres mais dégagé par endroits

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Halte
- Sentier d'interprétation
- Belvédère
- Mobilier
- Formaliser le sentier
- Contact à l'eau

LOCALISATION : Berge Borthiaume-Du-Tremblay

DESCRIPTION DU SITE : Un espace de préservation de l'environnement. On y retrouve des panneaux d'information ainsi que des aires de repos. Un sentier mène à une plage non aménagée.

POTENTIELS :

- Aménagement existant
- Proximité avec une plage non aménagée et accès direct à l'eau
- Points de vue

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non

PISTES D'INTERVENTIONS :

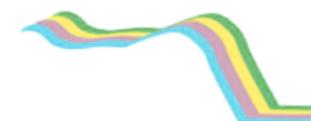
- Intervention sommaire
- Mobilier (tables, supports à vélo)
- Aire d'observation de la rivière

6.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

LAVAL



15



16



LOCALISATION : Berge du Havre

DESCRIPTION DU SITE : Un parc aménagé minimalement qui mène à une berge conservée à l'état naturel.

POTENTIELS :

- Espace de repos
- Vue sur la rivière des Prairies et la rive opposée

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui. Bancs.

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Intervention sommaire
- Installation d'équipements (supports à vélos, bancs, tables)

LOCALISATION : Berge des Cageux / Parc Saint-Maxime

DESCRIPTION DU SITE : Un grand espace aménagé en bordure de la rivière des Prairies et à proximité d'un stationnement et d'une école. On y retrouve également des aires de repos.

POTENTIELS :

- Vitrine sur la rivière des Prairies
- Site aménagé mais sans cohérence évidente (à la recherche d'une identité)
- Activités et jeux pour enfants
- Potentiel pour la tenue d'activités événementielles

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui. Bancs, tables et sentiers.

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Intervention sommaire afin de bonifier le lieu
- Mise à jour et ajout de mobilier
- Organisation d'activités événementielles

6.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

LAVAL



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

LA PRÉSENCE DE FENÊTRES (2 PARCS) SUR LA RIVIÈRE DES PRAIRIES
 UN PARCOURS CONTINU ET LINÉAIRE À TRAVERS LES QUARTIERS RÉSIDENTIELS ET PÔLES INDUSTRIELS DANS L'AXE FERROVIAIRE DU CN
 LA PRÉSENCE DE PARCS EMBLÉMATIQUES DE L'IDENTITÉ MONTRÉLAISE (JARRY, LAURIER ET LA FONTAINE) ET PROXIMITÉ AVEC LA MONTÉRÉGIENNE
 ICONIQUE DE MONTRÉAL, LE MONT ROYAL
 LE CŒUR ANIMÉ ET PATRIMONIAL DU PLATEAU
 LES COMPOSANTES PATRIMONIALES FONDATRICES DE MONTRÉAL, LE VIEUX-MONTRÉAL, LE SECTEUR DU HAVRE ET LE PONT JACQUES-CARTIER
 LE PARC DES ÎLES ET LES PANORAMAS PARMIS LES PLUS EMBLÉMATIQUES DE LA VILLE ET DU FLEUVE



- LÉGENDE**
- ATTRAITS
 - LIMITE MUNICIPALE
 - PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
 - RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
 - PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
 - POINT DE VUE
 - ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
 - MILIEU HUMIDE
 - AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
 - COUVERTIFORESTIER
 - ZONE AGRICOLE
 - GARE OU STATION DE MÉTRO
 - ZONE URBAINE



7. Sentier métropolitain
 Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

MONTRÉAL



17



LOCALISATION : Parc Belmont

DESCRIPTION DU SITE : Un parc aménagé en bordure de la rivière des Prairies. On y retrouve une oeuvre d'art.

POTENTIELS :

- Vue remarquable sur la rivière des Prairies et du Pont Lachapelle
- Aire de repos et d'observation aménagé

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui, promenade et bancs

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Intervention sommaire
- Installation d'équipements (supports à vélos, bancs, tables)
- Installation d'équipements pour un rappel historique de la vocation et de l'origine du parc

18



LOCALISATION : Parc des Bateliers

DESCRIPTION DU SITE : Ce parc boisé propose plusieurs sentiers et offre de nombreuses vues sur la rivière des Prairies.

POTENTIELS :

- Vitrine sur la rivière des Prairies
- Site aménagé
- Activités et jeux pour enfants
- Potentiel pour la tenue d'activités événementielles

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Ajout de mobilier
- Installation d'un belvédère

19



LOCALISATION : Parc Jarry

DESCRIPTION DU SITE : Un grand parc métropolitain localisé dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. On y retrouve le stade Uniprix ainsi que des équipements sportifs. Quelques aires de détente sont également aménagées. Le site est à proximité de la station de métro et de train Parc.

POTENTIELS :

- Plusieurs infrastructures existantes
- Connection au transport en commun
- Potentiel de halte le long du parcours nord-sud

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui

PISTES D'INTERVENTIONS :

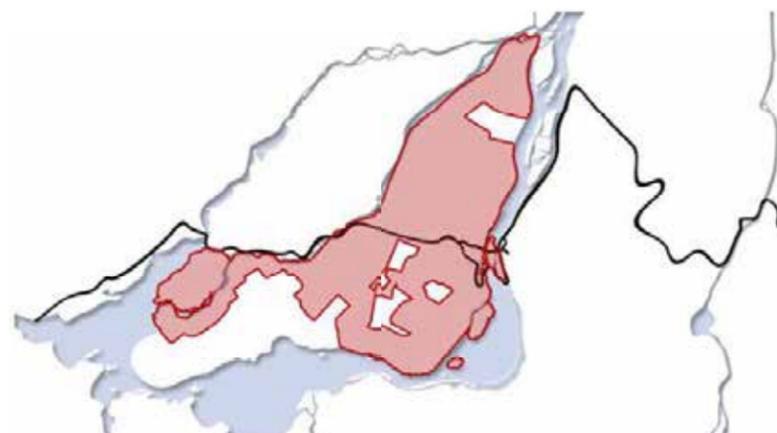
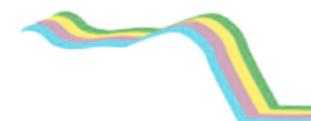
- Ajout de mobilier (supports à vélos)
- Aménager un lien formel avec la station de train Parc

7.

Sentier métropolitain

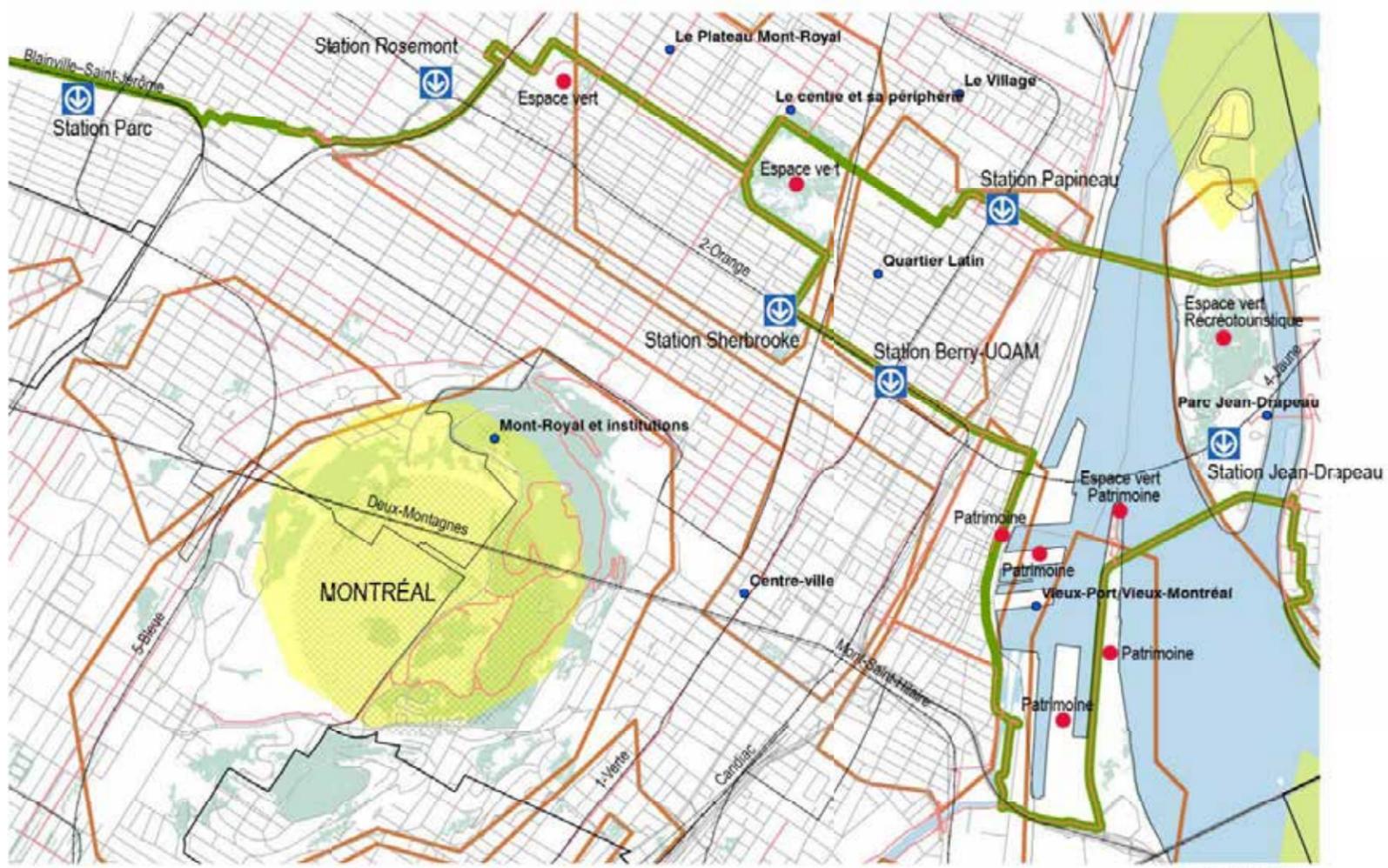
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

MONTRÉAL



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

LA PRÉSENCE DE FENÊTRES (2 PARCS) SUR LA RIVIÈRE DES PRAIRIES
 UN PARCOURS CONTINU ET LINÉAIRE À TRAVERS LES QUARTIERS RÉSIDENTIELS ET PÔLES INDUSTRIELS DANS L'AXE FERROVIAIRE DU CN
 LA PRÉSENCE DE PARCS EMBLÉMATIQUES DE L'IDENTITÉ MONTRÉLAISE (JARRY, LAURIER ET LA FONTAINE) ET PROXIMITÉ AVEC LA MONTRÉGIENNE
 ICONIQUE DE MONTRÉAL, LE MONT ROYAL
 LE CŒUR ANIMÉ ET PATRIMONIAL DU PLATEAU
 LES COMPOSANTES PATRIMONIALES FONDATRICES DE MONTRÉAL, LE VIEUX-MONTRÉAL, LE SECTEUR DU HAVRE ET LE PONT JACQUES-CARTIER
 LE PARC DES ÎLES ET LES PANORAMAS PARMIS LES PLUS EMBLÉMATIQUES DE LA VILLE ET DU FLEUVE



LÉGENDE

- ATTRAITS
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE





20



LOCALISATION : Parc Lafontaine

DESCRIPTION DU SITE : Un grand parc urbain incontournable. Une icône à Montréal. On y retrouve des aires de détente gazonnées, du mobilier ainsi qu'un plan d'eau. Le parc est également garni d'équipements sportifs et donne accès au Théâtre de Verdure.

POTENTIELS :

- Grand espace de détente et de contemplation
- Lieu très fréquenté et animée
- Activité commerciale et vie de quartier en périphérie

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Halte cyclable

21



LOCALISATION : Parc de la Cité-du-Havre

DESCRIPTION DU SITE : Il s'agit d'un parc qui offre quelques aires de repos et des points de vue remarquables sur la ville de Montréal et l'Île Sainte-Hélène. Le lieu est également apprécié par les amateurs de pêche.

POTENTIELS :

- Points de vue remarquables et exceptionnels sur le patrimoine métropolitain
- Lieu de repos et de contemplation
- Abri et équipements (mise à jour nécessaire)

AMÉNAGEMENT EXISTANT : oui, à améliorer (mobilier désuet)

PISTES D'INTERVENTIONS :

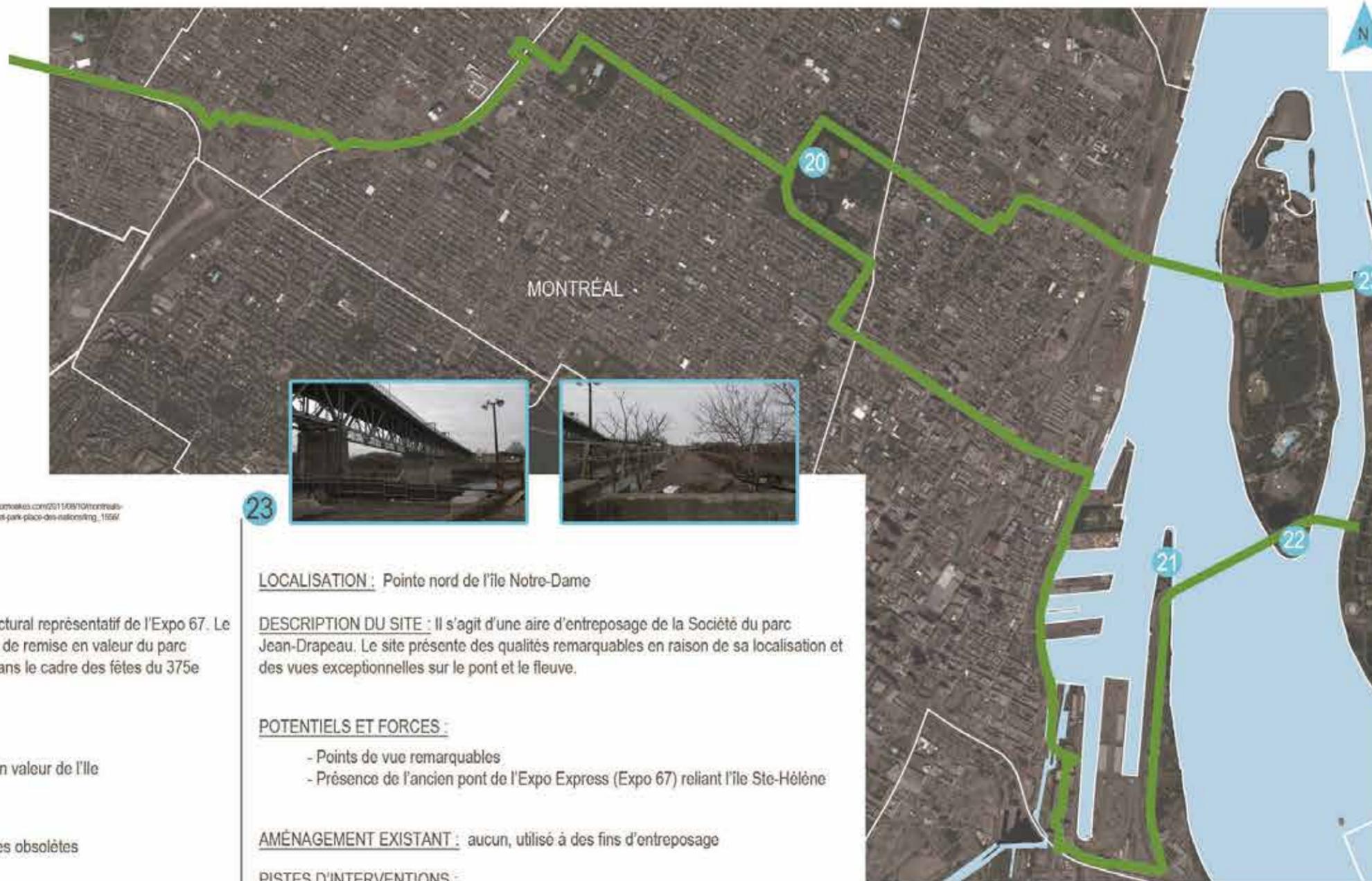
- Halte
- Belvédère
- Mise à jour du mobilier et des équipements

7.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

MONTRÉAL



22



http://www.tayloroakes.com/2015/08/10/montreal-best-kept-secret-park-place-des-nationsimg_1556/

LOCALISATION : Place des Nations

DESCRIPTION DU SITE : Un patrimoine architectural représentatif de l'Expo 67. Le site de la Place des Nations est intégré au projet de remise en valeur du parc Jean-Drapeau et fera l'objet d'investissements dans le cadre des fêtes du 375^e anniversaire de Montréal.

POTENTIELS :

- Possibilité d'intégration au projet de mise en valeur de l'île Sainte-Hélène (2017)

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui, infrastructures obsolètes

PISTES D'INTERVENTIONS :

- À valider en fonction du projet global

23



LOCALISATION : Pointe nord de l'île Notre-Dame

DESCRIPTION DU SITE : Il s'agit d'une aire d'entreposage de la Société du parc Jean-Drapeau. Le site présente des qualités remarquables en raison de sa localisation et des vues exceptionnelles sur le pont et le fleuve.

POTENTIELS ET FORCES :

- Points de vue remarquables
- Présence de l'ancien pont de l'Expo Express (Expo 67) reliant l'île Ste-Hélène

AMÉNAGEMENT EXISTANT : aucun, utilisé à des fins d'entreposage

PISTES D'INTERVENTIONS :

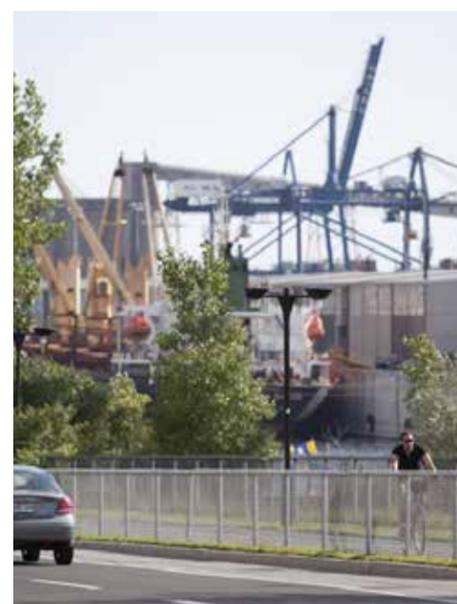
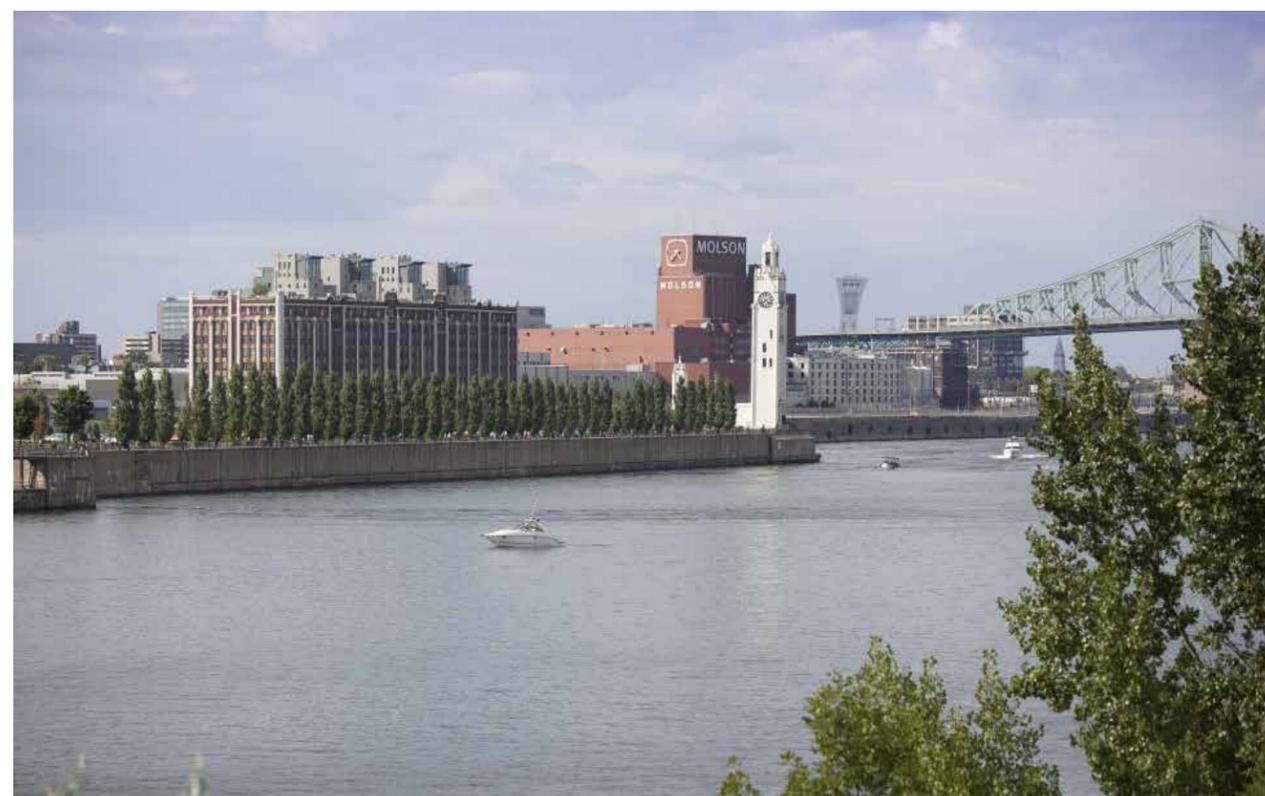
- Requalification complète par une rationalisation de l'utilisation du site pour les fins d'entreposage.
- Rendre au site la valeur qu'il mérite

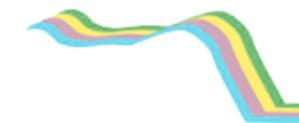
7.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

MONTRÉAL





ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

LA VOIE MARITIME, COMPOSANTE INDUSTRIELLE REMARQUABLE ET ANIMATION AU PASSAGE DES NAVIRES
 LA FRANGE D'UN PÔLE VILLAGEOIS À CARACTÈRE PATRIMONIAL
 UN RÉSEAU VIAIRE DE NIVEAU SUPÉRIEUR CONTRAIGNANT, LA ROUTE 132



source : CMM, 2014

LÉGENDE

- ATTRAITS
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE METRO
- ZONE URBAINE



8. Sentier métropolitain
 Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINT-LAMBERT



http://www.globe-voyageur.ca/images_GROS2004/Ecluse_St_Lambert.JPG

24

LOCALISATION : Écluse

DESCRIPTION DU SITE : Le site actuel présente une passerelle qui permet de traverser la voie maritime aux écluses de St-Lambert.

POTENTIELS :

- Lieu empreint d'unicité
- Passage des navires

AMÉNAGEMENT EXISTANT : aucun

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Implantation d'une halte et de mobilier d'interprétation



25

LOCALISATION : Parc des Maires

DESCRIPTION DU SITE : Un Parc localisé sur la rue Riverside. On y retrouve une plage gazonnée et quelques arbres. Une aire de repos est aménagée au centre.

POTENTIELS :

- Localisé près du noyau villageois et des commerces de quartier (rue Victoria)
- Potentiel de création d'une halte

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Sommaire, mobilier et plantations

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Intervention sommaire
- Ajout de supports à vélos, mobilier et signalétique



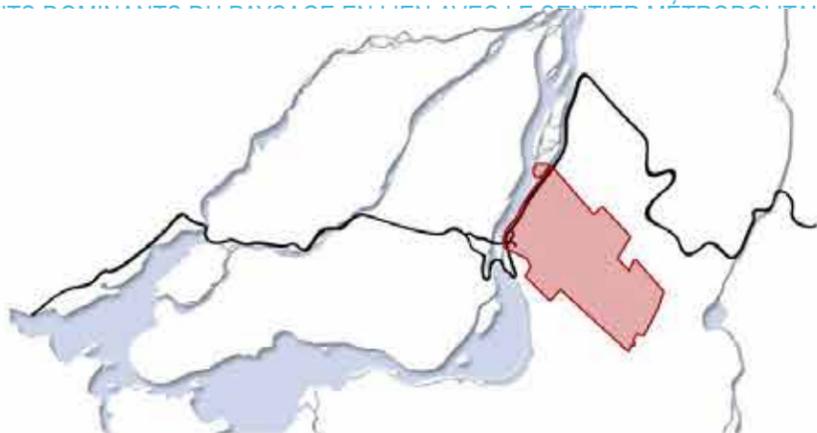
8.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

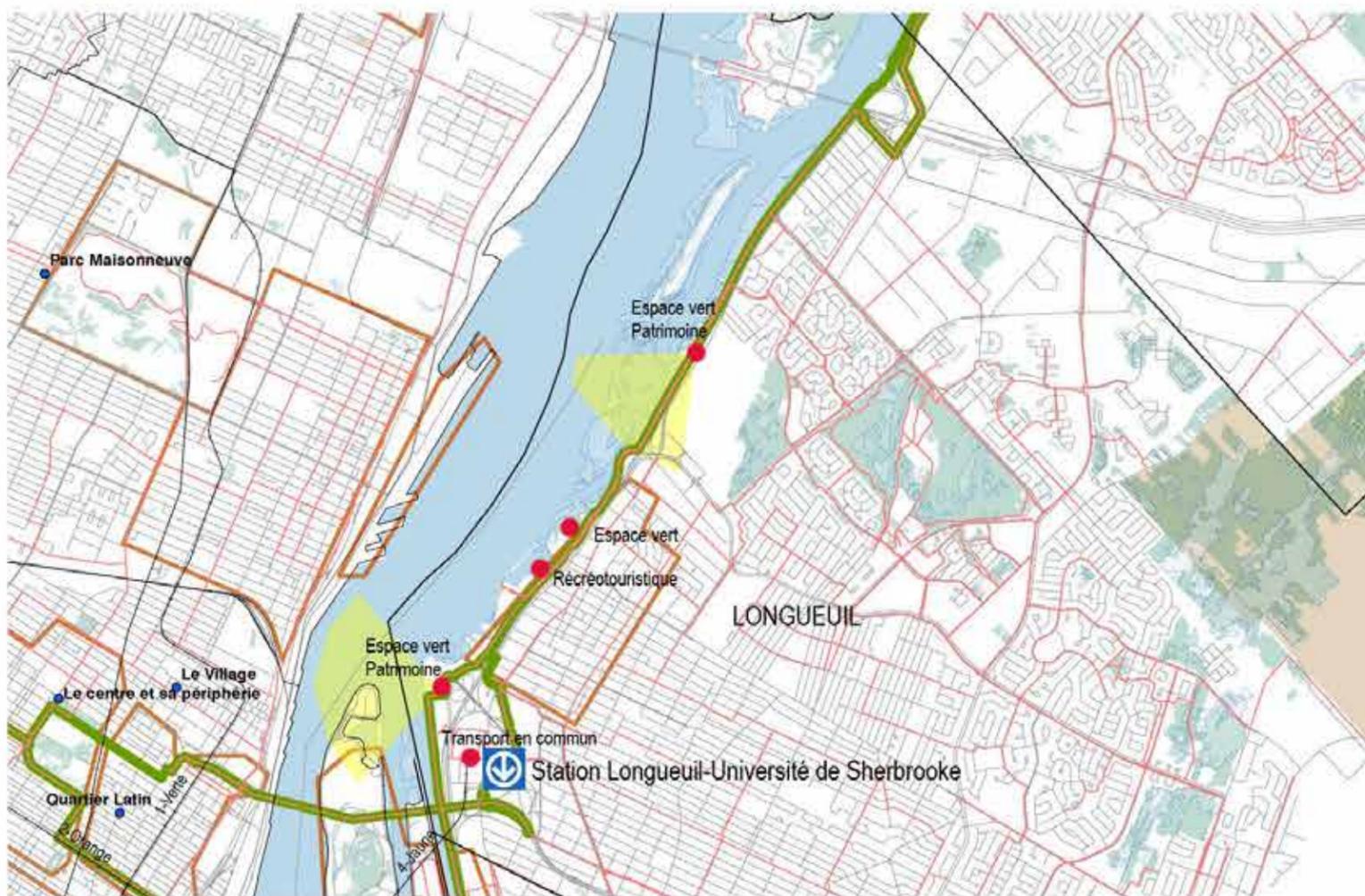
SAINT-LAMBERT

7.1 ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

UN PARCOURS CYCLABLE AU FIL DE L'EAU OUVERT SUR LE FLEUVE, LE PORT ET MONTRÉAL
UN RÉSEAU VIAIRE DE NIVEAU SUPÉRIEUR CONTRAIGNANT, LA ROUTE 132



LÉGENDE

- ATTRAITS
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE

source : CMM, 2014



9. Sentier métropolitain
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

LONGUEUIL



26

LOCALISATION : Parc Marie-Victorin

DESCRIPTION DU SITE : Un grand parc aménagé adjacent au Port de plaisance Réal Bouvier. Le parc présente une plage gazonnée ainsi que des espaces boisés à densité variable. On y retrouve également une oeuvre d'art ainsi que plusieurs points de vue remarquables sur le fleuve et le port de Montréal.

POTENTIELS :

- Points de vue intéressants sur le fleuve Saint-Laurent ainsi que sur la ville de Montréal
- Accès direct à l'eau
- Observation des bateaux

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui, aménagement minimal et désuet (mobilier)

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Mise à jour du mobilier (bancs, lampadaires, tables)
- Ajout de supports à vélos
- Valorisation d'une des principales fenêtres sur le fleuve à partir de la rive sud



* Projet de plage du parc municipal de l'île Charron (2015)

9.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

LONGUEUIL

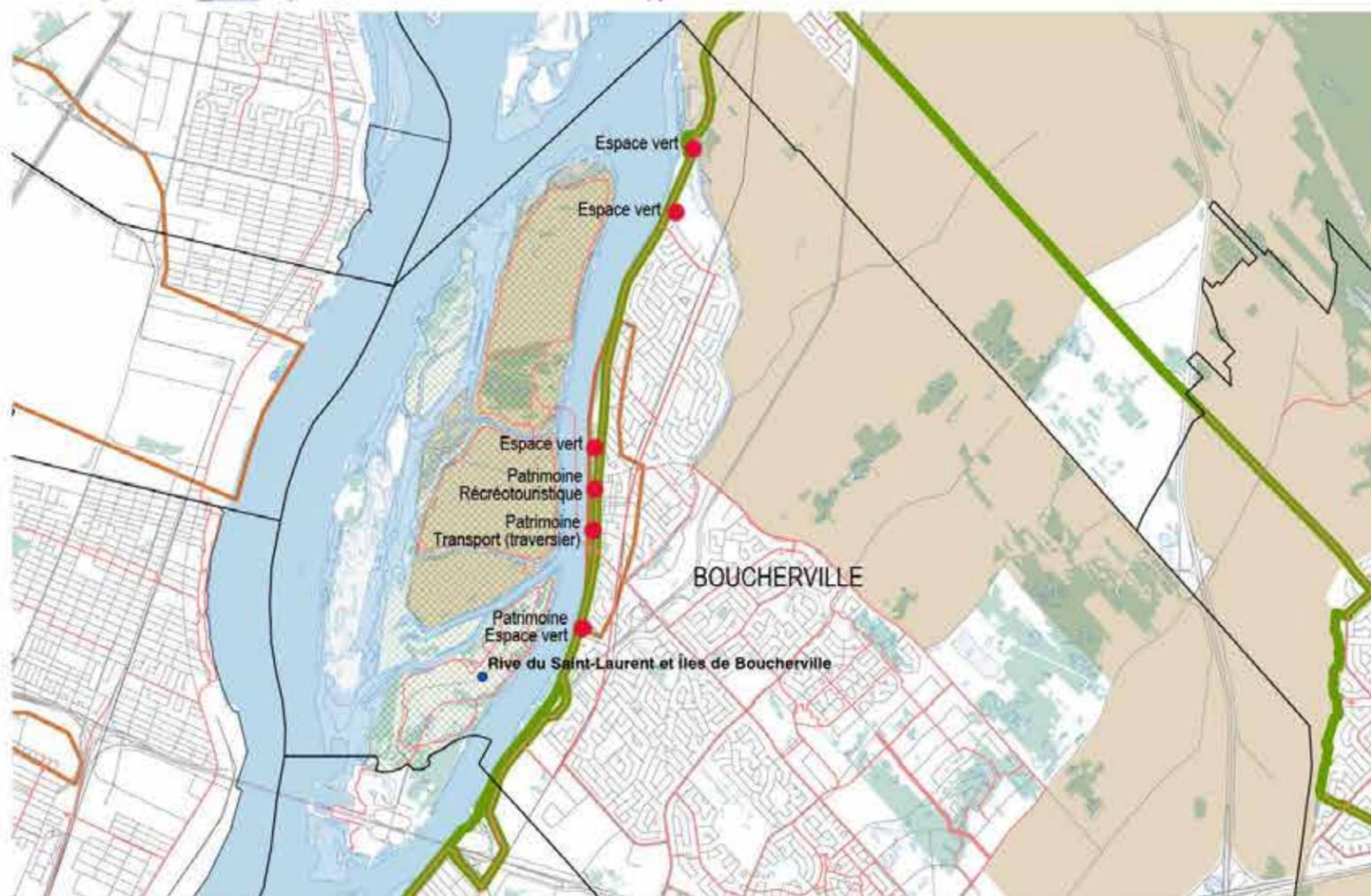


UN NOYAU VILLAGEOIS À CARACTÈRE PATRIMONIAL (BÂTI ET PAYSAGER) REMARQUABLE, VOIRE UNIQUE, QUI TÉMOIGNE DES PREMIÈRES IMPLANTATIONS RÉGIONALES

DES PANORAMAS SUR UN MILIEU NATUREL EXCEPTIONNEL, LES ÎLES DE BOUCHERVILLE, INCLUANT UNE NAVETTE FLUVIALE
LES MILIEUX BOISÉS ET HUMIDES D'INTÉRÊT EN RIVE DU FLEUVE

ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

UNE AMBIANCE GLOBALE DE HAUT NIVEAU QUI PROCURE UNE EXPÉRIENCE MÉMORABLE



source : CMM, 2014

LÉGENDE

- ATTRAITS
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE

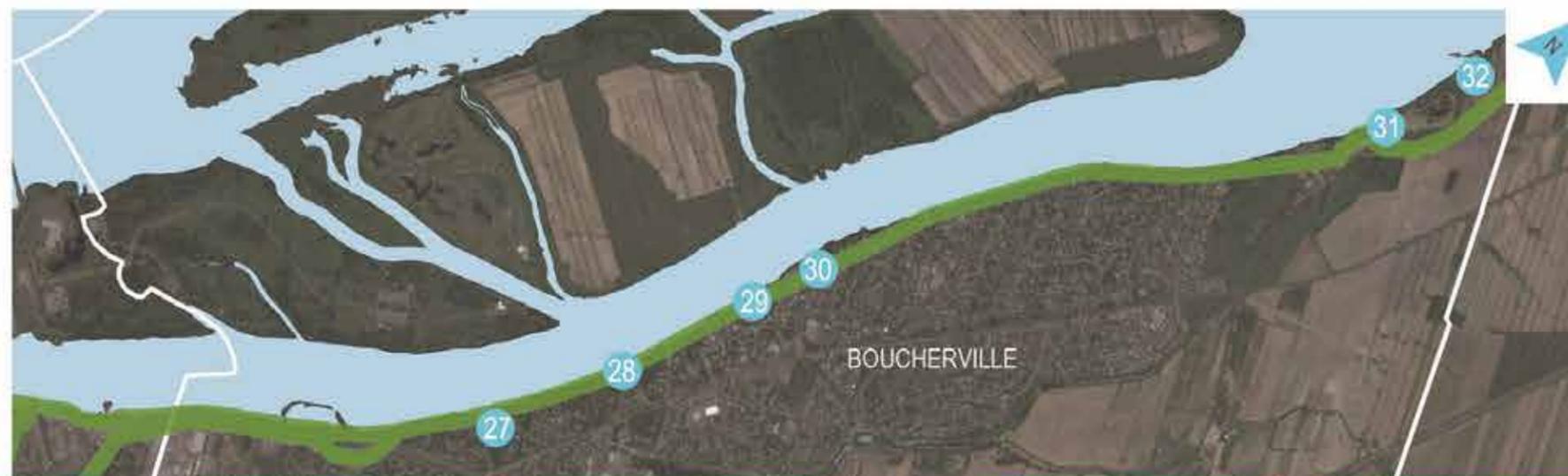


10.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

BOUCHERVILLE



27



LOCALISATION : Parc de la Broquerie

DESCRIPTION DU SITE : Un parc aménagé et boisé de qualité en bordure du Fleuve Saint-Laurent. On y retrouve la maison *Louis-Hippolyte La Fontaine* ainsi qu'une statue de ce dernier et les vestiges de l'ancien «château Sabrevois». Des panneaux d'interprétation relatent l'histoire des lieux. Un incontournable.

POTENTIELS :

- Site historique et culturel
- Concerts classiques en période estivale
- Arbres matures

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui, mobilier.

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Ajout de mobilier (supports à vélos, bancs)
- Aire d'arrêt, halte

28



LOCALISATION : Traversier et quai

DESCRIPTION DU SITE : L'endroit propose une traverse reliant Boucherville à l'île Grosbois du Parc des Îles-de-Boucherville. Un service de navette est offert aux visiteurs en période estivale. Un quai fédéral permet aux visiteurs de pénétrer sur le Fleuve Saint-Laurent pour admirer la vue.

POTENTIELS :

- Points de vue sur le Fleuve Saint-Laurent ainsi que sur le parc des Îles-de-Boucherville
- Observation des bateaux
- Accès aux Îles-de-Boucherville

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui, quai fédéral et belvédère.

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Halte
- Ajout de supports à vélos

29



LOCALISATION : Noyau villageois (Vieux Boucherville)

DESCRIPTION DU SITE : Le vieux Boucherville est reconnu site du patrimoine par la Ville de Boucherville. Il s'agit d'un secteur construit à fort intérêt historique et patrimonial. On y retrouve également quelques boutiques, atelier d'artistes et cafés. Il s'agit d'un lieu d'animation de premier ordre.

POTENTIELS :

- Accès direct à l'eau
- Observation des bateaux
- Commerces
- Architecture et histoire

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Aménagement minimal et désuet (mobilier).

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Requalification de la portion réservée au stationnement de la marina
- Ajout de supports à vélos
- Promenade riveraine à formaliser et magnifier

10.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

BOUCHERVILLE



30



LOCALISATION : Parc Joseph Laramée / Léandre Lacaille

DESCRIPTION DU SITE : Il s'agit de deux parcs contigus situés en bordure du Fleuve Saint-Laurent sur le boulevard Marie-Victorin. Ces parcs linéaires offrent de nombreux espaces de détente et de contemplation et des endroits ombragés créés par de grands arbres matures. Sa proximité avec le noyau villageois lui confère un intérêt certain.

POTENTIELS :

- Proximité du noyau villageois, des activités commerciales et de la marina
- Nombreux espaces de détente
- Points de vue remarquables sur le fleuve et le parc des Îles-de-Boucherville

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui. Mobilier à améliorer.

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Ajout de mobilier (supports à vélos, bancs)
- Halte



31



LOCALISATION : Parc de la Frayère (Fonds Bleu)

DESCRIPTION DU SITE : Le parc de la Frayère est constitué d'espèces et d'essences végétales variées et sert de refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Il est très connu par les adeptes d'ornithologie, les photographes et les pêcheurs. Au printemps, il est un endroit idéal pour le frai de plusieurs espèces de poissons.

POTENTIELS :

- Accès direct et points de vue sur le Fleuve Saint-Laurent
- Observation de la faune

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui. (abri, bancs, supports à vélo et tables)

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Halte cyclable.



32



LOCALISATION : Parc des Voiles

DESCRIPTION DU SITE : Il s'agit d'un espace peu aménagé en bordure du fleuve qui offre un point de vue exceptionnel sur les installations électriques et le Fleuve Saint-Laurent. On y accède en suivant des sentiers depuis le boulevard Marie-Victorin.

POTENTIELS :

- Accès direct à l'eau
- Observation des bateaux, du Fleuve Saint-Laurent et des installations électriques
- Tranquillité du lieu

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non

PISTES D'INTERVENTIONS :

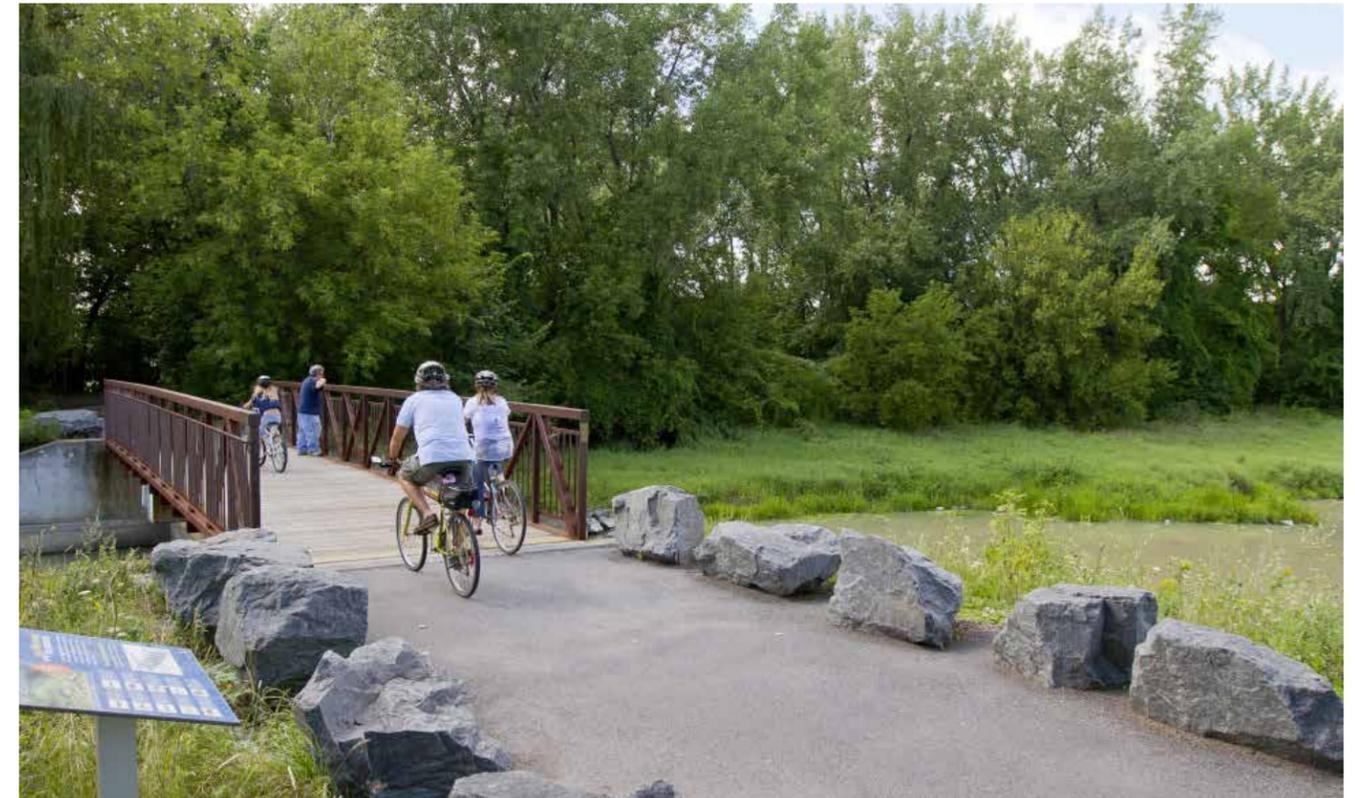
- Intervention sommaire pour conserver l'esprit du lieu
- L'implantation d'un sentier formel
- Ajout de mobilier (supports à vélo et bancs)
- Aire d'observation

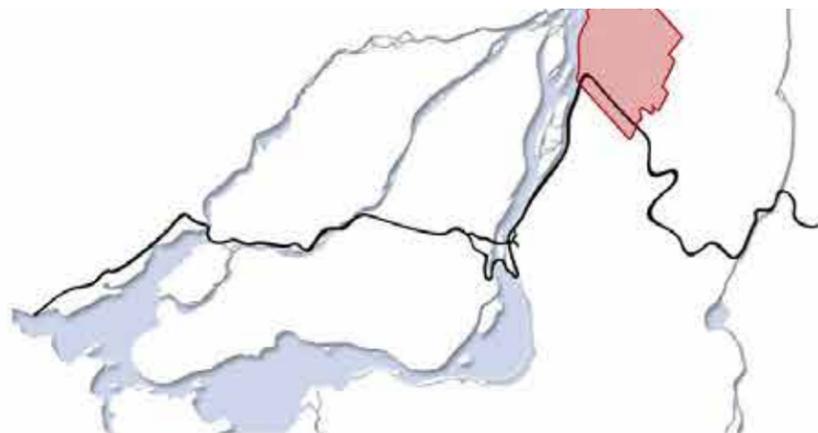
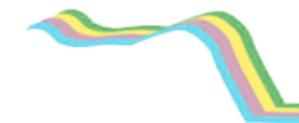
10.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

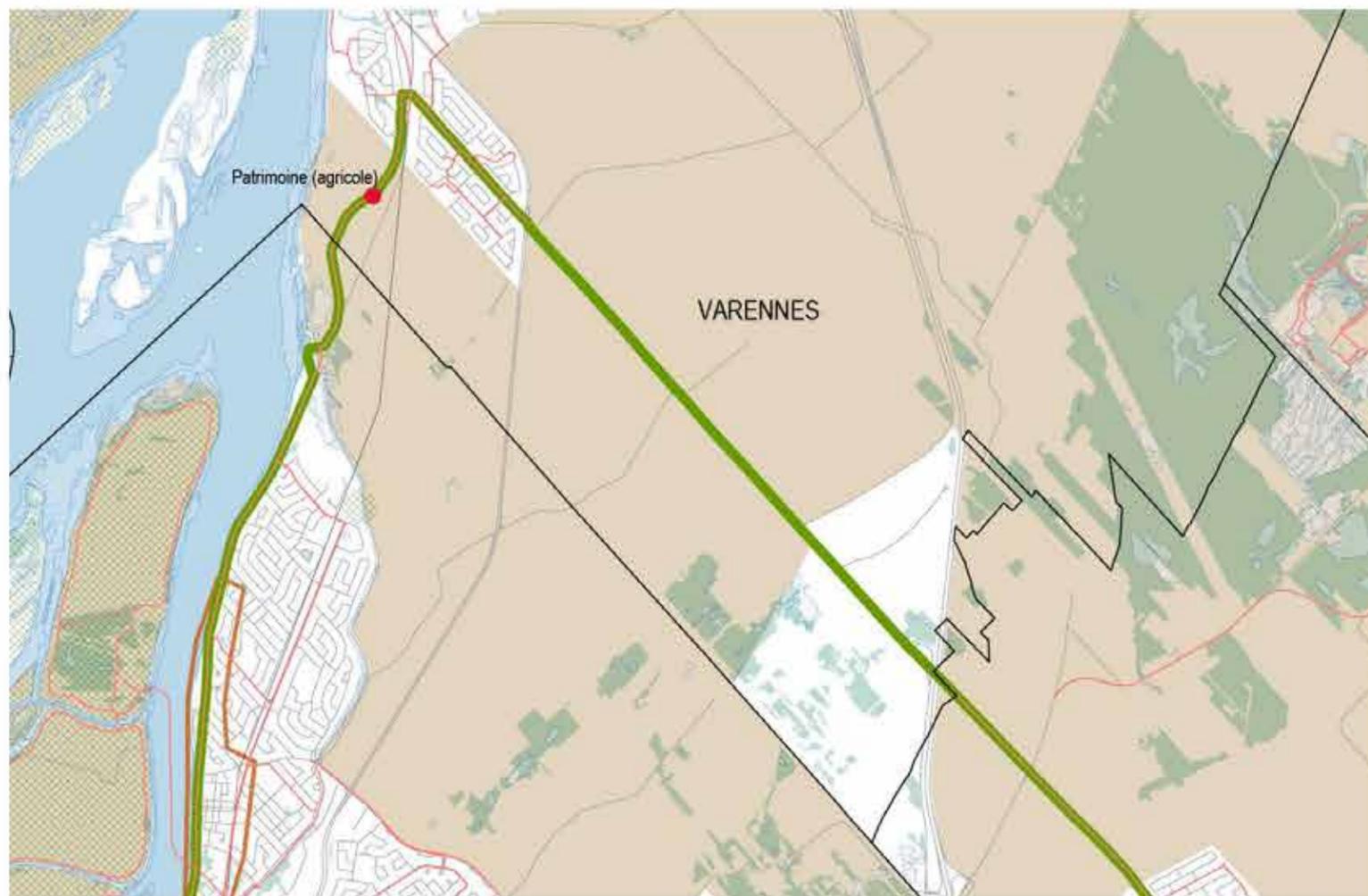
BOUCHERVILLE





ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

UNE PRÉSENCE AGRICOLE INUSITÉE, CONTRASTANTE ET D'INTÉRÊT EN MILIEU URBAIN
UNE IMPLANTATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE CONTRAIGNANTE AUX ABORDS DE LA ROUTE 229



source : CMM, 2014

LÉGENDE

- ATTRAIT
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE



11.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

VARENNES



LOCALISATION : Tronçon cyclable à l'Ouest de la route Mario-Victorin

DESCRIPTION DU SITE : Il s'agit d'un tronçon du sentier qui est situé en plein coeur d'un regroupement de terres cultivées. Du sentier, on peut apercevoir des bateaux voguant sur le Fleuve Saint-Laurent par endroits. Les visiteurs peuvent également accéder à un vignoble depuis la piste et profiter des dégustations offertes.

POTENTIELS :

- Esprit du lieu (ambiance agricole unique)
- Points de vue sur le fleuve
- Secteur tranquille et paisible

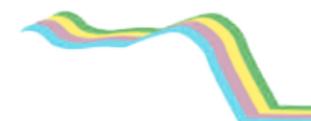
AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Aménagement d'une halte et d'une aire de repos
- Belvédère en hauteur

11. Sentier métropolitain
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

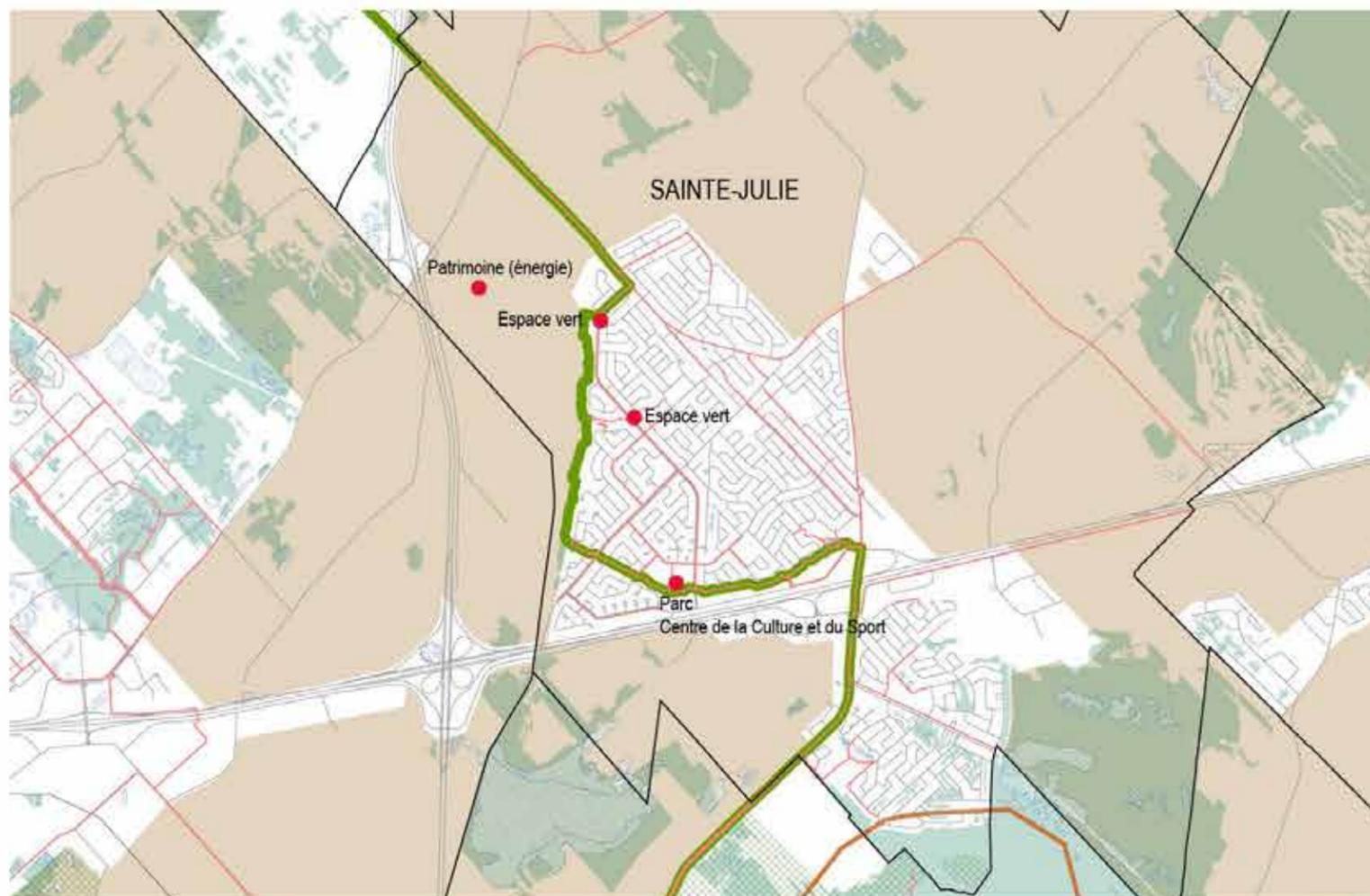
VARENNES



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

UN DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL RÉCENT DE TYPE BANLIEUE
 UN TÉMOIGNAGE DE LA PREMIÈRE TERRASSE DE LA PLAINE DU SAINT-LAURENT
 DES PANORAMAS REMARQUABLES SUR LA PLAINE ET LES SECTEURS AGRICOLES

LA CONCENTRATION DE COMPOSANTES HYDROÉLECTRIQUES (LIGNES ET POSTE) QUI TÉMOIGNENT DE LA SPÉCIFICITÉ QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE



source : CMM, 2014

LÉGENDE

- ATTRAIT
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE



12. **Sentier métropolitain**
 Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINTE-JULIE



34

LOCALISATION : Parc municipal

DESCRIPTION DU SITE : Le site présente un terrain très peu aménagé comportant un banc, une plage gazonnée et quelques arbres. Le visiteur observe des points de vue inattendus sur des installations électriques d'envergure et les lignes de distribution qui constituent une composante paysagère importante de la région métropolitaine.

POTENTIELS :

- Points de vue insoupçonnés sur les installations électriques (lignes et poste)

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Peu, un banc.

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Dégager la vue (haie de thuyas) et créer une vitrine formelle sur les installations électriques

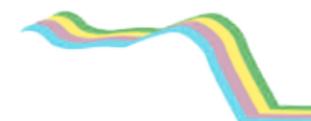


12.

Sentier métropolitain

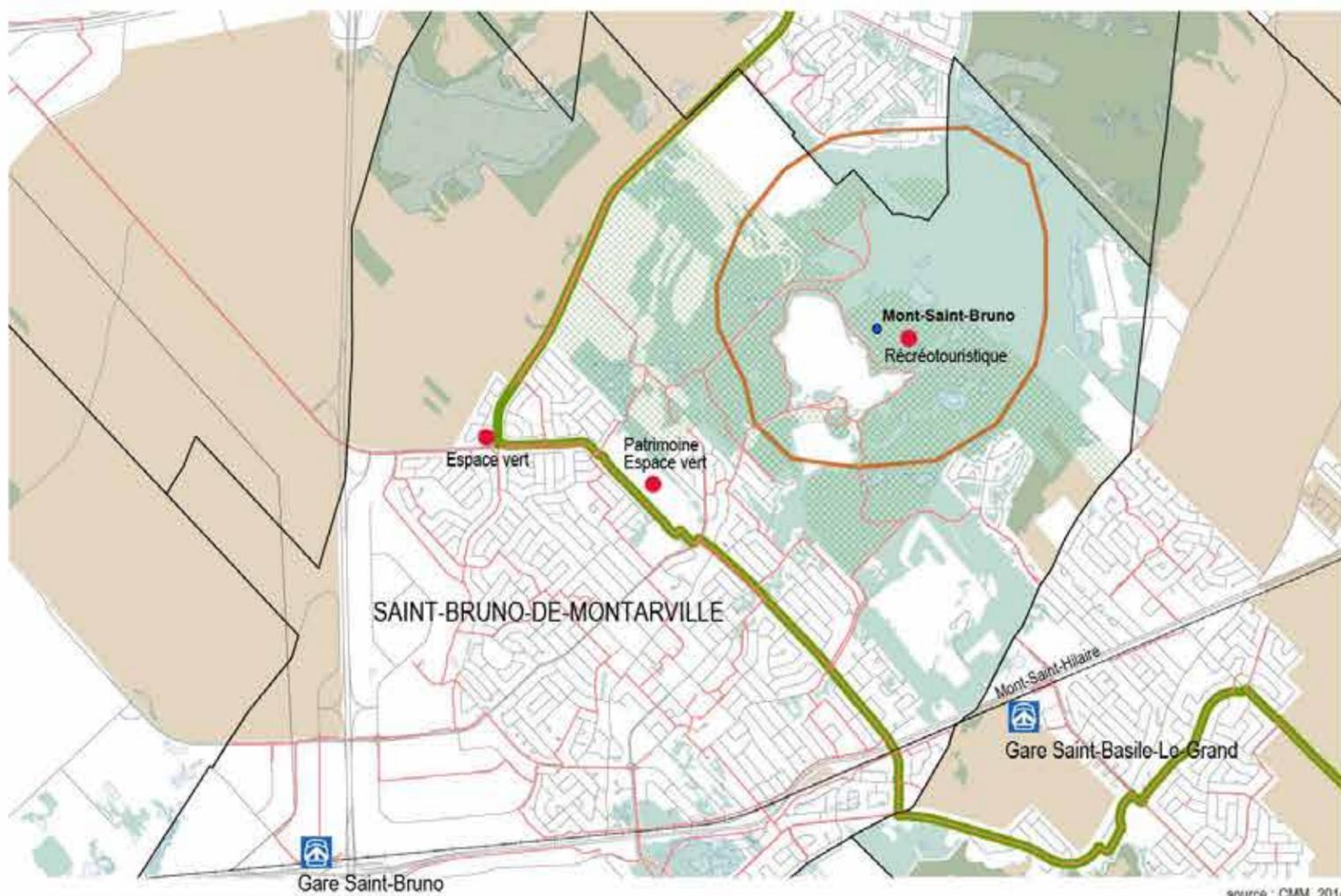
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINTE-JULIE



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

UNE VILLE DE TYPE BANLIEUE PAVILLONNAIRE DE FAIBLE ET MOYENNE DENSITÉS
 LA CARRIÈRE GOYER COMME TÉMOIGNAGE DE LA GÉOLOGIE RÉGIONALE
 LE PROFIL DU MONT SAINT-BRUNO, UNE MONTÉRÉGIENNE, À PROXIMITÉ



LÉGENDE

- ATTRAIT
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE



13. Sentier métropolitain
 Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE



35



LOCALISATION : Terrain en bordure du Lac de la carrière Goyer

DESCRIPTION DU SITE : Le site présente un terrain très peu aménagé directement en bordure du Lac de la carrière Goyer. Majoritairement boisé, le site offre par moments des ouvertures sur la carrière qui témoignent des composantes géologiques de la région.

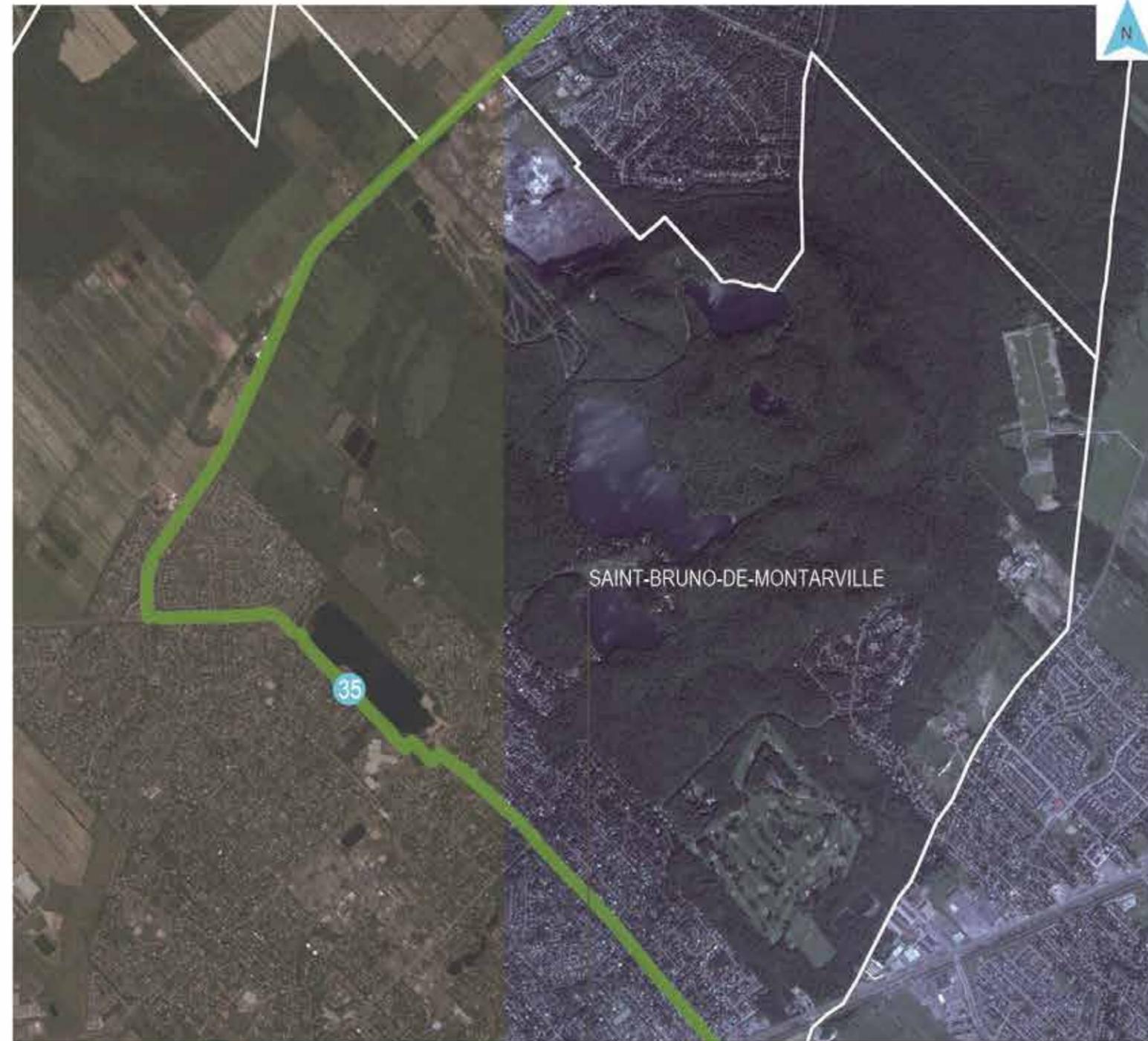
POTENTIELS :

- Carrière
- Plan d'eau
- Panorama singulier
- Terrasse disponible

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Très peu. Bancs.

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Mise en place d'un belvédère
- Mise en place d'une halte et de mobilier

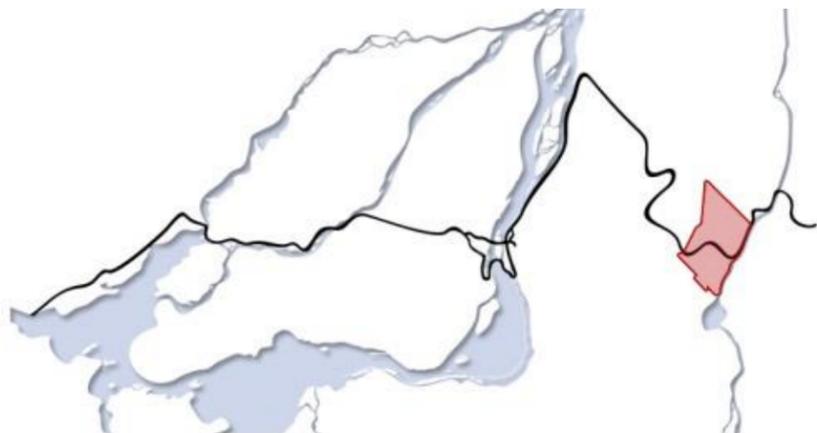
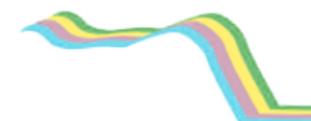


13.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

UNE VILLE DE TYPE BANLIEUE PAVILLONNAIRE DE LA DEUXIÈME COURONNE, D'IMPLANTATION PLUS ANCIENNE ET RÉCENTE
 UN MILIEU AGRICOLE TYPIQUE DU BASSIN DU RICHELIEU
 DES VUES INTÉRESSANTES SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU, UNE LIGNE DE FORCE DU PAYSAGE RÉGIONAL



source : CMM, 2014

LÉGENDE

- ATTRAITS
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE



14. **Sentier métropolitain**
 Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINT-BASILE-LE-GRAND



36

LOCALISATION : Tronçon du sentier situé sur la Montée Robert

DESCRIPTION DU SITE : Le site est localisé dans un secteur fortement représenté par l'agriculture. Le visiteur se retrouve à proximité des cultures le long de son passage sur la Montée Robert.

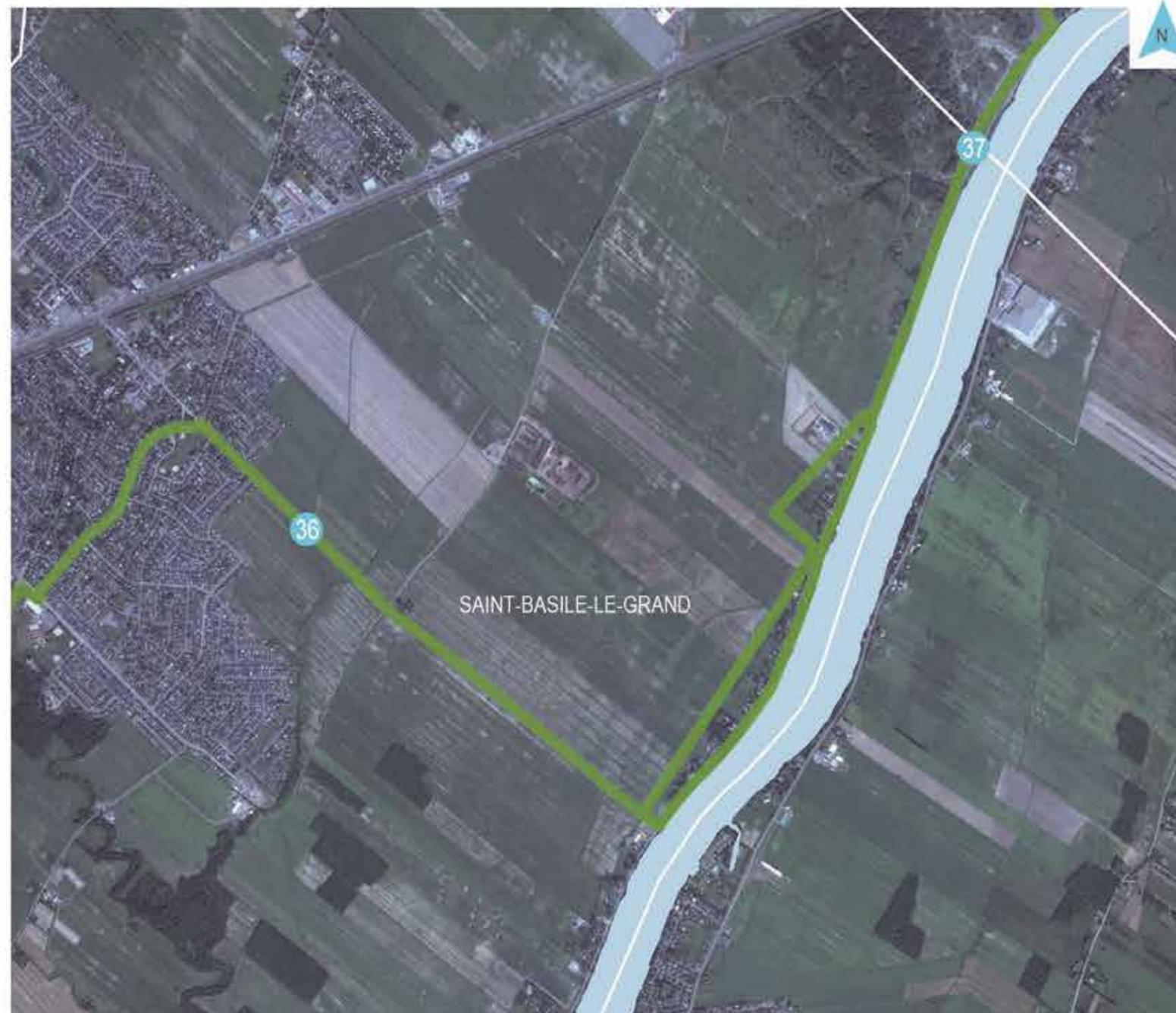
POTENTIELS :

- Points de vue sur les terres cultivées
- Environnement paisible

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non, à l'exception de la halte du Richelieu à proximité

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Halte qui permet un contact direct avec les cultures



14.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINT-BASILE-LE-GRAND



37

LOCALISATION : Espace inutilisé sur le chemin du Richelieu

DESCRIPTION DU SITE : Le site se présente comme un espace inutilisé et vétuste. Il se trouve directement en bordure de la rivière Richelieu et offre un point de vue remarquable sur le mont Saint-Hilaire de l'autre côté de la rive. On retrouve également à cet emplacement une ancienne rampe de mise à l'eau dont l'accès est bloqué à l'aide de blocs de béton.

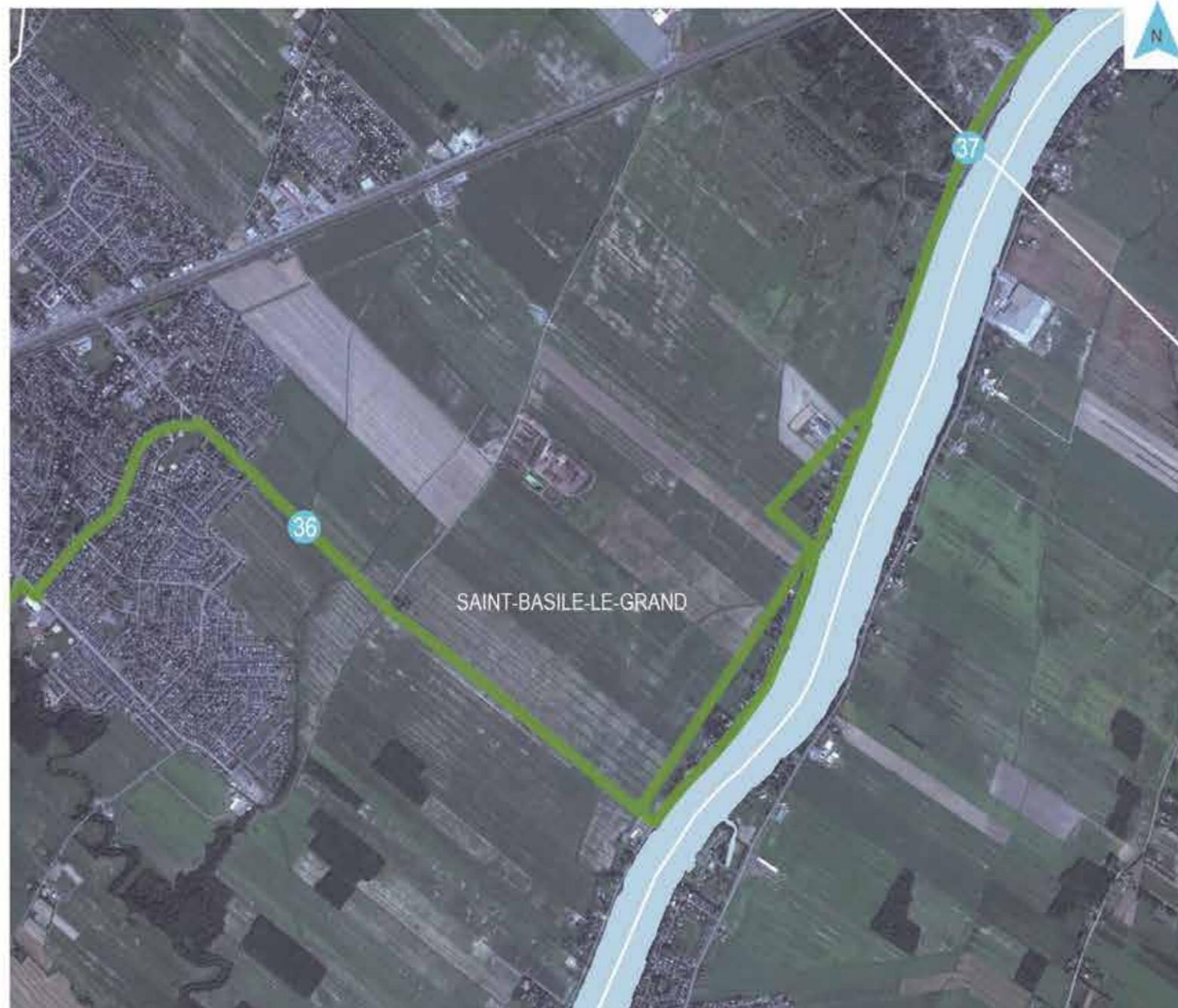
POTENTIELS ET FORCES :

- Points de vue sur la rivière Richelieu et le mont Saint-Hilaire
- Environnement paisible
- Accès direct à l'eau par la rampe de mise à l'eau

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non, sauf murs de soutènement en bois à rénover.

PISTES D'INTERVENTIONS :

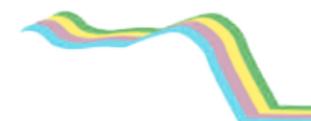
- Halte et aire de contemplation
- Installation de mobilier (bancs, supports à vélos, tables, abri, etc.)
- Réfection du quai



14. Sentier métropolitain
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

SAINT-BASILE-LE-GRAND





ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

UNE VILLE DE TYPE BANLIEUE DE LA DEUXIÈME COURONNE, D'IMPLANTATION PLUS ANCIENNE DES VUES INTÉRESSANTES SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU, UNE LIGNE DE FORCE DU PAYSAGE RÉGIONAL



source : CMM, 2014

LÉGENDE

- ATTRAITS
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RESEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE METRO
- ZONE URBAINE



15. **Sentier métropolitain**
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

McMASTERVILLE



38

LOCALISATION : Espace inutilisé sur le chemin du Richelieu

DESCRIPTION DU SITE : Le site se présente comme un espace inutilisé et vétuste. Il se trouve directement en bordure de la rivière Richelieu et offre un point de vue remarquable sur le mont Saint-Hilaire de l'autre côté de la rive. Un quai de béton y est aménagé et pénètre sur la rivière Richelieu.

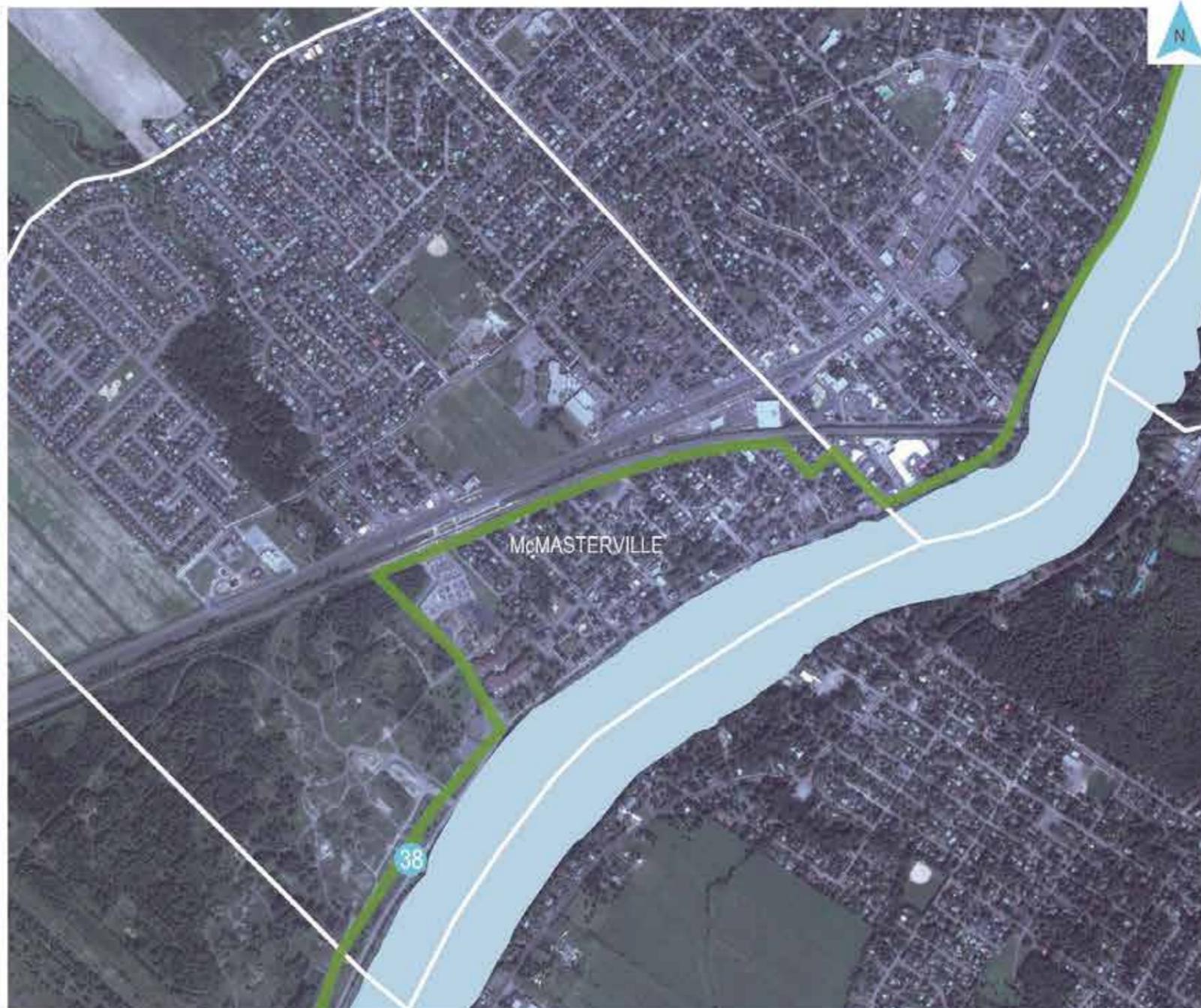
POTENTIELS ET FORCES :

- Points de vue sur la rivière Richelieu et le mont Saint-Hilaire
- Environnement paisible
- Superficie du site intéressante pouvant accueillir un projet

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Très peu, un garde-corps désuet.

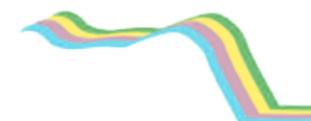
PISTES D'INTERVENTIONS :

- Halte et aire de contemplation
- Installation de mobilier (bancs, supports à vélos, tables, abri, etc.)
- Réfection du quai de béton



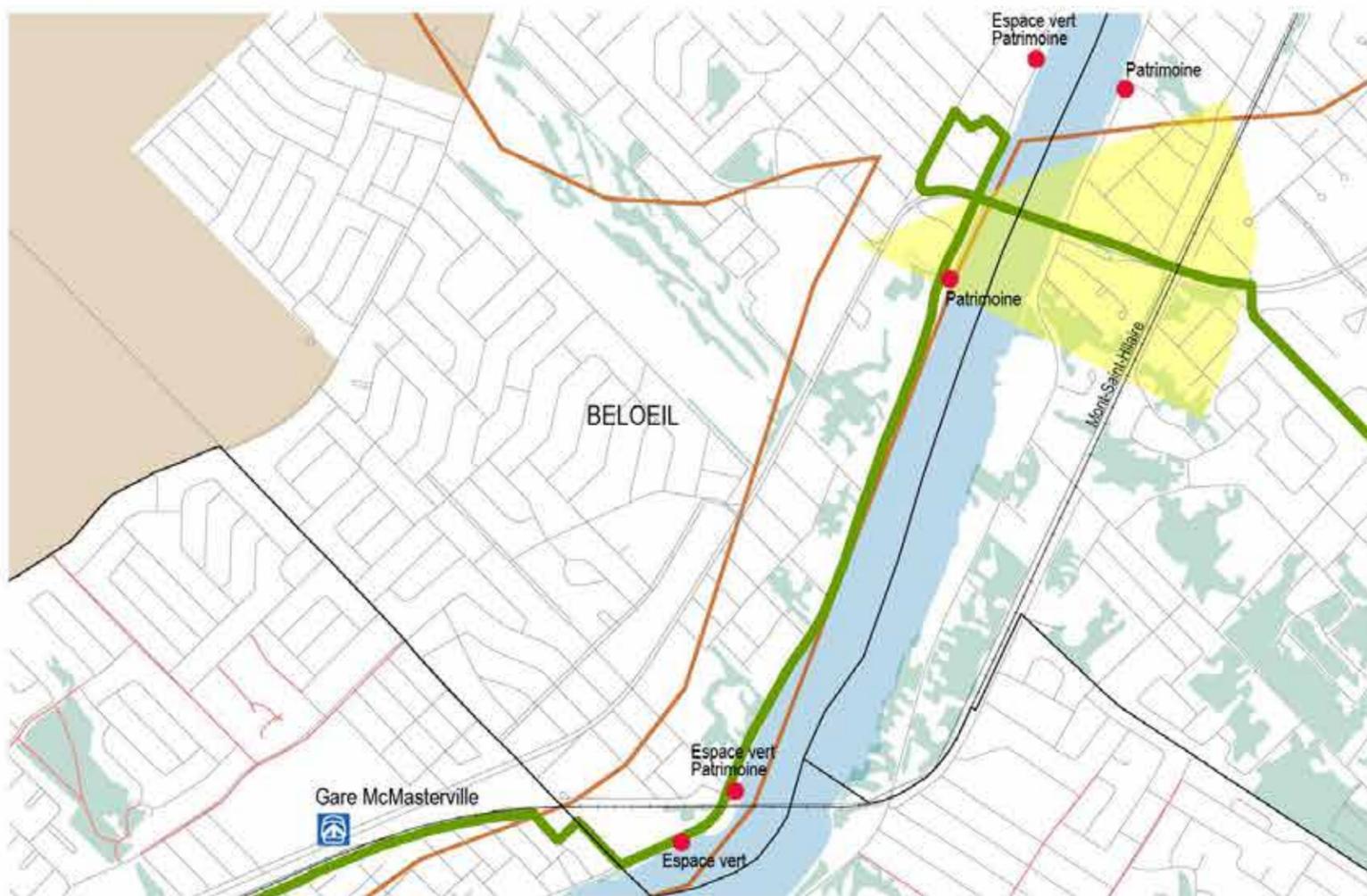
15. Sentier métropolitain
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

McMASTERVILLE



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

DES VUES REMARQUABLES, VOIR ICONIQUES, SUR LA RIVIÈRE, LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE ET LA MONTÉRÉGIENNE EN ARRIÈRE-PLAN
 UNE COMPOSITION PICTURALE D'INTÉRÊT EXCEPTIONNEL
 UN NOYAU VILLAGEOIS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET DÉTENANT UN CŒUR ANIMÉ PAR LES BOUTIQUES ET RESTAURANTS



LÉGENDE

- ATTRAITS
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RESEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE

source : CMM, 2014



16. Sentier métropolitain
 Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

BELOEIL



LOCALISATION : Espace riverain au nord du viaduc ferroviaire

DESCRIPTION DU SITE : Le site se présente comme un espace inutilisé et non aménagé. Situé directement en bande riveraine de la rivière Richelieu, il offre des points de vue forts intéressants sur la rive opposée ainsi que sur le pont ferroviaire. On y retrouve également un sentier qui donne un accès direct à l'eau. Le site est adjacent à un espace aménagé comprenant une aire de repos.

POTENTIELS :

- Points de vue sur la rivière Richelieu, le mont Saint-Hilaire et le pont ferroviaire
- Superficie du site intéressante pouvant accueillir un projet

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Non

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Halte et aire de contemplation
- Installation de mobilier (bancs, supports à vélos, tables, abri, etc.)

LOCALISATION : Parc riverain face à l'église Saint-Mathieu sur la rue Richelieu

DESCRIPTION DU SITE : Il s'agit d'un parc riverain linéaire aménagé où l'on retrouve une promenade en bois. Cet espace offre des points de vue exceptionnels sur la rivière Richelieu ainsi que la rive opposée. Il s'agit d'un incontournable qui offre une perspective unique dans la région.

POTENTIELS :

- Vues exceptionnelles sur la rive opposée (Église Saint-Hilaire et mont Saint-Hilaire)
- Site aménagé et de qualité
- Proximité avec le noyau villageois de Beloeil et des activités commerciales

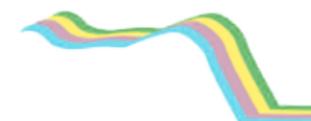
AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui, promenade, bancs et supports à vélos.

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Aménagement d'une aire d'arrêt
- Installation d'un abri
- Ajout de supports à vélos

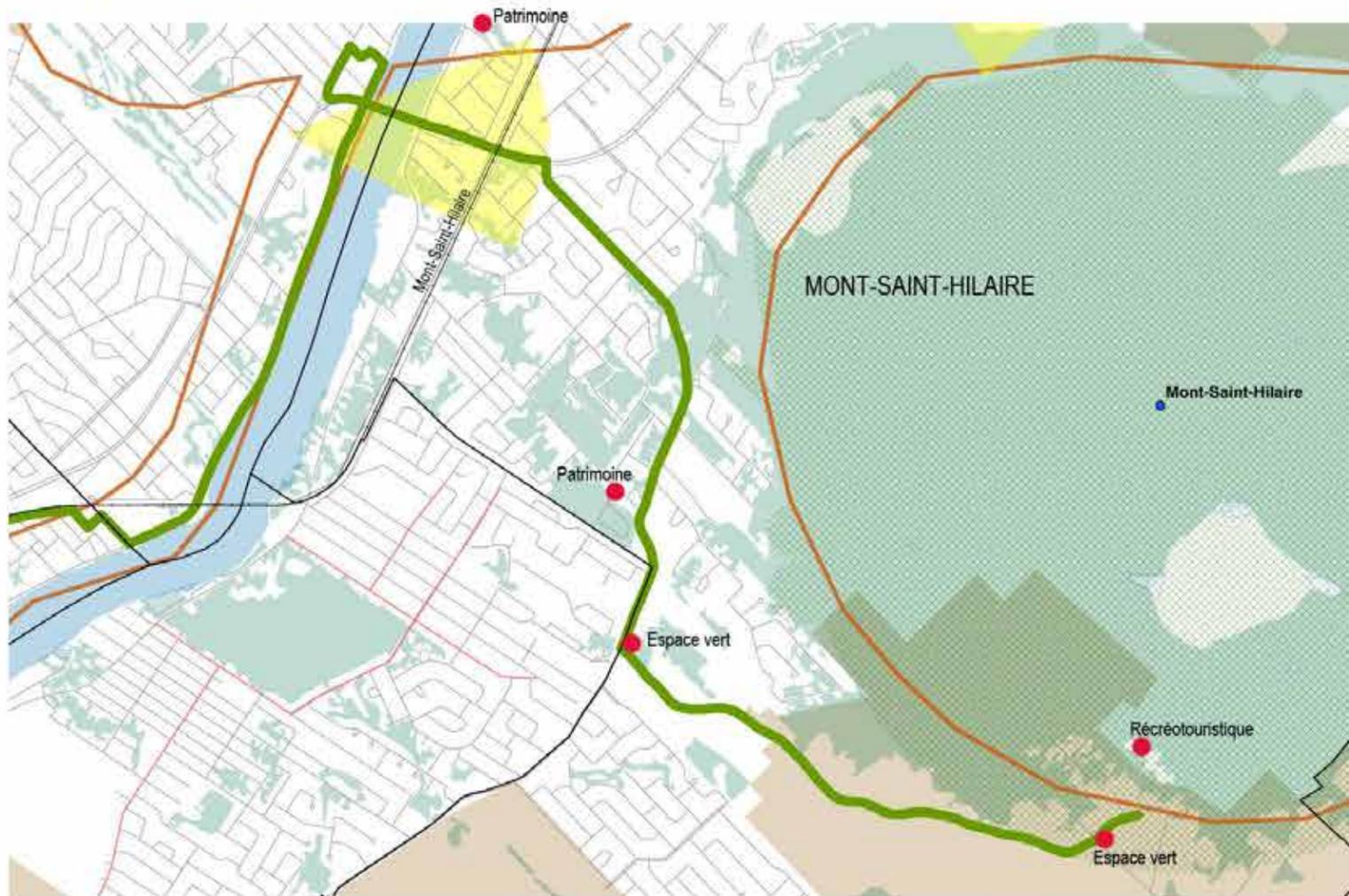
16. Sentier métropolitain
Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

BELOEIL



ÉLÉMENTS DOMINANTS DU PAYSAGE EN LIEN AVEC LE SENTIER MÉTROPOLITAIN

UN CENTRE-VILLE ANIMÉ AU CŒUR D'UNE ZONE AU CARACTÈRE VILLAGEOIS
 UN MILIEU RURAL CHAMPÊTRE, INCLUANT DES COMPOSANTES PATRIMONIALES D'INTÉRÊT ET UNE AGRICULTURE TYPIQUE, LES VERGERS QUI PRÉSENTENT UN
 ATTRAIT RÉCRÉOTOURISTIQUE D'APPEL
 UN RELIEF SUR LE PIEDMONT DE LA MONTAGNE QUI OFFRE DES VUES SUR LA CAMPAGNE RÉGIONALE
 LE PROFIL DU MONT SAINT-HILAIRE, UN TÉMOIN DE LA GÉOLOGIE RÉGIONALE PARTICULIÈRE ET UN MILIEU NATUREL D'INTÉRÊT : LE CENTRE DE LA NATURE



source : CMM, 2014

LÉGENDE

- ATTRAITS
- LIMITE MUNICIPALE
- PÔLE RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN
- RESEAU CYCLABLE EXISTANT
- PISTE OKA - MONT-SAINT-HILAIRE
- POINT DE VUE
- ENSEMBLE PATRIMONIAL MÉTROPOLITAIN
- MILIEU HUMIDE
- AIRE NATURELLE PROTÉGÉE
- COUVERT FORESTIER
- ZONE AGRICOLE
- GARE OU STATION DE MÉTRO
- ZONE URBAINE



17. Sentier métropolitain
 Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

MONT-SAINT-HILAIRE



41



LOCALISATION : Parc à l'angle Ozias-Leduc et De la Montagne

DESCRIPTION DU SITE : Il s'agit d'un terrain situé à l'angle d'Ozias-Leduc et De la Montagne, deux segments relativement accentués. Ce terrain est aménagé minimalement et présente un intérêt dû à sa localisation.

POTENTIELS :

- Localisation du site à proximité des services et des activités commerciales
- Superficie du site intéressante pouvant accueillir un projet

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Peu. Quelques bancs, tables et supports à vélos

PISTES D'INTERVENTIONS :

- Halte et point de rencontre
- Installation d'un abri
- Ajout de mobilier (bancs, tables, supports à vélos et poubelles)

42



LOCALISATION : Extrémité du Sentier métropolitain, Chemin De la Montagne

DESCRIPTION DU SITE : Il s'agit de l'extrémité du Sentier métropolitain qui se situe à l'emplacement d'un parc sur le chemin De la Montagne.

POTENTIELS :

- Superficie du site intéressante pouvant accueillir un projet
- Potentiel pour la tenue d'activités événementielles
- Localisation stratégique dans le circuit (porte d'entrée du sentier métropolitain)
- Proximité du Mont-Saint-Hilaire

AMÉNAGEMENT EXISTANT : Oui. Bancs et poubelles seulement

PISTES D'INTERVENTIONS :

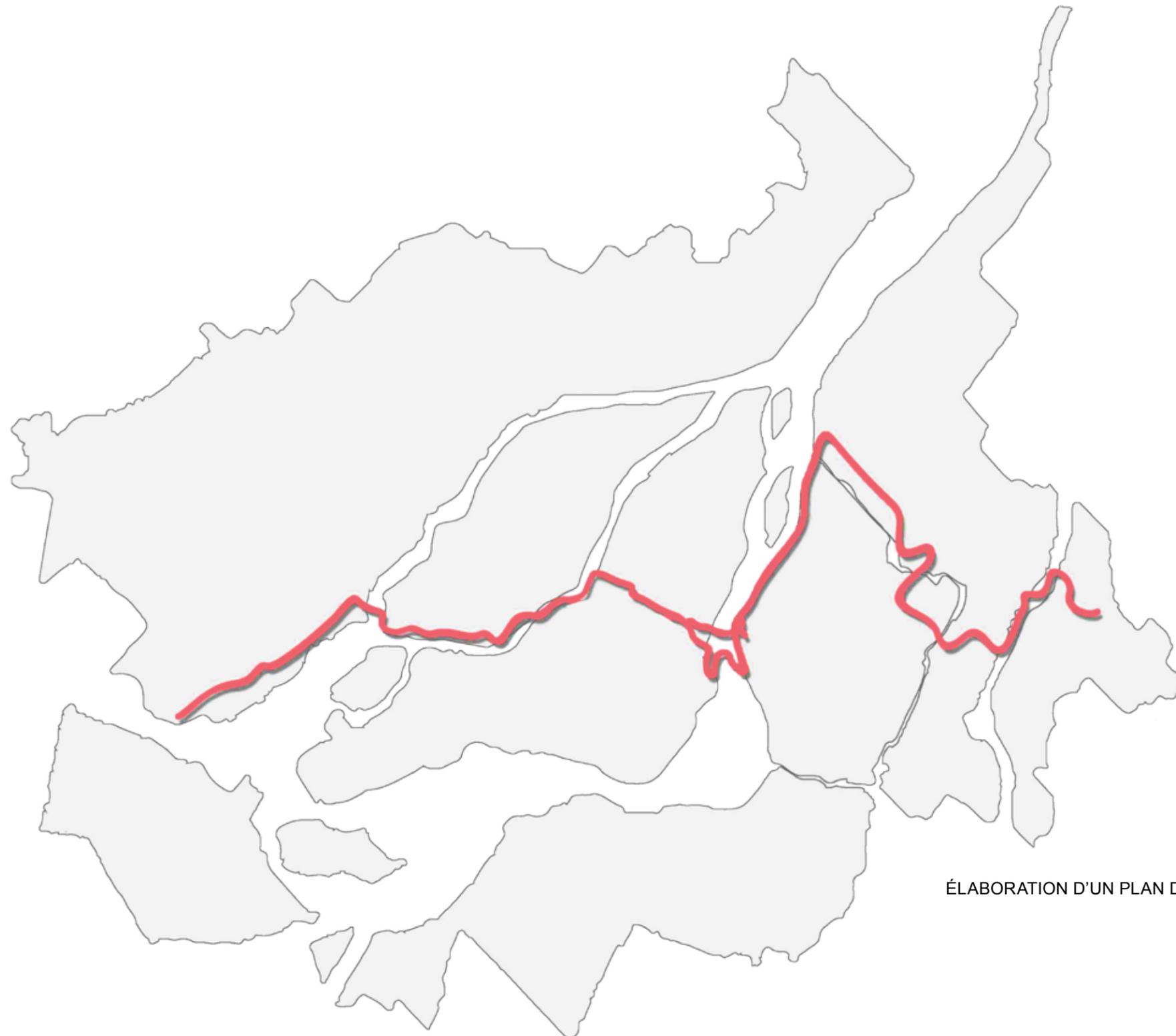
- Marquer le début/fin du Sentier métropolitain
- Installation d'un abri
- Installation d'une oeuvre d'art et d'éléments signalétiques
- Ajout de mobilier (bancs, poubelles, supports à vélo)

17.

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka - Mont-Saint-Hilaire

MONT-SAINT-HILAIRE

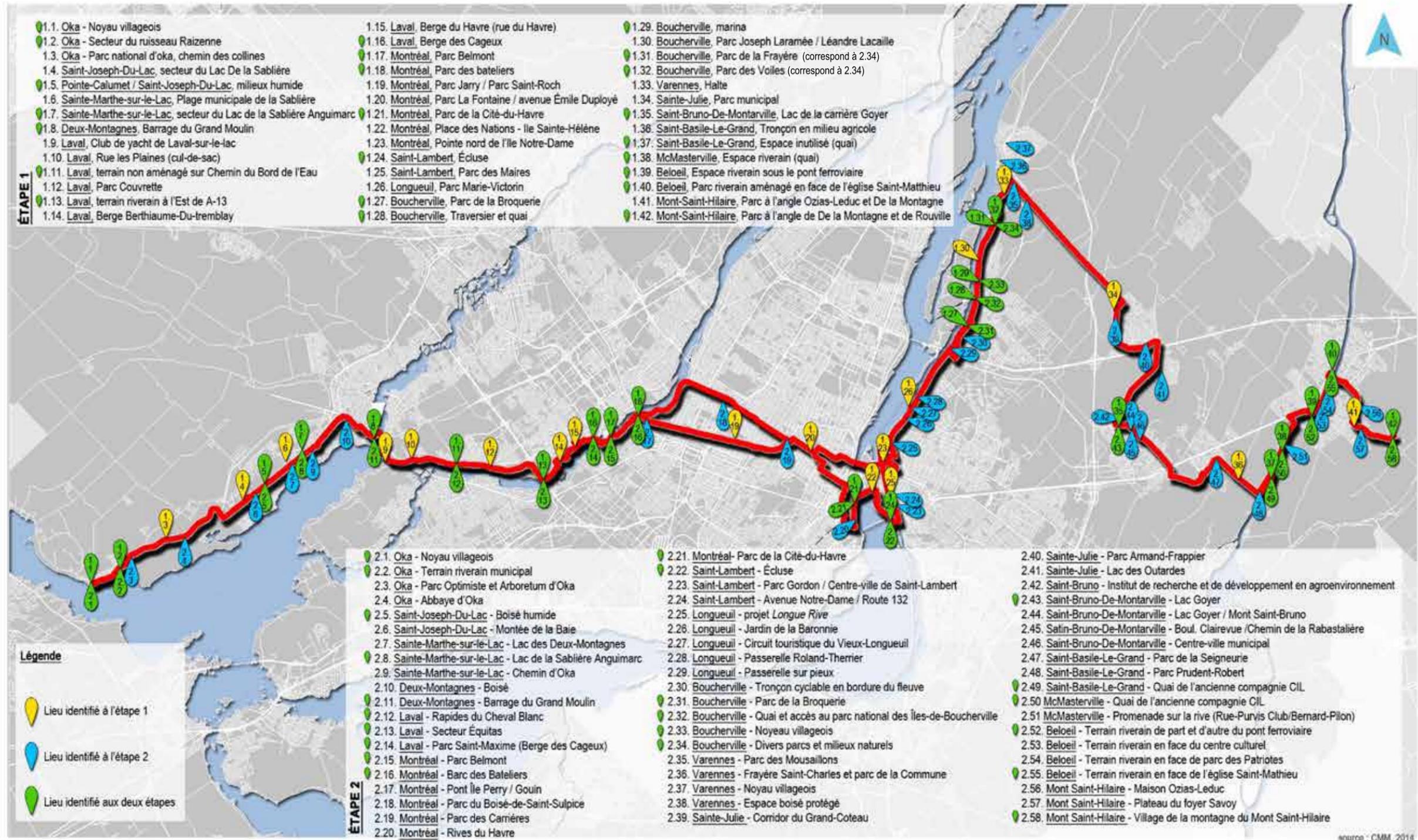


ANNEXE 2

CONSULTATION AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS

ÉLABORATION D'UN PLAN DE MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX SITUÉS AUX ABORDS DU SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE OKA-MONT-SAINT-HILAIRE

EXTRAITS DU RAPPORT DE CONSULTATION



Sentier métropolitain
Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

PLAN GÉNÉRAL DE LA LOCALISATION DES PROJETS ET LIEUX IDENTIFIÉS

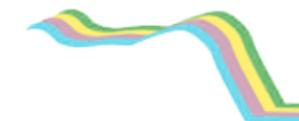


TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES 78 SITES POTENTIELS RELEVÉS

SECTEURS	MUNICIPALITÉS	LIEUX OU SITES	# ÉTAPE 1	# ÉTAPE 2	UNITÉ(S) PAYSAGÈRE(S) DOMINANTE(S)			
					Fluvial	Naturel	Agricole	Bâti
COURONNE NORD	Oka	Noyau villageois	1.1	2.1				x
		Secteur du ruisseau Raizenne / Terrain riverain municipal	1.2	2.2	x			
		Parc Optimiste et Arboretum d'Oka		2.3		x		
		Parc national d'Oka, chemin des Collines	1.3			x	x	
		Abbaye d'Oka		2.4				x
	Saint-Joseph du Lac	Secteur du Lac de la Sablière	1.4		x			
		Secteur du boisé humide	* 1.5	2.5		x		
	Point-Calumet	Montée de la Baie		2.6				
		Secteur du boisé humide	* 1.5			x		
	Sainte-Marthe-Sur-Le-Lac	Plage municipale de la Sablière	1.6		x			
Lac des Deux-Montagnes			2.7	x	x			
Secteur du Lac de la Sablière Anguimarc		1.7	2.8	x	x			
Chemin d'Oka			2.9				x	
Deux-Montagnes	Boisé		2.10		x			
	Barrage du Grand-Moulin	1.8	2.11	x	x			
LAVAL	Laval	Club de yacht de Laval-Sur-Le-Lac	1.9		x			
		Rue Les Plaines	1.10		x			
		Terrain inutilisé sur chemin Bord-de-l'Eau / Rapide du cheval blanc	1.11	2.12	x			
		Parc Couvrette	1.12		x	x		
		Terrain à l'Est de l'autoroute 13	1.13	2.13	x	x		
		Berge Berthiaume-du-Tremblay	1.14		x			
		Berge du Havre	1.15		x			
		Berge des Cageux/Parc St-Maxime	1.16	2.14	x			
MONTRÉAL	Montréal	Parc Belmont	1.17	2.15	x			
		Parc des Bateliers	1.18	2.16	x			
		Pont Île Perry/Gouin		2.17	x	x		
		Parc du Boisé-de-Saint-Sulpice		2.18		x		
		Parc Jarry	1.19			x		x
		Parc des Carrières		2.19				x
		Parc Lafontaine	1.20			x		x
		Rives du Havre		2.20	x			
		Parc de la Cité-du-Havre	1.21	2.21				x
		Place des Nations	1.22					x
Pointe nord de l'île Notre-Dame	1.23		x			x		

sous-total 33 sites

Lieu identifié aux deux étapes

* Le site est localisé sur le territoire de Pointe-Calumet et de Saint-Joseph du Lac et n'est comptabilisé qu'une fois.

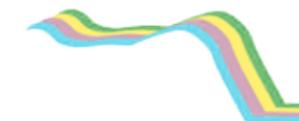


TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES 78 SITES POTENTIELS RELEVÉS

SECTEURS	MUNICIPALITÉS	LIEUX OU SITES	# ÉTAPE 1	# ÉTAPE 2	UNITÉ(S) PAYSAGÈRE(S) DOMINANTE(S)				
					Fluvial	Naturel	Agricole	Bâti	
AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL	Saint-Lambert	Écluses	1.24	2.22	x				
		Parc Grodon / Centre-ville de Saint-Lambert		2.23				x	
		Parc des Maires	1.25					x	
		Avenue Notre-Dame / Route 132		2.24				x	
	Longueuil	Projet «Longue Rive»			2.25	x			x
		Jardin de la Baronnie			2.26				x
		Circuit touristique Vieux-Longueuil			2.27				x
		Parc Marie-Victorin	1.26			x	x		
		Passerelle Roland-Therrien			2.28				x
		Passerelle sur pieux			2.29	x			
	Boucherville	Sentier Oka/Mont-Saint-Hilaire en bordure du fleuve vers Longueuil)			2.30	x			
		Parc de la Broquerie	1.27		2.31		x		x
		Traversier et quai	1.28		2.32	x			
		Marina / Noyau villageois	1.29		2.33				x
		Les parcs Joseph-Laramée/ Léandre-Lacaille	1.30			x			
		Parc de la Frayère / Divers parcs et milieux naturels	1.31		2.34		x		
	Varenes	Parc des Voiles / Divers parcs et milieux naturels	1.32		2.34	x			
		Tronçon cyclable à l'ouest de la route Marie-Victorin (Halte)	1.33					x	
		Parc des Mousaillons			2.35				x
		Frayère Saint-Charles et parc de la Commune			2.36	x	x		
	Sainte-Julie	Noyau villageois			2.37				x
Espace boisé protégé				2.38		x			
Parc municipal		1.34						x	
Saint-Bruno-De-Montarville	Corridor Grand-Côteau			2.39			x		
	Parc Armand-Frappier			2.40		x			
	Lac des Outardes			2.41		x			
	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement - IRDA			2.42			x		
	Lac de la carrière Goyer	1.35		2.43		x			
Lac de la carrière/Mont Saint-Bruno			2.44		x				
Boulevard Clairevue Est et le chemin De La Rabastalière Est			2.45				x		
Centre-ville municipal			2.46				x		

sous-total 31 sites

 Lieu identifié aux deux étapes



TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES 78 SITES POTENTIELS RELEVÉS

SECTEURS	MUNICIPALITÉS	LIEUX OU SITES	# ÉTAPE 1	# ÉTAPE 2	UNITÉ(S) PAYSAGÈRE(S) DOMINANTE(S)			
					Fluvial	Naturel	Agricole	Bâti
COURONNE SUD	Saint-Basile-Le-Grand	Parc de la Seigneurie		2.47				x
		Tronçon du sentier situé sur la Montée Robert	1.36				x	
		Parc Prudent-Robert		2.48	x		x	
		Espace inutilisé sur le Chemin du Richelieu/Quai de l'ancienne compagnie CIL	1.37	2.49	x			x
	McMasterville	Espace inutilisé sur le Chemin du Richelieu/Quai de l'ancienne compagnie CIL	1.38	2.50	x			
		Promenade sur la rive (rue Purvis Club/Bernard Pilon)		2.51	x			
	Beloil	Espace riverain aux alentours du viaduc ferroviaire	1.39	2.52	x			x
		Terrain riverain à la Rivière Richelieu face au Centre culturel		2.53	x			x
		Terrain riverain à la Rivière Richelieu face au parc des Patriotes		2.54	x			
		Parc riverain face à l'église Saint-Mathieu	1.40	2.55	x			x
	Mont-Saint-Hilaire	Maison Ozias-Leduc		2.56				x
		Parc à l'angle Ozias-Leduc et De la Montagne	1.41					x
		Plateau du Foyer Savoy		2.57		x		
		Parc des Moulins à l'extrémité du Sentier Métropolitain / Village de la montagne du mont-Saint-Hilaire	1.42	2.58		x		x
					sous-total 14 sites			

Lieu identifié aux deux étapes

RÉSULTAT DE L' ANALYSE MULTICRITÈRE DE L'ENSEMBLE DES 78 SITES POTENTIELS RELEVÉS

		ANALYSE MULTICRITÈRES														
		COURONNE NORD														
		SECTEURS														
		No. de projet ou site	1.1 ET 2.1	1.2 ET 2.2	2.3	1.3	2.4	1.4	1.5 ET 2.5	2.6	1.6	2.7	1.7 ET 2.8	2.9	2.10	1.8 ET 2.11
		Unité paysagère	VILLAGEOIS	FLUVIAL	NATUREL	NATUREL/AGRICOLE	BÂTI	FLUVIAL	NATUREL	NATUREL	FLUVIAL	FLUVIAL/NATUREL	FLUVIAL	BÂTI	NATUREL	FLUVIAL
PARAMÈTRES	CRITÈRES															
Contribution du projet à la mise en valeur des ressources patrimoniales	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine naturel	1	1	2	2	1	2	2	0	1	1	1	0	1	3	
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine historique	2	1	1	1	3	0	1	0	1	0	2	0	0	2	
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine paysager	3	2	1	2	2	1	2	0	1	1	1	1	2	3	
Sous-total paramètre 1		6	4	4	5	6	3	5	0	3	2	4	1	3	8	
Contribution du projet à l'appropriation du milieu	profite d'un haut degré d'accessibilité	2	1	1	2	2	1	1	1	2	1	1	2	2	2	
	sera utilisable sur quatre saisons	1	2	1	1	1	0	1	2	0	1	0	1	1	2	
	offre une diversité de services à une gamme d'utilisateurs	2	0	1	2	2	0	1	1	1	0	0	1	1	1	
Sous-total paramètre 2		5	3	3	5	5	1	3	4	3	2	1	4	4	5	
Contribution du projet à la vitalité et au rayonnement de la communauté locale, régionale et métropolitaine	constitue un levier de revitalisation socioéconomique à l'échelle locale ou régionale	2	0	1	2	2	0	1	1	2	0	0	0	0	1	
	a un caractère distinctif et de qualité	2	2	2	2	1	1	1	0	2	1	1	0	2	3	
	contribue à faire du sentier métropolitain un produit d'appel	2	0	0	2	2	1	0	0	1	0	0	0	0	1	
Sous-total paramètre 3		6	2	3	6	5	2	2	1	5	1	1	0	2	5	
TOTAL		17	9	10	16	16	6	10	5	11	5	6	5	9	18	
FAISABILITÉ DU PROJET À COURT TERME				X		X	X		X		X	X		X		

Aucunement ou portée nulle: 0 Partiellement ou portée plutôt locale : 1 De façon satisfaisante ou portée plutôt régionale : 2 De façon marquée ou portée plutôt métropolitaine: 3



RÉSULTAT DE L' ANALYSE MULTICRITÈRE DE L'ENSEMBLE DES 78 SITES POTENTIELS RELEVÉS

		ANALYSE MULTICRITÈRES								
		SECTEURS		LAVAL						
		No. de projet ou site	1.9	1.10	1.11 ET 2.12	1.12	1.13 ET 2.13	1.14	1.15	1.16 ET 2.14
		Unité paysagère	FLUVIAL	FLUVIAL	FLUVIAL	NATUREL / FLUVIAL	FLUVIAL / NATUREL	FLUVIAL	FLUVIAL	FLUVIAL
PARAMÈTRES	CRITÈRES									
Contribution du projet à la mise en valeur des ressources patrimoniales	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine naturel	1	1	1	1	3	1	1	1	
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine historique	0	0	0	0	2	0	0	1	
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine paysager	1	2	2	2	3	1	1	2	
Sous-total paramètre 1		2	3	3	3	8	2	2	4	
Contribution du projet à l'appropriation du milieu	profite d'un haut degré d'accessibilité	1	1	1	1	1	1	1	2	
	sera utilisable sur quatre saisons	1	2	1	1	2	0	1	1	
	offre une diversité de services à une gamme d'utilisateurs	1	1	1	1	1	1	0	2	
Sous-total paramètre 2		3	4	3	3	4	2	2	5	
Contribution du projet à la vitalité et au rayonnement de la communauté locale, régionale et métropolitaine	constitue un levier de revitalisation socioéconomique à l'échelle locale ou régionale	0	0	0	1	1	0	0	1	
	a un caractère distinctif et de qualité	1	1	2	2	3	2	1	2	
	contribue à faire du sentier métropolitain un produit d'appel	0	0	0	1	2	0	1	1	
Sous-total paramètre 3		1	1	2	4	6	2	2	4	
TOTAL		6	8	8	10	18	6	6	13	
FAISABILITÉ DU PROJET À COURT TERME		X	X	X	X		X	X		

Aucunement ou portée nulle: 0 Partiellement ou portée plutôt locale : 1 De façon satisfaisante ou portée plutôt régionale : 2 De façon marquée ou portée plutôt métropolitaine: 3

RÉSULTAT DE L' ANALYSE MULTICRITÈRE DE L'ENSEMBLE DES 78 SITES POTENTIELS RELEVÉS

		ANALYSE MULTICRITÈRES										
		MONTRÉAL										
SECTEURS												
No. de projet ou site		1.17 ET 2.15	1.18 ET 2.16	2.17	2.18	1.19	2.19	1.20	2.20	1.21 ET 2.21	1.22	1.23
Unité paysagère		FLUVIAL	FLUVIAL	FLUVIAL/NATUREL	NATUREL	NATUREL/BÂTI	BÂTI	NATUREL/BÂTI	FLUVIAL	FLUVIAL	BÂTI	FLUVIAL/BÂTI
PARAMÈTRES	CRITÈRES											
Contribution du projet à la mise en valeur des ressources patrimoniales	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine naturel	1	2	2	2	1	0	2	2	2	1	2
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine historique	1	0	1	1	2	1	2	2	3	3	3
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine paysager	1	2	2	2	1	1	2	0	3	1	3
Sous-total paramètre 1		3	4	5	5	4	2	6	4	8	5	8
Contribution du projet à l'appropriation du milieu	profite d'un haut degré d'accessibilité	2	2	2	3	3	2	2	2	1	2	2
	sera utilisable sur quatre saisons	2	0	2	2	2	2	3	1	2	1	2
	offre une diversité de services à une gamme d'utilisateurs	1	1	1	1	3	2	2	2	2	2	2
Sous-total paramètre 2		5	3	5	6	8	6	7	5	5	5	6
Contribution du projet à la vitalité et au rayonnement de la communauté locale, régionale et métropolitaine	constitue un levier de revitalisation socioéconomique à l'échelle locale ou régionale	0	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1
	a un caractère distinctif et de qualité	1	2	2	2	2	1	2	2	3	2	3
	contribue à faire du sentier métropolitain un produit d'appel	0	1	0	1	1	0	1	2	2	1	3
Sous-total paramètre 3		1	4	3	4	4	2	5	5	6	4	7
TOTAL		9	11	13	15	16	10	18	14	19	14	21
FAISABILITÉ DU PROJET À COURT TERME		X	X	X								

Aucunement ou portée nulle: 0 Partiellement ou portée plutôt locale : 1 De façon satisfaisante ou portée plutôt régionale : 2 De façon marquée ou portée plutôt métropolitaine: 3

RÉSULTAT DE L' ANALYSE MULTICRITÈRE DE L'ENSEMBLE DES 78 SITES POTENTIELS RELEVÉS

		ANALYSE MULTICRITÈRES													
		AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL													
SECTEURS		1.24 ET 2.22	2.23	1.25	2.24	2.25	2.26	2.27	1.26	2.28	2.29	2.30	1.27 ET 2.31	1.28 ET 2.32	1.29 ET 2.33
Unité paysagère		FLUVIAL	BÂTI	BÂTI	BÂTI/FLUVIAL	BÂTI/FLUVIAL	BÂTI	BÂTI	FLUVIAL/NATUREL	BÂTI	FLUVIAL	FLUVIAL	NATUREL/BÂTI	FLUVIAL	BÂTI
PARAMÈTRES	CRITÈRES														
Contribution du projet à la mise en valeur des ressources patrimoniales	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine naturel	1	1	0	2	2	1	0	2	0	2	2	2	1	0
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine historique	3	1	1	1	1	3	1	1	0	1	1	2	1	3
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine paysager	2	1	1	2	2	1	2	2	1	2	2	2	2	2
Sous-total paramètre 1		6	3	2	5	5	5	3	5	1	5	5	6	4	5
Contribution du projet à l'appropriation du milieu	profite d'un haut degré d'accessibilité	2	2	1	1	2	1	2	1	2	2	2	2	2	2
	sera utilisable sur quatre saisons	0	2	1	0	1	1	2	2	1	0	1	2	2	3
	offre une diversité de services à une gamme d'utilisateurs	1	2	1	1	2	1	2	1	1	1	2	2	1	2
Sous-total paramètre 2		3	6	3	2	5	3	6	4	4	3	5	6	5	7
Contribution du projet à la vitalité et au rayonnement de la communauté locale, régionale et métropolitaine	constitue un levier de revitalisation socioéconomique à l'échelle locale ou régionale	0	1	0	0	2	0	1	0	2	0	1	1	1	2
	a un caractère distinctif et de qualité	1	1	1	1	2	1	0	2	1	2	2	2	1	2
	contribue à faire du sentier métropolitain un produit d'appel	1	0	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1
Sous-total paramètre 3		2	2	1	1	5	2	2	3	3	2	4	4	3	5
TOTAL		11	11	6	8	15	10	11	12	8	10	14	16	12	17
FAISABILITÉ DU PROJET À COURT TERME			X	X	X			X			X		X		X

Aucunement ou portée nulle: 0 Partiellement ou portée plutôt locale : 1 De façon satisfaisante ou portée plutôt régionale : 2 De façon marquée ou portée plutôt métropolitaine: 3

RÉSULTAT DE L' ANALYSE MULTICRITÈRE DE L'ENSEMBLE DES 78 SITES POTENTIELS RELEVÉS

PARAMÈTRES	CRITÈRES	ANALYSE MULTICRITÈRES							
		SECTEURS		AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL					
		No. de projet ou site	1.30	1.31 ET 2.34	1.32 ET 2.34	2.42	1.35 ET 2.43	2.44	2.45
Unité paysagère	FLUVIAL	NATUREL	FLUVIAL	AGRICOLE	NATUREL	NATUREL	BÂTI	BÂTI	
Contribution du projet à la mise en valeur des ressources patrimoniales	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine naturel	2	3	3	1	1	1	1	0
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine historique	1	1	1	0	1	0	0	0
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine paysager	2	3	3	1	2	2	2	0
Sous-total paramètre 1		5	7	7	2	4	3	3	0
Contribution du projet à l'appropriation du milieu	profite d'un haut degré d'accessibilité	2	2	2	1	2	2	2	2
	sera utilisable sur quatre saisons	2	2	2	1	2	1	2	3
	offre une diversité de services à une gamme d'utilisateurs	1	1	1	1	1	1	1	1
Sous-total paramètre 2		5	5	5	3	5	4	5	6
Contribution du projet à la vitalité et au rayonnement de la communauté locale, régionale et métropolitaine	constitue un levier de revitalisation socioéconomique à l'échelle locale ou régionale	0	1	1	0	1	0	0	1
	a un caractère distinctif et de qualité	1	2	2	0	2	0	1	0
	contribue à faire du sentier métropolitain un produit d'appel	0	1	1	0	1	0	0	0
Sous-total paramètre 3		1	4	4	0	4	0	1	1
TOTAL		11	16	16	5	13	7	9	7
FAISABILITÉ DU PROJET À COURT TERME		X	X	X			X	X	

Aucunement ou portée nulle: 0 Partiellement ou portée plutôt locale : 1 De façon satisfaisante ou portée plutôt régionale : 2 De façon marquée ou portée plutôt métropolitaine: 3

RÉSULTAT DE L' ANALYSE MULTICRITÈRE DE L'ENSEMBLE DES 78 SITES POTENTIELS RELEVÉS

		ANALYSE MULTICRITÈRES													
		COURONNE SUD													
SECTEURS		1.33	2.35	2.36	2.37	2.38	1.34	2.39	2.40	2.41	2.47	1.36	2.48	1.37 ET 2.49	1.38 ET 2.50
Unité paysagère		AGRICOLE	BÂTI	FLUVIAL/NATUREL	BÂTI	NATUREL	BÂTI	AGRICOLE/BÂTI	NATUREL/BÂTI	BÂTI	BÂTI	AGRICOLE	FLUVIAL/AGRICOLE	FLUVIAL	FLUVIAL
PARAMÈTRES	CRITÈRES														
Contribution du projet à la mise en valeur des ressources patrimoniales	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine naturel	2	0	3	0	2	0	1	1	1	1	1	1	2	2
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine historique	2	0	1	3	1	1	1	0	0	0	1	0	2	2
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine paysager	3	1	3	2	2	2	2	2	1	1	2	1	2	3
Sous-total paramètre 1		7	1	7	5	5	3	4	3	2	2	4	2	6	7
Contribution du projet à l'appropriation du milieu	profite d'un haut degré d'accessibilité	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2
	sera utilisable sur quatre saisons	2	1	2	3	1	2	1	2	2	1	2	2	2	2
	offre une diversité de services à une gamme d'utilisateurs	1	1	2	2	1	1	0	1	1	1	1	1	1	2
Sous-total paramètre 2		5	4	6	7	4	4	3	5	5	4	5	5	5	6
Contribution du projet à la vitalité et au rayonnement de la communauté locale, régionale et métropolitaine	constitue un levier de revitalisation socioéconomique à l'échelle locale ou régionale	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	a un caractère distinctif et de qualité	3	1	2	1	1	2	2	2	1	0	2	0	1	2
	contribue à faire du sentier métropolitain un produit d'appel	2	0	2	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1
Sous-total paramètre 3		6	1	6	3	1	2	3	2	1	0	3	1	2	3
TOTAL		18	6	19	15	10	9	10	10	8	6	12	8	13	16
FAISABILITÉ DU PROJET À COURT TERME			X		X	X	X					X	X	X	

Aucunement ou portée nulle: 0 Partiellement ou portée plutôt locale : 1 De façon satisfaisante ou portée plutôt régionale : 2 De façon marquée ou portée plutôt métropolitaine: 3

RÉSULTAT DE L' ANALYSE MULTICRITÈRE DE L'ENSEMBLE DES 78 SITES POTENTIELS RELEVÉS

PARAMÈTRES	CRITÈRES	ANALYSE MULTICRITÈRES								
		SECTEURS		COURONNE SUD						
		No. de projet ou site	2.51	1.39 ET 2.52	2.53	2.54	1.40 ET 2.55	2.56	1.41	2.57
Unité paysagère	FLUVIAL	FLUVIAL/BÂTI	FLUVIAL/BÂTI	FLUVIAL	FLUVIAL/BÂTI	BÂTI	BÂTI	NATUREL	NATUREL/BÂTI	
Contribution du projet à la mise en valeur des ressources patrimoniales	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine naturel	2	2	2	2	2	1	1	1	2
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine historique	1	3	2	2	2	3	1	0	3
	contribue à la préservation ou/et à la mise en valeur du patrimoine paysager	3	3	3	2	3	2	1	2	2
Sous-total paramètre 1		6	8	7	6	7	6	3	3	7
Contribution du projet à l'appropriation du milieu	profite d'un haut degré d'accessibilité	2	2	3	2	3	2	2	1	2
	sera utilisable sur quatre saisons	2	3	2	2	2	2	2	3	2
	offre une diversité de services à une gamme d'utilisateurs	1	1	2	2	2	1	1	0	1
Sous-total paramètre 2		5	6	7	6	7	5	5	4	5
Contribution du projet à la vitalité et au rayonnement de la communauté locale, régionale et métropolitaine	constitue un levier de revitalisation socioéconomique à l'échelle locale ou régionale	1	1	2	1	2	2	0	1	1
	a un caractère distinctif et de qualité	2	2	2	2	2	1	1	0	2
	contribue à faire du sentier métropolitain un produit d'appel	1	1	1	1	1	1	0	0	1
Sous-total paramètre 3		4	4	5	4	5	4	1	1	4
TOTAL		15	18	19	16	19	15	9	8	16
FAISABILITÉ DU PROJET À COURT TERME							X	X	X	

Aucunement ou portée nulle: 0 Partiellement ou portée plutôt locale : 1 De façon satisfaisante ou portée plutôt régionale : 2 De façon marquée ou portée plutôt métropolitaine: 3



RAPPORT DE CONSULTATION

Nord géographique



No. de site (en ordre croissant d'Oka à Mont-Saint-Hilaire)

- * Localisation et identification du site évoqué
- * Localisation du Sentier métropolitain
- * Informations générales

LIEU : En référence à la localisation, le type et le nom du lieu. (ex.: parc de la Commune)

NATURE DU PROJET : Cette section consiste, pour chaque site, en une brève description (si évoquée) de la nature du projet souhaité par les municipalités dans le cadre des consultations effectuées auprès de chacune d'elles. (ex.: promenade riveraine, intervention paysagère, etc.)

DÉTAILS : Cette section précise, pour chaque projet énoncé, les programmes d'aménagement souhaités par les municipalités ainsi que toutes informations pertinentes telles que, sans s'y restreindre, le calendrier de réalisation et l'estimation des coûts.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Cette section sert à situer le projet dans son processus de planification. (ex.: en réflexion, en conception, en cours de réalisation etc.)

REMARQUES : Toute particularité pertinente relativement au site ou au projet souhaité par la municipalité. (ex.: contraintes soulevées, distance du site par rapport au Sentier métropolitain, site correspondant de l'étape 1, etc.)

No. de site (en ordre croissant d'Oka à Mont-Saint-Hilaire)

FICHE-TYPE

LIEU : En référence à la localisation, le type et le nom du lieu. (ex.: parc de la Commune)

NATURE DU PROJET : Cette section consiste, pour chaque site, en une brève description (si évoquée) de la nature du projet souhaité par les municipalités dans le cadre des consultations effectuées auprès de chacune d'elles. (ex.: promenade riveraine, intervention paysagère, etc.)

DÉTAILS : Cette section précise, pour chaque projet énoncé, les programmes d'aménagement souhaités par les municipalités ainsi que toutes informations pertinentes telles que, sans s'y restreindre, le calendrier de réalisation et l'estimation des coûts.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Cette section sert à situer le projet dans son processus de planification. (ex.: en réflexion, en conception, en cours de réalisation etc.)

REMARQUES : Toute particularité pertinente relativement au site ou au projet souhaité par la municipalité. (ex.: contraintes soulevées, distance du site par rapport au Sentier métropolitain, etc.)

No. de site (en ordre croissant d'Oka à Mont-Saint-Hilaire)

- * Localisation et identification du site évoqué
- * Localisation du Sentier métropolitain
- * Informations générales

LIEU : En référence à la localisation, le type et le nom du lieu. (ex.: parc de la Commune)

NATURE DU PROJET : Cette section consiste, pour chaque site, en une brève description (si évoquée) de la nature du projet souhaité par les municipalités dans le cadre des consultations effectuées auprès de chacune d'elles. (ex.: promenade riveraine, intervention paysagère, etc.)

DÉTAILS : Cette section précise, pour chaque projet énoncé, les programmes d'aménagement souhaités par les municipalités ainsi que toutes informations pertinentes telles que, sans s'y restreindre, le calendrier de réalisation et l'estimation des coûts.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Cette section sert à situer le projet dans son processus de planification. (ex.: en réflexion, en conception, en cours de réalisation etc.)

REMARQUES : Toute particularité pertinente relativement au site ou au projet souhaité par la municipalité. (ex.: contraintes soulevées, distance du site par rapport au Sentier métropolitain, etc.)

FICHE

TITRE DU PROJET

MUNICIPALITÉ CONSULTÉE

RAPPORT DE CONSULTATION

2.1



LIEU : Noyau villageois

NATURE DU PROJET : Projet central d'aménagement visant la consolidation du noyau villageois et la requalification du terrain de baseball.

DÉTAILS : Le terrain de baseball est utilisé comme marché public agricole durant les fins de semaine d'été. Il y aurait une volonté d'offrir des infrastructures permanentes au marché public, de créer une place publique vivante et de compléter le tout de petits bâtiments mixtes au coin de la rue de l'Annonciation et de la route 344.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : L'emplacement présent correspond au site #1 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.1 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.2



LIEU : Terrain riverain municipal

NATURE DU PROJET : Réappropriation de certaines portions du terrain municipal riverain longeant la rue St-Sulpice pour exploiter cette vitrine sur le lac.

DÉTAILS : Aménagement de points de vue et d'aires de détente sur le terrain riverain au lac des Deux-Montagnes appartenant à la Municipalité sur la rue St-Sulpice.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : L'emplacement présent correspond au site #2 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.2 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.3



LIEU : Parc Optimiste et Arboretum d'Oka.

NATURE DU PROJET : Aménagement d'un lien entre le parc Optimiste et le sentier cyclable, via l'Arboretum afin de mettre en valeur ces deux emplacements.

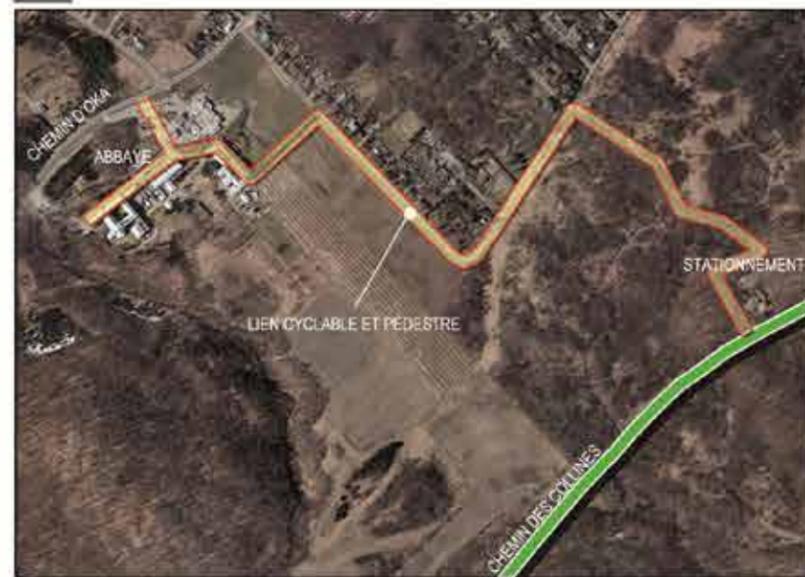
DÉTAILS : Le parc Optimiste offre les équipements suivants : jeux d'eau, bâtiment d'accueil, blocs sanitaires de services, modules de jeux, terrain de volley-ball, terrain de tennis, accès aux sentiers cyclables hors route de la Pinède d'Oka et autres. La Ville souhaite le connecter au Sentier métropolitain via l'arboretum le long du cours d'eau Raizenne.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

RAPPORT DE CONSULTATION

2.4



LIEU: Abbaye d'Oka

NATURE DU PROJET : Renforcement de l'attraction agrotouristique, patrimoniale et culturelle le long de la route verte par la mise en valeur de l'Abbaye d'Oka.

DÉTAILS : La Ville souhaiterait évaluer la possibilité de connecter le réseau cyclable à l'Abbaye d'Oka via le parc national d'Oka et le rang St-Isidore. De plus, elle souhaite également d'étudier la possibilité d'y offrir de l'hébergement.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

01. **Sentier métropolitain**
Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

OKA

RAPPORT DE CONSULTATION



2.5



LIEU : Milieu boisé et humide

NATURE DU PROJET : Mise en valeur d'un milieu boisé et humide ainsi que d'un secteur commercial par l'aménagement d'un lien cyclable.

DÉTAILS : La Ville de Saint-Joseph-du-Lac désire profiter de l'aménagement du Sentier métropolitain pour mettre en valeur un milieu boisé et humide par la création d'un sentier d'interprétation sur pilotis.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : L'emplacement présent correspond au site #5 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.5 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.6



LIEU : Montée de la Baie

NATURE DU PROJET : Mise en valeur d'un secteur commercial par l'aménagement d'un lien cyclable.

DÉTAILS : La Ville de Saint-Joseph-du-Lac désire profiter de l'aménagement du Sentier métropolitain pour mettre en valeur un secteur commercial par la création d'un lien cyclable formel sur la Montée de la Baie.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

RAPPORT DE CONSULTATION

2.7



LIEU : Lac des Deux-Montagnes

NATURE DU PROJET : Aménagement d'un lien entre le Sentier métropolitain et la digue aux abords du Lac des Deux-Montagnes.

DÉTAILS : Bien que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

2.8



LIEU : Lac de la Sablière Anguimarc

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une bande boisée avec des percées visuelles sur le lac.

DÉTAILS : Bien que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : L'emplacement présent correspond au site #7 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.7 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.9



LIEU : Chemin d'Oka

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une placette à l'intersection du chemin d'Oka et du boulevard des Promenades.

DÉTAILS : Bien que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :



04.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

RAPPORT DE CONSULTATION



2.10



LIEU : Un terrain boisé

NATURE DU PROJET : Implantation d'une borne de signalisation

DÉTAILS : Installation de signalisation pour indiquer la direction de St-Eustache et d'Oka, à la sortie du boisé entre la 16^e avenue et le Boulevard Deux-Montagnes.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

2.11



LIEU : Le barrage Grand-Moulin

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une aire de repos.

DÉTAILS : Aménagement d'une aire de repos incluant bancs, tables à pique-nique, poubelles, etc. sur l'aire gazonnée à la sortie de l'estacade du barrage Grand-Moulin. Cet espace est une emprise du ministère.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : L'emplacement présent correspond au site #8 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.8 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

RAPPORT DE CONSULTATION

2.12



LIEU : Rapide du cheval blanc

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Vis-à-vis la rue Guizot. Bien que la Ville de Laval ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Ce site fait partie des potentiels relevés lors de l'étape 1 (1.11 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.13



LIEU : Terrain riverain à l'Est de l'A13

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Ce site est situé à l'est de l'autoroute 13 le long de la rivière des Prairies. Bien que la Ville de Laval ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Ce site fait partie des potentiels relevés lors de l'étape 1 (1.13 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).
Ce site a déjà été un dépôt à neige.

2.14



LIEU : Parc Saint-Maxime (Berge des Cageux)

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Bien que la Ville de Laval ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Ce site fait partie des potentiels relevés lors de l'étape 1 (1.16 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

RAPPORT DE CONSULTATION

2.15



LIEU : Parc Belmont

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Bien que la Ville de Montréal ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude. Le projet doit être validé par l'arrondissement concerné.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Ce lieu a été identifié comme potentiel lors de l'étape 1 (1.17 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.16



LIEU : Parc des Bateliers

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Bien que la Ville de Montréal ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude. Le projet doit être validé par l'arrondissement concerné.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Ce lieu a été identifié comme potentiel lors de l'étape 1 (1.18 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.17



LIEU : Pont Île Perry/Gouin

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Bien que la Ville de Montréal ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude. Le projet doit être validé par l'arrondissement concerné.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

07.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

MONTRÉAL

RAPPORT DE CONSULTATION

2.18



LIEU : Parc du Bois-de-Saint-Sulpice

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Bien que la Ville de Montréal ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude. Le projet doit être validé par l'arrondissement concerné.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

2.19



LIEU : Parc des Carrières

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Bien que la Ville de Montréal ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude. Le projet doit être validé par l'arrondissement concerné.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

2.20



LIEU : Les Rives du Havre

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Bien que la Ville de Montréal ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude. Le projet doit être validé par l'arrondissement concerné.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

07.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

MONTRÉAL

RAPPORT DE CONSULTATION

2.21



LIEU : Pointe nord du Parc de la Cité-du-Havre

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Bien que la Ville de Montréal ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude. Le projet doit être validé par l'arrondissement concerné.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : L'emplacement présent correspond au site #21 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.21 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

07.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

MONTRÉAL

RAPPORT DE CONSULTATION

2.22



LIEU : Écluse

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une aire de repos

DÉTAILS : Les aménagements souhaités par la Ville sont les suivants : halte, aire de repos et borne d'informations de part d'autre de l'écluse. Le calendrier de réalisation et l'estimation des coûts pour ce projet demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : L'emplacement présent correspond au site #24 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.24 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.23



LIEU : Parc Gordon / Avenue Victoria

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une halte

DÉTAILS : La ville souhaite une halte et un stationnement à vélo, mais l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Le site est localisé à +/- 270 mètres à l'est du Sentier métropolitain et accessible par l'avenue Argyle.

2.24



LIEU : Avenue Notre-Dame / Route 132

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une halte

DÉTAILS : Aménager une halte et une aire de repos au centre-ville de Saint-Lambert, plus précisément à l'intersection de l'avenue Notre-Dame et de la route 132. Le calendrier de réalisation et l'estimation des coûts pour ce projet demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

RAPPORT DE CONSULTATION

2.25



NOM DU PROJET : *Projet « Longue Rive ».*

NATURE DU PROJET : *Projet de développement axé sur les principes TOD qui vise la création d'un « waterfront ».*

DÉTAILS : *Le programme prévoit un aménagement des berges à des fins publiques, des gestes de design urbain forts priorisant les déplacements actifs et collectifs, des aménagements de qualité et à l'échelle humaine, etc. Il est également souhaité une mise en valeur des boisés adjacents, des aires de détente donnant vue sur le fleuve ainsi que la réfection d'une dizaine d'oeuvres d'art. Ce projet est prévu à moyen et long terme.*

ÉTAT D'AVANCEMENT : *Le projet est en réflexion au moment de l'étude.*

REMARQUES :

2.26



NOM DU PROJET : *Jardin de la Baronnie.*

NATURE DU PROJET : *Mise en valeur d'un site archéologique.*

DÉTAILS : *Ce parc est voué à devenir un parc archéologique alors qu'on y a découvert les vestiges du berceau de la municipalité et des traces d'occupations par les populations amérindiennes. De nouvelles fouilles sont à venir avant de pouvoir procéder au développement de concept d'aménagement pour cet espace culturel éducatif. Bien que les services internes ne soient pas prêts à formaliser les aménagements thématiques, il importe de baliser correctement le parc et de sensibiliser les riverains sur son caractère fragile (biens archéologiques à protéger). Ce projet est prévu à long terme.*

ÉTAT D'AVANCEMENT : *Le projet est en réflexion au moment de l'étude.*

REMARQUES : *Le site est à +/- 40 mètres à l'est du Sentier métropolitain et accessible par la passerelle du quai 99 et par la rue du Bord-de-l'eau Ouest. Cependant, les cyclistes doivent franchir des marches.*

2.27



NOM DU PROJET : *Circuit touristique du Vieux-Longueuil.*

NATURE DU PROJET : *Projet de sensibilisation des citoyens.*

DÉTAILS : *Les sociétés d'histoire du Vieux-Longueuil animent déjà des activités où elles initient les curieux au patrimoine longueillois. La Ville rédige actuellement une politique du patrimoine. Une fois que la politique sera adoptée, des actions telles que la mise en place d'une signalisation appropriée et la publication de pamphlets pour sensibiliser les citoyens seront mis de l'avant.*

ÉTAT D'AVANCEMENT : *Le projet est en réflexion au moment de l'étude.*

REMARQUES : *Le site est +/- 300 mètres du Sentier métropolitain et accessible par une passerelle et par la rue de Châteauguay. Cependant, les cyclistes doivent franchir des marches.*

09.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

LONGUEUIL

RAPPORT DE CONSULTATION

2.28



NOM DU PROJET : Passerelle Roland-Therrien.

NATURE DU PROJET : Création d'un lien entre les futurs commerces et résidences aux réseaux de parcs et de pistes cyclables existants entre la route 132 et le fleuve.

DÉTAILS : Création et installation d'une passerelle dont la signature reflète le caractère du projet de développement immobilier du pôle Roland-Therrien. La prévision de réalisation est à moyen terme.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

2.29



NOM DU PROJET : Passerelle sur pieux.

NATURE DU PROJET : Création d'un lien sur le fleuve entre Longueuil et Boucherville.

DÉTAILS : Le lien actuel entre les deux villes est problématique à plusieurs égards. Les cyclistes doivent emprunter une série d'escaliers à la sortie de la passerelle LaFrance, passer dans un secteur d'industries lourdes, se faufiler dans des espaces isolés, circuler aux abords d'une voie rapide sans compter qu'il est difficile de s'y retrouver compte tenu de la signalisation déficiente. Le projet de passerelle sur pieux permettrait de créer un accès direct et sécuritaire tout en profitant du paysage fluvial. La réalisation de ce projet est prévue à long terme.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en cours de réalisation.

REMARQUES :



RAPPORT DE CONSULTATION

2.30



LIEU : Sentier Oka/Mont-Saint-Hilaire en bordure du fleuve (vers Longueuil)
NATURE DU PROJET : Tracé alternatif au projet de promenade au niveau du noyau villageois.

DÉTAILS : Ce tracé alternatif en rive du sentier Oka / Mont Saint-Hilaire demanderait des études supplémentaires afin d'établir les coûts précis de ce nouveau tronçon (caractérisation des sols, étude d'impact, etc.) et d'obtenir des avis des instances gouvernementales (MDDEL, MPA, MRNF).

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

2.31



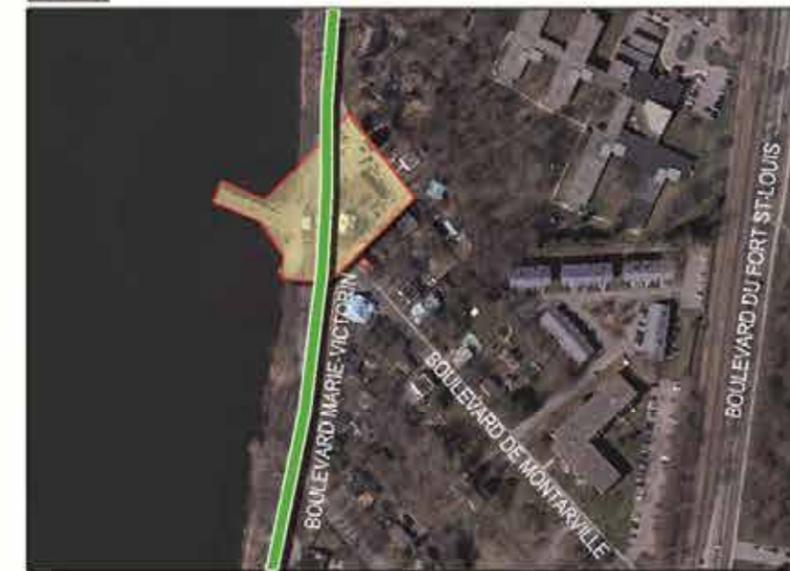
LIEU : Parc de la Broquerie
NATURE DU PROJET : Installation d'un module de jeux dans le parc

DÉTAILS : Plusieurs attraits sont présents dans ce secteur, dont la Maison Louis-H.-Lafontaine où se déroule plusieurs expositions et événements.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en cours de réalisation.

REMARQUES : L'emplacement présent correspond au site #27 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.27 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.32



LIEU : Quai fédéral et accès au parc national des Îles-de-Boucherville
NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Bien que la Ville de Boucherville ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : L'emplacement présent correspond au site #28 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.28 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

10.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

BOUCHERVILLE

RAPPORT DE CONSULTATION

2.33



LIEU : Noyau villageois

NATURE DU PROJET : Revitalisation du noyau villageois.

DÉTAILS : Le projet de café/centre d'arts est présentement en réalisation et devrait ouvrir ses portes en août 2017. Un budget de 7 M \$ a été investi afin de développer ce projet d'envergure. De plus, le projet d'une promenade dans le Vieux-Boucherville est présentement à l'étude et la Ville le présentera bientôt à un comité technique comprenant des citoyens pour ensuite à nouveau être déposé au conseil municipal pour approbation. Les travaux en lien avec cette promenade seraient prévus au budget de 2018.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : L'emplacement présent correspond au site #29 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.29 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.34



LIEU : Divers parcs et milieux naturels

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Plusieurs parcs font partie des développements auxquels la Ville de Boucherville veut s'attarder dont le parc de la Saulaie, le parc de la Frayère, l'Arboretum Stephen-Langevin et le parc des Voiles. Bien que la Ville de Boucherville ait démontré un intérêt pour ces sites, les programmes d'aménagement et les estimations des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Les projets sont en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : L'emplacement présent correspond aux sites #31 et #32 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.31 et 1.32 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).



RAPPORT DE CONSULTATION

2.35



LIEU : Parc des Mousaillons

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une aire d'arrêt dans un parc situé à un endroit stratégique.

DÉTAILS : Les aménagements souhaités par la Ville sont les suivants : halte, aire de repos, borne d'informations et point d'eau. Le calendrier de réalisation et l'estimation des coûts pour ce projet demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

2.36



LIEU : Frayère Saint-Charles et parc de la Commune

NATURE DU PROJET : Aménagement dans un parc riverain de grande envergure.

DÉTAILS : Bien que la Ville de Varennes ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Le site est localisé à +/- 800 mètres au nord du Sentier métropolitain et accessible par le boulevard de la marine et la rue du Saint-Laurent.

2.37



LIEU : Noyau villageois

NATURE DU PROJET : Mise en valeur du patrimoine bâti.

DÉTAILS : Bien que la Ville de Varennes ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Le site est localisé à +/- 2000 mètres au nord du Sentier métropolitain et accessible par le Parc de la Commune.

11.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

VARENNES

RAPPORT DE CONSULTATION

2.38



LIEU: Espace boisé protégé.

NATURE DU PROJET: Point d'arrêt stratégique en milieu naturel.

DÉTAILS: Les éléments souhaités par la Ville sont les suivants : halte, aire de repos, borne d'informations et point d'eau. Le calendrier de réalisation ainsi que l'estimation des coûts pour ce projet demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT: Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES:

11. **Sentier métropolitain**
Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

VARENNES

RAPPORT DE CONSULTATION

2.39



LIEU : Corridor Grand-Côteau.

NATURE DU PROJET : Aménagement végétal

DÉTAILS : Une placette de détente, incluant de la plantation, est prévue au début de la piste, dans le secteur où l'on peut observer des pylônes.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le plan de plantation a été réalisé en juillet 2014.

REMARQUES :

2.40



LIEU : Parc Armand-Frappier.

NATURE DU PROJET : Continuer les interventions proposées dans le plan d'étude de 2005.

DÉTAILS : Bien que la Ville de Sainte-Julie ait des lignes guides quant au programme d'aménagement dans le rapport d'étude de 2005, il n'y a présentement aucun programme concret de réalisation et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

2.41



LIEU : Lac des Outardes.

NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Bien que la Ville de Sainte-Julie ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Ce lieu se situe à +/- 600 mètres du Sentier métropolitain.

12.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

SAINTE-JULIE

RAPPORT DE CONSULTATION

2.42



LIEU : Institut de recherche et de développement en agroenvironnement - IRDA

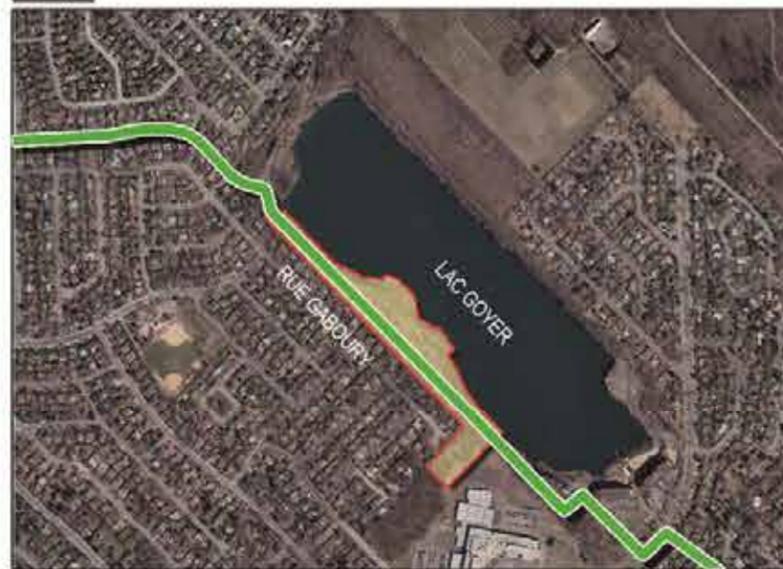
NATURE DU PROJET : Indéterminée

DÉTAILS : Bien que la Ville de Saint-Bruno-De-Montarville ait démontré un intérêt pour ces sites, les programmes d'aménagement et les estimations des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

2.43



LIEU : Lac Goyer

NATURE DU PROJET : Accès à l'eau par un belvédère

DÉTAILS : L'aménagement d'un belvédère devra faire l'objet d'autorisations diverses puisque ce lieu est considéré par le MDDELCC comme un lac au sens de la loi. Les aménagements à apporter serait de procéder à une coupe sélective de la végétation pour créer une vitrine sur le lac et revoir de façon générale, les aménagements et équipements existants.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Ce site a été identifié comme lieu potentiel à l'étape 1 (1.35 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.44



LIEU : Lac Goyer / Mont Saint-Bruno

NATURE DU PROJET : Accessibilité et connectivité entre ces deux lieux.

DÉTAILS : Réaménager l'accès au Mont Saint-Bruno lors de la réalisation de la phase 3 du développement résidentiel.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

13.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

RAPPORT DE CONSULTATION

2.45



LIEU : Boulevard Clairevue Est et le chemin De La Rabastalière Est.

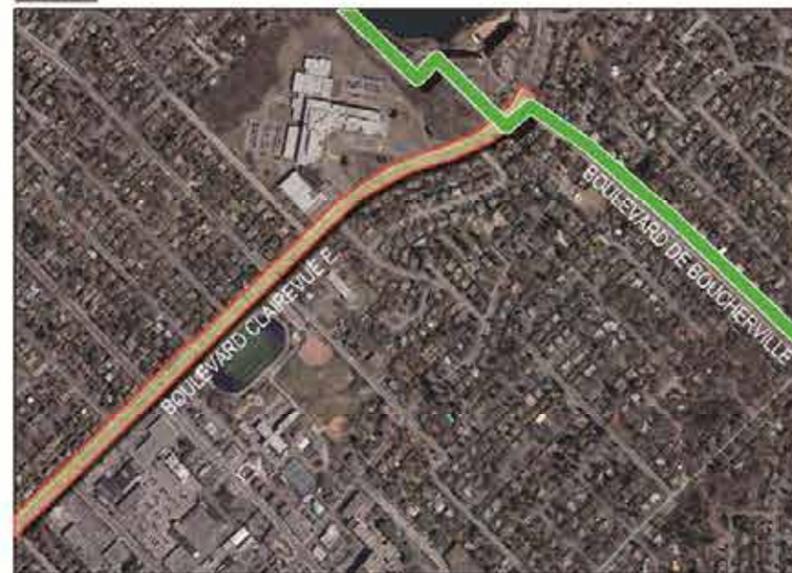
NATURE DU PROJET : Accès au parc du Mont-Saint-Bruno.

DÉTAILS : L'aménagement de pistes cyclables sera considéré dans l'élaboration du plan de mobilité active.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

2.46



LIEU : Centre-ville municipal

NATURE DU PROJET : Assurer la connectivité entre le Sentier métropolitain et le centre-ville.

DÉTAILS : Prévoir la signalisation requise entre le Sentier métropolitain et le centre-ville. Le tracé officiel sera transmis lorsque le plan de mobilité active sera terminé.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :



13.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

RAPPORT DE CONSULTATION

2.47



LIEU : Parc de la Seigneurie.

NATURE DU PROJET : Installation d'une borne.

DÉTAILS : Bien que la Ville de Saint-Basile-Le-Grand ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES

2.48



LIEU : Parc Prudent-Robert.

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une halte, incluant un bloc sanitaire.

DÉTAILS : La Ville souhaite une halte et un bloc sanitaire et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES

2.49



LIEU : Quai de l'ancienne compagnie CIL.

NATURE DU PROJET : Réfection et mise en valeur du quai.

DÉTAILS : Bien que la Ville de Saint-Basile-Le-Grand ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES

14.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

SAINT-BASILE-LE-GRAND

RAPPORT DE CONSULTATION



2.50



LIEU : Quai de l'ancienne compagnie CIL.

NATURE DU PROJET : Réfection et mise en valeur du quai.

DÉTAILS : Bien que la Ville de McMasterville ait démontré un intérêt pour ce site, le programme d'aménagement et l'estimation des coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUE : L'emplacement présent correspond au site #38 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.38 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.51



LIEU : Promenade sur la rive (rue Purvis Club / Bernard Pilon).

NATURE DU PROJET : Promenade riveraine

DÉTAILS : La configuration de la route ne permettrait pas d'aménager une promenade au sol. Par contre, avec une passerelle sur structure en porte à faux, l'espace permettrait de créer une ambiance particulière. La continuité de cette promenade devant le site d'AKZO Nobel sera à définir dans le projet de redéveloppement du site.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

15.

Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

MCMASTERVILLE

RAPPORT DE CONSULTATION

2.52



LIEU : Terrain riverain à la rivière Richelieu et de part et d'autre du pont ferroviaire.

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une promenade sur les berges du Richelieu.

DÉTAILS : Les aménagements proposent des activités axées sur le milieu aquatique et comprennent les éléments suivants : promenade, lien cyclable, pêche, mobilier, quai flottant, plaque commémorative (histoire de la maison Guertin) ainsi que des traitements paysagers. Le projet, évalué à environ 845,000\$, était prévu pour l'année 2009 (400e) mais n'est pas réalisé à ce jour.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est à l'étape des plans et devis.

REMARQUES : Le site correspond au #39 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.39 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

2.53



LIEU : Terrain riverain à la rivière Richelieu face Centre culturel.

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une promenade sur les berges du Richelieu.

DÉTAILS : Les aménagements proposés se situent en face du Centre culturel et de la maison Villebon. Les installations invitent à poursuivre les activités artistiques le long de la rivière. Y sont prévus des structures ornementales ainsi qu'un lien symbolisant le prolongement de la façade du bâtiment vers la rive. On y retrouve également : des traitements paysagers, du mobilier, des oeuvres d'art ainsi qu'une petite scène pour spectacles extérieurs. Le projet, évalué à environ 1,110,000\$, était prévu pour l'année 2009 (400e) mais n'est pas réalisé à ce jour.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est à l'étape des plans et devis.

REMARQUES :

2.54



LIEU : Terrain riverain à la rivière Richelieu face au parc des Patriotes.

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une promenade sur les berges du Richelieu.

DÉTAILS : Les aménagements proposés ont pour objectifs l'observation du paysage et la mise en valeur du patrimoine architectural. Concrètement, les interventions sont les suivantes : réfection du muret et du mobilier, ajout d'une pergola, aménagement de liens piétons et cyclables ainsi que d'un belvédère et des espaces verts, installation de plaquettes qui expliquent l'histoire des patriotes. Le projet, évalué à environ 755,000\$, était prévu pour l'année 2009 (400e) mais n'est pas réalisé à ce jour.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est à l'étape des plans et devis.

REMARQUES :

RAPPORT DE CONSULTATION

2.55



LIEU : Terrain riverain à la rivière Richelieu en face de l'église Saint-Mathieu.

NATURE DU PROJET : Aménagement d'une promenade sur les berges du Richelieu.

DÉTAILS : Les aménagements prévus proposent la mise en valeur du panorama et favorise l'accès direct à l'eau. Les éléments se résument ainsi : un prolongement de l'allée centrale de l'église vers la rivière, des espaces de stationnement, des liens piétons, des quais d'appoint, une oeuvre d'art, du mobilier urbain ainsi que des plaquettes d'interprétation. Le projet, évalué à environ 1, 545,000\$, était prévu pour l'année 2009 (400e) mais n'est pas réalisé à ce jour.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est à l'étape des plans et devis.

REMARQUES : Le site correspond au #40 tel que présenté au rapport d'étape 1 (1.40 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés). Le site est localisé à +/- 400 mètres au nord du Sentier métropolitain et accessible par la rue Richelieu.

16.

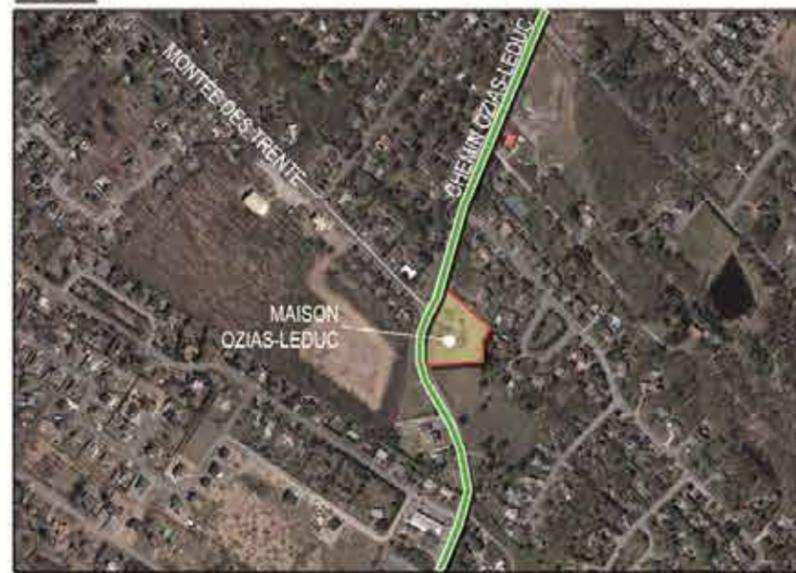
Sentier métropolitain

Élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire

BELOEIL

RAPPORT DE CONSULTATION

2.56



LIEU : Maison Ozias-Leduc

NATURE DU PROJET : Projet de valorisation du patrimoine historique par le réaménagement du site du musée Ozias-Leduc.

DÉTAILS : Les aménagements souhaités par la Ville ne sont pas précisés. Le calendrier de réalisation et l'estimation des coûts pour ce projet demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES :

2.57



LIEU : Plateau du Foyer Savoy

NATURE DU PROJET : Aménagement d'un lien formel cyclable et pédestre pour permettre la création d'un deuxième accès au Mont St-Hilaire.

DÉTAILS : La Ville de Mont-Saint-Hilaire souhaite l'aménagement d'un deuxième accès au Mont Saint-Hilaire par l'aménagement d'une aire d'accueil ainsi que d'un belvédère.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Le site est localisé à +/- 400 mètres au nord du Sentier métropolitain et accessible par la rue Campbell.

2.58



LIEU : Village de la montagne du Mont-Saint-Hilaire

NATURE DU PROJET : Mise en valeur du patrimoine bâti et historique du village de la montagne.

DÉTAILS : La Ville de Mont-Saint-Hilaire souhaite la mise en valeur du village de la montagne par l'aménagement d'un sentier d'interprétation depuis le parc des Moulins en lien avec les 9 moulins qui ont joué un rôle crucial dans l'histoire de la municipalité et de la région. La programme d'aménagement ainsi que le calendrier et les coûts demeurent indéterminés au moment de l'étude.

ÉTAT D'AVANCEMENT : Le projet est en réflexion au moment de l'étude.

REMARQUES : Le site est localisé à l'extrémité est du Sentier métropolitain et constitue, selon le cas, la porte d'entrée ou de sortie du réseau. Le site correspond au #42 de l'étape 1 (1.42 sur le plan général de la localisation des projets et lieux identifiés).

Invitation envoyée aux municipalités concernées

Sentier métropolitain

Plan de mise en valeur du patrimoine naturel et bâti aux abords du sentier cyclable et pédestre Oka-Mont-Saint-Hilaire



Introduction

La firme Plania est mandatée par la Communauté métropolitaine de Montréal afin de consulter les 17 municipalités impliquées dans la réalisation du Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire. Ces travaux visent l'élaboration d'un plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux situés aux abords du Sentier. Ce mandat s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, de même que des célébrations du 375^e de Montréal, où le Sentier devient l'élément catalyseur des actions de la Communauté en créant un « pont » entre les 5 secteurs métropolitains.

Projet et étude en cours

Le Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire est l'un des 5 projets phares de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue du Grand Montréal. Il relie les trois parcs nationaux du territoire métropolitain (Oka, Îles de Boucherville et Mont Saint-Bruno) et le Centre de la Nature du Mont Saint-Hilaire à de nombreux espaces verts et bleus du Grand Montréal. Il se développe autour des éléments les plus marquants de la région métropolitaine, soit les plans d'eau, les paysages, les milieux naturels et agricoles ainsi que le patrimoine bâti.

La recherche des éléments paysagers qui confèrent au Sentier un fort potentiel d'expériences diverses et de qualité, fait l'objet de l'étude du mandataire. Il qui vise précisément :

- La reconnaissance, la protection et la mise en valeur des qualités paysagères et patrimoniales des éléments situés aux abords du Sentier métropolitain;
- La création d'un caractère distinctif pour renforcer l'expérience récréotouristique du Sentier métropolitain;
- Le rayonnement du Sentier métropolitain dans le cadre des festivités du 375^e anniversaire de Montréal.

Objectifs de la rencontre

La contribution des partenaires municipaux est primordiale au succès des travaux entourant la réalisation et la mise en valeur du sentier cyclable et pédestre Oka-Mont-Saint-Hilaire. Dans une optique de collaboration continue depuis 2012, la Communauté souhaite solliciter la participation de ses partenaires à une consultation qui vise l'intégration des ambitions de chaque territoire concerné au Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux du sentier cyclable. Ainsi, les séances de consultation permettront d'atteindre les objectifs suivants :

- Présenter les éléments de la signalisation du Sentier qui sont liés aux éléments paysagers et patrimoniaux;
- Recueillir les commentaires des partenaires quant aux attraits et services recensés sur leur territoire aux abords du sentier;
- Discuter des lieux ainsi que des pistes d'intervention identifiées par la firme mandatée;
- Prendre connaissance des projets municipaux projetés et en cours;
- Évaluer l'intérêt des partenaires municipaux à mettre en place des interventions de type événementiel en support aux pistes d'interventions permanentes proposées.

Outils de la rencontre

À l'occasion de la rencontre, à laquelle assisteront des représentants de la municipalité, du consultant ainsi que de la CMM, il serait apprécié que chacune des municipalités présente à la table de discussion un ou des projets susceptibles de contribuer à l'essor et à la vitalité du Sentier métropolitain sur son territoire. Pour assurer une discussion constructive et dynamique, il serait pertinent d'exposer des cartes, croquis, illustrations et/ou documents justificatifs qui présentent les ambitions de chacun. Ces projets, très diversifiés, peuvent notamment prendre la forme d'une valorisation de sites naturels ou bâtis d'intérêt, de panoramas remarquables, haltes, parcs, lieux événementiels, belvédères, etc.

Nous sommes convaincus de l'intérêt du Sentier métropolitain et de son apport dans le développement récréotouristique des municipalités du Grand Montréal. Votre participation est donc essentielle.

Nous vous convions à cette rencontre de même qu'à communiquer avec Plania pour toute information complémentaire qui pourrait vous être utile.

Calendrier des rencontres avec les intervenants municipaux

CALENDRIER DES RENCONTRES				
SECTEURS	#	VILLES	COORDONNÉES	DATE
COURONNE NORD	1	Oka	1- M. Charles-Élie Barette, Directeur du service d'urbanisme 2- M. Pascal Quevillon, Maire 3- Mme Marie Daoust, Directrice générale	3 FÉVRIER 2015
	2	Saint-Joseph-Du-Lac	1- M. Stéphane Giguère, Directeur par intérim 2- M. Benoit Proulx, Maire 3- M. Francis Daigneault, Directeur du Service de l'urbanisme	23 JANVIER 2015
	3	Pointe-Calumet	1- M. Guy Simoneau, Directeur des services municipaux 2- M. Denis Gravel, Maire	26 JANVIER 2015
	4	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	1- Mme Martine Pelletier, Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire 2- Mme Sonia Paulus, Mairesse 3- M. André Charron, Directeur général	10 FÉVRIER 2015
	5	Deux-Montagnes	1- M. Denis Berthelette, Directeur de la Gestion du territoire 2- M. Martin Pelletier, Chargé de projet - service technique	3 FÉVRIER 2015
LAVAL	6	Laval	1- M. Pierre Cardinal, Ingénieur - Circulation et transport 2- M. Philippe G. Provost, Ingénieur - Circulation et transport 3- Mme Geneviève Élie, Conseillère professionnelle 4- M. Martin Gratton, Conseiller en aménagement 5- Mme Sylvie Laffit, Service de l'ingénierie	20 JANVIER 2015
MONTRÉAL	7	Montréal	1- M. Serge Lefebvre, Chef de division-service des infrastructures, transport et environnement 2- M. Michel Bédard, Chef de division 3- Mme Claudine Deschênes, Architectes paysagiste, direction des grands parcs	9 AVRIL 2015
AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL	8	Saint-Lambert	1- M. George Pichet, Directeur de la gestion du territoire 2- M. Yohan Botbol, Chef du service génie 3- M. Michel Barbier, Directeur des Loisirs	2 FÉVRIER 2015
	9	Longueuil	1- Mme Anne Clément, Chef par intérim, projets d'immobilisation 2- Mme Céline St-Cyr, Conseillère en urbanisme, planification du territoire 3- M. Gabriel Veilleux, Direction des travaux publics	4 FÉVRIER 2015
	10	Boucherville	1- M. Benoit Boucher, Conseiller en urbanisme 2- M. Claude Caron, Directeur général 3- M. Claude Poirier, Chef de service 4- Mme Johanne Roy, Directrice des Loisirs 5- M. Jérôme Cloutier, Chef de service réglementation, patrimoine et relation avec les citoyens	5 FÉVRIER 2015
	11	Saint-Bruno-de-Montarville	1- M. Gaetan Boulet, Directeur des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire 2- M. Éric Painchaud, Chef division, planification et conception 3- Isabelle Bérubé, Conseillère du district no.3	5 FÉVRIER 2015
COURONNE SUD	12	Varenes	1- M. Dominic Scully, Directeur du service de l'environnement 2- M. Martin Damphousse, Maire	28 JANVIER 2015
	13	Sainte-Julie	1- M. Robert Morisset, Directeur général adjoint	30 JANVIER 2015
	14	Saint-Basile-Le-Grand	1- M. Robert Roussel, Directeur des services techniques	29 JANVIER 2015
	15	McMasterville	1- M. Charles Laliberté, Directeur des services techniques et de l'urbanisme 2- M. Gilles Plante, Maire 3- M. Marc-André LeBlanc, Directeur des Services récréatifs et culturels	6 FÉVRIER 2015
	16	Beloeil	1- M. Simon Guillemette 2- Mme Martine Vallières, Directrice générale 3- Mme Claudia De Courval, Directrice génie 3- M. Daniel Marineau, Directeur Loisirs	22 JANVIER 2015
	17	Mont-Saint-Hilaire	1- M. Bernard Morel, Directeur, service de l'aménagement du territoire	4 FÉVRIER 2015



1080, CÔTE DU BEAVERHALL BUREAU 300 MONTRÉAL H2Z 1S8 TÉLÉPHONE 514 281 1010 TÉLÉCOPIEUR 514 281 1060 PLANIA.COM